



Programme des Nations Unies pour le Développement

Etude de Préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

Contrat N° GP600656

Livrable 3 : Rapport Final

2 avril 2020

Le Rapport Final de l'Etude de Préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo a été produit par le Consortium EY - Innpact pour la Commission Climat pour le Bassin du Congo et ses partenaires techniques : Programme des Nations Unies pour le Développement et le 4C Maroc.



ETUDE DE PREFIGURATION DU FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO

Nom de l'organisation/la société soumissionnaire :	Consortium : EY en tant que leader du Consortium et Innpact
Pays d'immatriculation :	France
Nom de la personne à contacter au titre de la présente soumission :	Patrice Lefeu
Adresse :	Tour First - 1, place des Saisons, TSA 14444 - 92037 Paris La Défense Cedex, France
Téléphone :	+33 (0)1 46 938 866 +33 (0)6 72 586 645
Courrier électronique :	patrice.lefeu@fr.ey.com

Rapport Final

Ce rapport a été établi sur la base des besoins et informations que vous nous avez communiqués, par référence à votre contexte et en fonction de l'environnement juridique et économique actuel.

Dans ce cadre, le contenu constitue notre réponse originale élaborée à partir de nos méthodes, processus, techniques et savoir-faire. De ce fait, le contenu, ainsi que le support sont notre propriété.

Cette proposition réservée à votre seul usage interne, tant dans sa forme que son contenu, est confidentielle. Elle ne peut être divulguée à des tiers qu'avec notre accord. Elle est régie par les conditions générales d'exécution des services Ernst & Young en vigueur à la date de son émission.

Ernst & Young est une marque déposée au niveau mondial.

Table des Matières

Liste des abréviations	7
Liste des figures	8
Liste des tableaux	9
Liste des annexes	10
Préambule	11
1 - Synthèse du rapport	13
1.1 - Eléments de contexte et déroulement de la mission	13
1.2 - Résultats de l'étude	13
1.3 - Conclusion et recommandations	15
2 - Exécution de la mission	16
2.1 - Les livrables	16
2.1.1 - Rapport d'Initialisation	16
2.1.2 - Premier Rapport Intermédiaire	17
2.1.3 - Deuxième Rapport Intermédiaire	18
2.1.4 - Rapport Final	19
2.2 - Production des activités	21
2.2.1 - Lot 1	21
2.2.1.1 - Présentation des fiches d'identification de projets	21
2.2.1.2 - Mobilisation des parties prenantes	22
2.2.1.3 - Présentation du plan d'investissement	23
2.2.1.4 - Structuration du plan d'investissement	32
2.2.1.4.1 - Rappel de la méthodologie de qualification	32
2.2.1.4.2 - Présentation du pipeline structuré	34
2.2.1.4.3 - Analyse des résultats du pipeline structuré	56
2.2.1.5 - Projets modèles pour répliquabilité	62
2.2.1.6 - Challenges et leçons apprises	80
2.2.2 - Lot 2	83
2.2.2.1 - Philosophie du F2BC et stratégie d'investissement	83
2.2.2.1.1 - Vision et mission du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo	84
2.2.2.1.2 - Ambition et objectifs du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo	84
2.2.2.1.3 - Critères d'éligibilité des projets	85
2.2.2.1.4 - Modes d'intervention	87
2.2.2.1.5 - Critères de sélection des projets	87
2.2.2.1.6 - Principes d'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo	88
2.2.2.1.7 - Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES)	89
2.2.2.2 - Modèle de véhicule financier	89

2.2.2.2.1 - Modèle de fonds public, privé et hybride	89
2.2.2.2.2 - Caractéristiques du F2BC comme fonds public	93
2.2.2.3 - Structuration juridique, financière et opérationnelle	93
2.2.2.3.1 - Approche juridique	93
2.2.2.3.2 - Approche financière	102
2.2.2.3.3 - Approche opérationnelle	103
2.2.2.4 - Prochaines étapes	104
2.2.2.4.1 - Sélection de la banque de développement	104
2.2.2.4.2 - Collecte des fonds	107
2.2.2.4.3 - Etablissement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo	107
2.2.2.4.4 - Opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo	107
2.2.2.5 - Challenges et leçons apprises	107
3 - Conclusion générale	109
4 - Bibliographie	111
5 - Remerciements	113

Liste des abréviations

AFD	Agence Française de Développement
BAD	Banque Africaine de Développement
BDEAC	Banque de développement des Etats de l'Afrique Centrale
CAFI	Initiative pour la forêt de l'Afrique Centrale (Central African Forest Initiative)
CAHOSCC	Conference of African Heads of State and Government on Climate Change
CCBC	Commission Climat du Bassin du Congo
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDN	Contributions prévues Déterminées au niveau National
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CICOS	Commission internationale du bassin Congo- Oubangui-Sangha
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
FMO	La Société néerlandaise de financement du développement
F2BC	Fonds Bleu pour le Bassin du Congo
GCF	Green Climate Fund
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IFDD	Institut de la Francophonie pour le développement durable
JICA	Japanese International Cooperation Agency
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
NAP	National Adaptation Plan
ODD	Objectifs de Développement Durable
OFAC	Office of Foreign Assets Control
PAA	Plan d'Adaptation en Afrique
RCA	République Centre Africaine
RDC	République Démocratique du Congo
REDD	Reduction of Emissions of Deforestation & Degradation
SFI	Société Financière Internationale
SGES	Système de Gestion Environnementale et Sociale
TdR	Termes de Référence
UE	Union Européenne
USAID	United States Agency for International Development
4C Maroc	Centre de Compétences Changement Climatique du Maroc

Liste des figures

Figure 1 : Carte des Etats membres de la Commission Climat du Bassin du Congo	13
Figure 2 : Les six axes de la fiche d'identification des projets.....	21
Figure 3 : Evolution du nombre total de projets inclus dans le plan d'investissement	22
Figure 4 : Répartition des projets par secteur public/privé/ONG	23
Figure 5 : Répartition géographique des projets.....	24
Figure 6 : Répartition des projets selon les programmes sectoriels du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo	28
Figure 7 : Identification des projets transfrontaliers par les pays et les institutions régionales.....	28
Figure 8 : Répartition géographique des projets régionaux.....	29
Figure 9 : Les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD).....	29
Figure 10 : Répartition géographique et par maturités des projets transmis par les Points Focaux Fonds Bleu ..	56
Figure 11 : Répartition du pipeline par maturité.....	57
Figure 12 : Répartition des projets « M1 » par Point Focal ayant transmis les projets	58
Figure 13 : Profil moyen des projets « M1 ».....	58
Figure 14 : Profil moyen des projets « M2 ».....	60
Figure 15 : Profil moyen des projets « M3 ».....	61
Figure 16 : Répartition des pays membres de la CCBC par sous-région.....	85
Figure 17 : Critères de sélection des projets	87
Figure 18 : Eléments de complexité dans la définition du Fonds.....	90
Figure 19 : Options de fonds	90
Figure 20 : Schéma de fonctionnement d'un fonds public.....	91
Figure 21 : Schéma de fonctionnement d'un fonds privé	91
Figure 22 : Schéma de fonctionnement d'un fonds hybride	92
Figure 23 : Avantages et inconvénients des différents types de fonds	92
Figure 24 : Schéma juridique du Fonds Bleu.....	95
Figure 25 : Organes du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo	96
Figure 26 : Schéma Financier	102
Figure 27 : Schéma opérationnel	103

Liste des tableaux

Tableau 1 : Réponse du pipeline aux 17 ODD	32
Tableau 2 : Résultats du pipeline qualifié des projets du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo	49
Tableau 3 : Pipeline structuré.....	55
Tableau 4 : Exemple de fiche d'identification d'un projet du Burundi	67
Tableau 5 : Exemple de fiche d'identification d'un projet du Tchad.....	73
Tableau 6 : Exemple de fiche d'identification d'un projet du Rwanda	80

Liste des annexes

Annexe 1	Rapport d'Initialisation
Annexe 2	Premier Rapport Intermédiaire
Annexe 3	Deuxième Rapport Intermédiaire
Annexe 4	Compte rendu du troisième Comité de Pilotage
Annexe 5	Taux de change
Annexe 6	Projets M1
Annexe 7	Présentation succincte des projets
Annexe 8	Pipeline récapitulatif
Annexe 9	Liste des bailleurs de fonds
Annexe 10	Mise à jour des Termes de Référence
Annexe 11	Liste des Points Focaux Fonds Bleu
Annexe 12	Résumé pour les hauts responsables
Annexe 13	Termes de Référence de l'étude de préfiguration du F2BC
Annexe 14	Termes de Référence pour le choix de la banque de développement

Préambule

En 2015, la communauté internationale a adopté le Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030, assorti de 17 objectifs de développement durable (ODD), universels, indissociables et ambitieux pour lutter efficacement contre la pauvreté, protéger la planète et assurer une croissance mondiale inclusive.

La même année, l'Accord de Paris sur le climat a été adopté pour limiter les émissions de Gaz à effet de serre de manière à limiter l'élévation de la température globale de la terre à 2°C voire 1,5°C d'ici la fin du siècle.

Pour opérationnaliser ces actes, il a été créé le 16 novembre 2016 à Marrakech par les Chefs d'Etats et de Gouvernements Africains, réunis en marge de la COP22 sur l'initiative de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc, à l'occasion du Sommet de l'Action, à travers la Déclaration de Marrakech, la Commission du Bassin du Congo en plus de deux (2) autres commissions dont une pour la Région du Sahel et l'autre pour les Etats insulaires.

La Commission du Bassin du Congo, placée sous la présidence de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République du Congo, a pour mission d'assurer la coordination et le suivi de toutes les actions et initiatives visant à concilier la lutte contre les changements climatiques et le développement économique en vue de parvenir à une croissance inclusive : la diversification de l'économie, le développement des entreprises et l'amélioration des conditions de vie des populations dans les 16 Etats membres que sont : Angola, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, Kenya, Ouganda, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, République du Rwanda, Sao Tomé & Principe, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad et Zambie.

Également lancé à l'occasion de la tenue de la COP22, par le Président Denis SASSOU-N'GUESSO, le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (F2BC) est devenu une réalité le 9 Mars 2017 par la signature par dix (10) pays du Mémorandum d'entente le créant. Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo s'inscrit ainsi en ligne droite des principales conclusions de la première conférence mondiale pour une économie bleue durable tenue à Nairobi, au Kenya du 26 au 28 novembre 2018.

Lors de la Conférence des Ministres de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Est sur l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (Brazza Finance Climat 2017) qui s'est déroulée du 3 au 5 octobre 2017 à Brazzaville au Congo, 3 principaux documents ont été adoptés, notamment (i) la Déclaration de Brazzaville, dont l'une des recommandations phare a été que la « Commission du Bassin du Congo » devienne « Commission Climat du Bassin du Congo » ; (ii) la feuille de route pour l'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ; et (iii) la fiche d'identification des 24 programmes sectoriels à financer par le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Ces décisions des Ministres ont été entérinées par les Chefs d'Etats et de Gouvernements des pays de l'Afrique Centrale, de l'Afrique de l'Est et par le Roi du Maroc, réunis lors de leur 1er Sommet sur l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, qui s'est déroulé du 27 au 29 avril 2018 à Brazzaville au Congo, et qui a abouti à la signature, le 29 avril 2018, du Protocole instituant la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC).

Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, désigné dès lors comme l'un des principaux outils financiers de la Commission Climat du Bassin du Congo, a pour objectifs de mobiliser les ressources nécessaires auprès des contributeurs et investisseurs, en vue du financement de la mise en œuvre des programmes et projets concourant au développement durable et à la promotion de l'économie bleue dans son champ d'intervention.

L'élaboration d'une stratégie de mobilisation des partenaires en vue de la mise en œuvre du plan d'investissement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et du portefeuille de programmes sectoriels prioritaires déjà identifiés à financer étant nécessaire, une étude de préfiguration s'est avérée indispensable pour la mise en place d'un outil de gouvernance tant politique, financier que technique pour le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Dans le cadre de l'appui du Royaume du Maroc à la CCBC, et conformément au Mémorandum d'entente du 12 mars 2018, cette étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo est financée par le Centre 4C Maroc sur un don de la coopération allemande ; avec le PNUD Maroc comme agence d'exécution, la maîtrise d'ouvrage de cette étude étant assurée par la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC), avec comme maître d'ouvrage délégué le 4C Maroc.

Un Comité ad hoc régional du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, avec entre autres missions l'élaboration et l'adoption des termes de référence et la grille d'évaluation des offres pour le recrutement du Bureau d'études techniques en charge de la réalisation de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo a été

mis en place. Ces documents ont été en définitive validés lors de la deuxième réunion du Comité ad' hoc régional organisé à Brazzaville du 31 juillet au 01 août 2018.

L'appel d'offres pour le recrutement du Bureau d'études techniques en charge de la réalisation de l'étude de préfiguration du F2BC du 2 avril 2018, ayant été infructueux, un second appel d'offres a été lancé le 19 octobre 2018.

A l'issue de l'évaluation des offres financières et techniques pour la réalisation de l'étude de préfiguration qui s'est déroulée du 5 au 8 février 2019 dans les locaux du PNUD à New York, le Consortium EY - Innpact a été retenu pour la réalisation de cette étude qui vise à doter le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo d'un véhicule financier et d'un plan d'investissement pour lui assurer une bonne gouvernance.

Le lancement officiel de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo a eu lieu les 4 et 5 avril 2019 à Brazzaville au Congo.

La première réunion du Comité de pilotage de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, au cours duquel a été validé le Rapport d'Initialisation, premier livrable constituant la feuille de route à suivre pour l'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, a eu lieu les 12 et 13 septembre 2019 à Brazzaville au Congo. Il y a été également décidé que la prochaine réunion du Comité de Pilotage se tiendra les 4 et 5 novembre 2019 à Brazzaville au Congo.

La deuxième réunion du Comité de pilotage de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, au cours duquel a été validé le premier Rapport Intermédiaire, deuxième livrable présentant la première version du pipeline de projet ainsi que les premiers éléments juridiques, financiers et opérationnels à la création du mécanisme financier du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, a eu lieu les 4 et 5 novembre 2019 à Brazzaville au Congo. Il y a été également décidé que la prochaine réunion du Comité de Pilotage se tiendra les 27 et 28 janvier 2020 à Brazzaville au Congo.

La troisième réunion du Comité de pilotage de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (**Annexe 4**), au cours de laquelle a été validé le deuxième Rapport Intermédiaire, troisième livrable présentant le plan d'investissement structuré ainsi que le modèle de financement et le schéma de gouvernance du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, a eu lieu les 27 et 28 janvier 2020 à Brazzaville au Congo. Il y a été également décidé que la prochaine et dernière réunion du Comité de Pilotage se tiendra les 2 et 3 avril 2020 à Brazzaville au Congo.

Le présent Rapport Final se doit ainsi d'être lu à la lumière des précédents livrables à savoir :

- Le Rapport d'Initialisation ;
- Le premier Rapport Intermédiaire ;
- Le deuxième Rapport Intermédiaire.

1 - Synthèse du rapport

1.1 - Eléments de contexte et déroulement de la mission

Les Chefs d'Etats et de Gouvernements africains ont décidé de créer, le 16 novembre 2016, à Marrakech, en marge de la COP 22, à l'initiative de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc, trois commissions parmi lesquelles la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC), présidée par Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République du Congo. En marge de la COP 22, le Président de la République du Congo proposait la création d'un Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (F2BC).

Le F2BC est devenu une réalité le 9 Mars 2017 par la signature du Mémorandum d'entente d'Oyo en République du Congo. Le 29 Avril 2018, à Brazzaville en République du Congo, s'est tenu le premier Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Ce sommet a abouti à la signature du Protocole instituant la Commission Climat du Bassin du Congo incluant 16 pays d'Afrique et le Maroc en tant que pays membre originel (Figure 1).



Figure 1 : Carte des Etats membres de la Commission Climat du Bassin du Congo

Le Programme des Nations Unies pour le Développement au Maroc (PNUD Maroc) a ainsi mandaté le Consortium EY - Innpac afin de réaliser le contrat « GP600656 » relatif à l'Etude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Cette étude visait à répondre aux objectifs suivants :

- ▶ **Objectif stratégique** : Proposer des scénarii pour l'opérationnalisation du Fonds dans un cadre optimum pour tous les acteurs concernés ;
- ▶ **Objectif de développement** : Evaluer les besoins en financement à mobiliser par le Fonds pour la mise en œuvre des programmes et projets, ainsi que toutes les initiatives qui conduisent à l'émergence des pays membres ;
- ▶ **Objectifs opérationnels** :
 - Analyser les conditions institutionnelles, techniques, fiscales et financières et formuler des recommandations en vue d'assurer l'opérationnalisation du Fonds ;
 - Collecter, analyser et restituer les attentes, contraintes et objectifs des acteurs des pays de la Commission Climat du Bassin du Congo ainsi que celles des acteurs institutionnels, économiques, industriels et associatifs concernés.

1.2 - Résultats de l'étude

L'étude de préfiguration du F2BC a permis d'une part de constituer un plan d'investissement sur dix ans et comptant à ce jour 254 projets, représentant un montant d'investissement de 8,7 milliards de dollars américains. Elle a permis d'autre part de définir un mécanisme de financement accompagné de son modèle de gouvernance, respectueux de la souveraineté des 16 Etats africains membres de la CCBC et conforme à l'esprit de leur

engagement, institué par le Mémorandum d'Oyo, et à l'ensemble du processus politique qui sous-tend depuis la COP 22 la création du F2BC.

A- Le plan d'investissement :

Présenté sous la forme d'un pipeline de projets structuré selon les programmes sectoriels et les degrés de maturités, le plan d'investissement vise à répondre aux Objectifs de Développement Durable tels que définis par les Nations Unies, et à lutter contre la pauvreté, le changement climatique et pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris en matière d'atténuation, d'adaptation ainsi que de leur mode de financement. Il vise à préserver le second puits de carbone mondial et le deuxième bassin de biodiversité de la planète après l'Amazonie. Un tiers des projets, considérés de maturité technique de niveau 1, représentant un besoin de financement de 2,6 milliards de dollars américains, avec une couverture équilibrée sur les plans géographique et thématique (24 programmes sectoriels de l'économie bleue et les Contributions Déterminées au niveau National), pourrait être soumis au F2BC pour financement dans une période de six mois après son opérationnalisation. De plus un quart des projets, ayant une valorisation de 3,5 milliards de dollars américains, soit 45% de la valorisation totale du plan d'investissement, revêt une dimension régionale. Cet aspect confirme le rôle du F2BC en tant qu'outil d'intégration régionale de l'Afrique Centrale et de l'Est, qui permettra d'amener l'économie de la sous-région vers une économie prospère et durable.

B- Le modèle de mécanisme de financement et son modèle de gouvernance :

Le F2BC aura une identité unique et sera créé par les Etats membres Africains de la CCBC, co-financé par les Etats Africains, administré et géré par des experts Africains, au bénéfice de projets durables Africains et localisé en Afrique :

- A1 : Un mécanisme de financement créé par les 16 Etats Africains membres de la CCBC ;
- A2 : Un fonds d'investissement public co-financé par 16 Etats Africains, ouvert aux bailleurs de fonds publics, les bailleurs de fonds privés pouvant intervenir directement au niveau des projets ;
- A3 : Un fonds d'investissement géré par des experts Africains et internationaux ;
- A4 : Un instrument pour financer la transformation et le développement d'un nouveau modèle économique, social et environnemental durable de l'Afrique aligné sur l'agenda 2063 de l'Union Africaine et les 16 Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
- A5 : Un fonds d'investissement multi-pays localisé en Afrique, plus particulièrement au cœur du Bassin du Congo.

Par ailleurs, le F2BC prendra la forme d'une ligne de financement en dons et en prêts, hébergée par une banque de développement. Elle sera abondée à hauteur de deux milliards de dollars sur 10 ans par des acteurs et institutions publics, tels que les Etats membres de la CCBC ou bailleurs de fonds nationaux et internationaux, ainsi que des organismes à but non lucratif, en vue de privilégier le financement de projets d'intérêt général, sans omettre l'équilibre financier. Les investisseurs privés seront appelés à jouer un rôle important au niveau des projets bancables permettant ainsi de générer un effet de levier de cinq, portant la capitalisation du F2BC à hauteur de 10 milliards de dollars américains. La gouvernance du mécanisme de financement repose sur un modèle pyramidal dont les orientations politiques et stratégiques émaneront des Chefs d'Etats membres de la CCBC réunis lors d'un Sommet et de son Comité Exécutif composé des ministres désignés par la CCBC. Un Secrétariat Permanent du F2BC opérationnalisera le mécanisme de financement et son portefeuille de projets, en liaison avec la banque de développement qui assurera la gestion et garantira aux bailleurs de fonds et aux investisseurs privés, par son expérience, ses pratiques et ses références, la conformité aux standards internationaux en matière fiduciaire.

Le plan d'investissement et le mécanisme de financement du F2BC ont été très bien accueillis par les communautés africaine et internationale (dont notamment : CEEAC, COMIFAC, BAD, Fonds Africain de Développement, Fondation Brazzaville, UE, AFD, Coopération Allemande, GIZ, Banque Mondiale, IFDD, CAFI) agissant dans les domaines de l'aide au développement et de la lutte contre le changement climatique, lors de la présentation aux bailleurs de fonds qui s'est tenue à Madrid, le 3 décembre 2019, lors de la COP 25, en présence et sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU- N'GUESSO, Président de la République du Congo et Président de la CCBC.

1.3 - Conclusion et recommandations

Le présent Rapport Final fournit les résultats de l'étude de préfiguration pour le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et plus particulièrement :

- ▶ Le pipeline structuré du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo avec :
 - Une analyse géographique des projets ;
 - Une analyse de maturité pour chaque projet ;
 - Une analyse par programme sectoriel.

- ▶ Le mécanisme de financement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo avec son :
 - Schéma de gouvernance ;
 - Schéma opérationnel ;
 - Schéma financier ;
 - Schéma juridique.

Ainsi, l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo démontre :

- D'une part la pertinence de la création d'un instrument de financement conforme aux ODD et les orientations fixées par l'Accord de Paris, créé par les Africains, opéré en Afrique par des experts Africains, co-financé par les Etats africains afin d'accompagner le développement économique, social et sociétal de l'Afrique ;
- Et d'autre part, la capacité de la CCBC à opérationnaliser cet instrument de financement et d'en assurer sa pérennité.

Grâce à un solide pipeline de projets couplé à un mécanisme de financement simple d'opérationnalisation, les Etats membres de la CCBC se doteront d'outils fondamentaux afin d'exercer leurs souverainetés et répondre aux attentes de leurs populations et communautés.

Enfin, dans le contexte de la crise sanitaire du COVID-19 et de la crise économique mondiale qui en résulte, le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo constituera une réponse efficace pour contribuer à la relance d'une dynamique économique et la création d'emplois dans les 16 pays du Bassin du Congo, par le financement de projets d'investissements pour une économie résiliente et bas carbone.

Les recommandations formulées par le Consortium EY - Innpact prennent la forme d'une Feuille de route pour l'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (cf **Livrable 4 - Feuille de route d'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo**). Cette feuille de route se décline en cinq étapes :

- ▶ Phase 1 : Finalisation de la phase préparatoire (Septembre 2020) ;
- ▶ Phase 2 : Mise en place des entités opérationnelles du F2BC (Juin 2020 - Décembre 2021) ;
- ▶ Phase 3 : Mobilisation financière (Septembre 2020 - Décembre 2021) ;
- ▶ Phase 4 : Création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (Novembre 2020 - Novembre 2021) ;
- ▶ Phase 5 : Démarrage du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (Avril 2021 - Décembre 2021).

2 - Exécution de la mission

2.1 - Les livrables

Pour rappel, les termes de référence de l'étude de préfiguration prévoyaient cinq livrables :

- Le Rapport d'Initialisation ;
- Le premier Rapport Intermédiaire ;
- Le deuxième Rapport Intermédiaire ;
- Le Rapport Final ;
- La feuille de route d'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

2.1.1 - Rapport d'Initialisation

Le Rapport d'Initialisation a constitué le premier livrable du Consortium EY - Inn pact dans le cadre de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Il a été présenté à la Commission Climat du Bassin du Congo les 11 et 12 septembre 2019 lors du premier Comité de Pilotage qui s'est tenu à Brazzaville.

Ce dernier a constitué la feuille de route opérationnelle de l'étude et a fixé les grandes orientations de l'exécution du contrat.

Le Rapport d'Initialisation est joint au présent rapport en [Annexe 1](#) et présente en résumé :

- La méthodologie du Consortium EY - Inn pact afin de constituer le pipeline de projet et plus précisément la méthodologie :
 - De collecte des données relatives aux projets ;
 - D'analyse de la maturité des projets ;
 - De structuration du pipeline.
- La méthodologie du Consortium EY - Inn pact afin de créer le véhicule financier et plus précisément la méthodologie :
 - De définition du véhicule financier ;
 - De l'élaboration de la gouvernance ;
 - De la définition du modèle de gestion.
- Le calendrier d'exécution de la mission ;
- La présentation des équipes dédiées ;
- Le guide des procédures ayant pour objectif de structurer et d'organiser le processus de production. Plus précisément, le guide fournit des procédures pour clarifier :
 - Les relations contractuelles et administratives entre le Consortium EY - Inn pact et le PNUD Maroc ;
 - La Saisine initiale des Etats membres de la CCBC ;
 - Les interactions entre le Consortium EY - Inn pact et les Etats membres de la CCBC au niveau technique ;
 - Les étapes de validation des livrables ;
 - Les étapes d'organisation des réunions présentiels ;
 - Les étapes de suivi de l'exécution du contrat ;
- Les procédures mises en place par le Consortium EY - Inn pact afin d'assurer une production de qualité tout au long de l'exécution du contrat ;
- Le plan de gestion des risques dans lequel le Consortium EY - Inn pact présente les mesures d'atténuation des risques identifiés et pouvant nuire à la bonne exécution du contrat ;
- Le budget du contrat.

A ce rapport, le Consortium a joint une série d'outils méthodologiques servant à assister les Points Focaux Fonds Bleu ainsi que toute partie prenante à collecter les données relatives à l'étude et plus précisément :

- La fiche d'identification des projets, en français, en anglais, en portugais et en espagnol qui permet d'obtenir :

- Des informations générales sur le projet (nom, programme sectoriel, porteur de projet, localisation, description du projet, enjeux du projet, objectifs, population cibles et impacts du projet) ;
- Des informations sur l'aspect économique du projet (budget, estimation des revenus si applicable, répartition des coûts du projet entre coûts fixes et variables) ;
- Des informations sur l'aspect juridique (conformité légale et fiscale du porteur de projet, présences de contrats clients, présences d'autorisations et permis, présences d'études environnementales) ;
- Des informations sur l'aspect opérationnel (présence d'une équipe d'experts dédiée, calendrier détaillée du projet, présence d'étude de pré faisabilité et de faisabilité etc...) ;
- Des informations sur l'aspect financier (total d'investissement nécessaire au projet, type d'intervention espérée de la part du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo : dette, subvention, capital etc...) ;
- Une analyse des risques endogènes et exogènes liés au projet.
- Une cartographie des acteurs clés à contacter afin d'identifier les projets à inclure dans le pipeline du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.
- Le questionnaire relatif au Lot 2 en français, en anglais, en portugais et en espagnol qui permet d'obtenir l'avis des Points Focaux et des Ministères concernés sur :
 - La mission attendue du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
 - La stratégie souhaitée du F2BC ;
 - Les cibles bénéficiaires du F2BC ;
 - Les types d'investisseurs souhaités ;
 - La nature de la gouvernance souhaitée.
- Les agendas et termes de référence des réunions terrains multi-pays qui ont structuré les travaux de collecte des données terrain du Consortium EY - Innpact.

2.1.2 - Premier Rapport Intermédiaire

Le premier Rapport Intermédiaire a constitué la première partie du deuxième livrable du Consortium EY - Innpact dans le cadre de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Il a été présenté à la Commission Climat du Bassin du Congo les 4 et 5 novembre lors du deuxième Comité de Pilotage qui s'est tenu à Brazzaville.

Le premier Rapport Intermédiaire est joint au présent rapport en **Annexe 2** et présente en résumé :

- Des fiches synthétiques pour les 16 pays membres de la CCBC qui présentent le contexte sur l'environnement biophysique et quelques éléments socio-économiques. Ces fiches ont permis au Consortium EY - Innpact d'identifier les secteurs clés de la politique environnementale et climatique de chaque pays et d'orienter les Points Focaux dans l'identification des projets ;
- Des chapôts des 24 programmes sectoriels à l'attention des Points Focaux Fonds Bleu mais également des porteurs de projets pour présenter quelques typologies de projets pouvant être inclus dans le pipeline de projet ;
- L'état des lieux de la collecte des projets avec une première analyse quantitative et qualitative du pipeline ;
- Un compte rendu du premier Comité de Pilotage ayant induit à la validation du Rapport d'Initialisation ;
- Un compte rendu détaillé des réunions terrain multi-pays qui ont abouti à l'identification de nouveaux projets ;
- Les premiers éléments d'analyse de la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo avec notamment :
 - La présentation du positionnement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
 - Les différentes structures disponibles pour le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
 - Une proposition d'un schéma de fonctionnement selon les modèles public, privé et hybride.

A noter que la présentation du premier Rapport Intermédiaire a permis de :

- Démontrer la forte mobilisation des Points Focaux pour le Bassin du Congo dans l'identification des projets ;
- Présenter un premier pipeline de 106 projets ;

- Supprimer l'option fonds de type privé pour Fonds Bleu pour le Bassin du Congo pour cause d'incompatibilité avec les 7 engagements des Chefs d'Etats de la Déclaration des Chefs d'Etats de la CCBC à Brazzaville du 29 avril 2018.

Enfin, il a été indiqué au Consortium EY - Innpact :

- De ne pas considérer les aspects de bancabilité des projets ;
- De prendre en considération uniquement le modèle du fonds public afin de prendre en considération les 7 engagements des Chefs d'Etats de la Déclaration des Chefs d'Etats de la CCBC à Brazzaville du 29 avril 2018.

2.1.3 - Deuxième Rapport Intermédiaire

Le deuxième Rapport Intermédiaire a constitué la deuxième partie du deuxième livrable du Consortium EY - Innpact dans le cadre de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Il a été présenté à la Commission Climat du Bassin du Congo les 27 et 28 janvier lors du troisième Comité de Pilotage qui s'est tenu à Brazzaville ([Annexe 4](#)).

Le deuxième Rapport Intermédiaire est joint au présent rapport en [Annexe 3](#) et présente en résumé :

- L'état des lieux de la collecte des projets avec une deuxième analyse quantitative et qualitative du pipeline ;
- La qualification du pipeline de projets par niveaux de maturité technique (le volet politique étant de la compétence de la CCBC épaulé par les Points Focaux Fonds Bleu) ;
- La structuration du pipeline de projets ;
- La prise en compte de tous les ODD dans le pipeline de projets ;
- Une analyse détaillée des projets par pays membre de la CCBC ;
- Trois exemples de fiches projets types qui peuvent être répliquées à l'échelle de la sous-région ;
- La philosophie du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et sa stratégie d'investissements et plus particulièrement :
 - Sa vision et son rôle ;
 - Son ambition et objectifs ;
 - Les critères d'éligibilité des projets ;
 - Les modes d'intervention ;
 - Les critères de sélection des projets ;
 - Les principes de déploiement du F2BC ;
 - Le système de gestion environnementale et sociale (SGES).
- Le modèle de gouvernance du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo à travers la présentation de :
 - Le schéma juridique ;
 - Le schéma opérationnel ;
 - Le schéma financier.
- Un compte rendu du deuxième Comité de Pilotage ;
- Un compte rendu de la présentation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo lors de l'événement parallèle tenu à Madrid pendant la COP 25 ainsi que la méthodologie de mobilisation des bailleurs de fonds entreprise par le Consortium EY - Innpact conjointement avec la CCBC ;
- Enfin un état des lieux de l'évolution des Termes de Référence et les actions entreprises par le Consortium EY - Innpact.

Enfin, la présentation du deuxième Rapport Intermédiaire a permis de statuer sur le principe de création d'une ligne de financement décidée au F2BC et hébergée dans une banque de développement. Les principes de fonctionnement de cette option ont déjà été mis en place efficacement comme l'a indiqué le représentant de la BDEAC au cours du troisième Comité de Pilotage. Un schéma de gouvernance a été également approuvé par l'ensemble des parties prenantes et sera repris en détail dans le présent rapport.

2.1.4 - Rapport Final

Ce rapport constitue le livrable final du Consortium EY - Innpact, conjointement avec la feuille de route opérationnelle, dans le cadre de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Il résume en son sein l'ensemble des activités et résultats de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Il est à noter que cette étude a été menée de manière itérative avec l'ensemble des parties prenantes afin de répondre à leurs attentes.

Ce rapport consolide les résultats du Lot 1 relatif à la constitution d'un pipeline de projets et du Lot 2 relatif à la création du véhicule financier du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Exécution du contrat - Lot 1

2.2 - Production des activités

2.2.1 - Lot 1

2.2.1.1 - Présentation des fiches d'identification de projets

Pour rappel, en amont de la collecte des données, le Consortium EY - Innpact a préparé une fiche d'identification des projets qui a été partagée aux Points Focaux Fonds Bleu et aux porteurs de projets ([Annexe 1 - Rapport d'Initialisation](#)).

Cette fiche s'articule autour de 6 grands axes comme illustré en figure 2 :

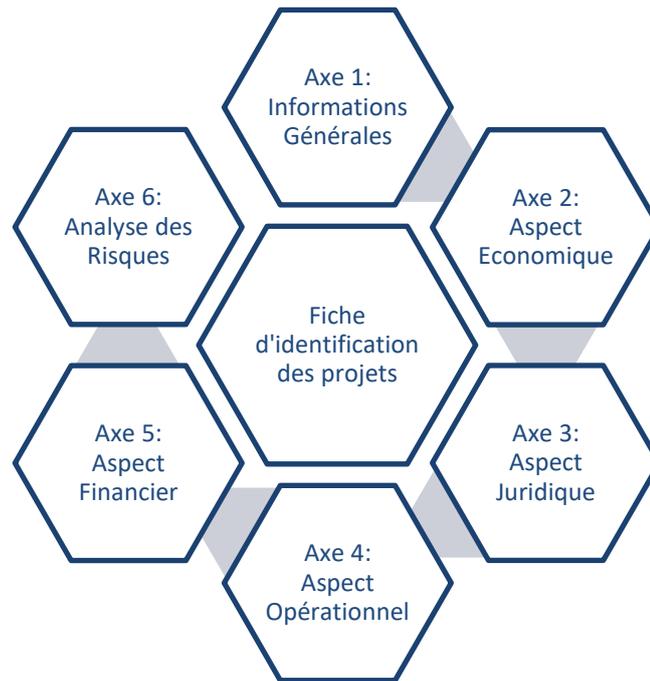


Figure 2 : Les six axes de la fiche d'identification des projets

- ▶ **Axe N°1** : Informations générales, section dans laquelle le porteur de projet a précisé la nature et les coordonnées du porteur de projet, le programme sectoriel ou la CDN dans lequel s'inscrit le projet, la localisation et la durée du projet du projet, la description du projet, les enjeux du projet, les objectifs du projet, la population cible du projet et les impacts du projet ;
- ▶ **Axe N°2** : Aspect économique, section dans laquelle le porteur de projet a précisé le budget, une estimation du potentiel revenu généré et une estimation des coûts fixes et variables du projet ;
- ▶ **Axe N°3** : Aspect juridique, section dans laquelle le porteur de projet a précisé s'il est en conformité avec la législation nationale (légale et fiscale), s'il possède des contrats commerciaux liés à son projet et si le projet a obtenu l'ensemble des autorisations, permis et certifications environnementales ;
- ▶ **Axe N°4** : Aspect opérationnel, section dans laquelle le porteur de projet a précisé si un organigramme a été établi, si les études techniques de préféabilité ont été réalisées, si un planning d'exécution a été défini, si les impacts sociétaux et environnementaux ont été bien identifiés et si l'analyse de la chaîne de valeur a été établie ;
- ▶ **Axe N°5** : Aspect financier, section dans laquelle le porteur de projet a dû fournir le total d'investissement du projet, la nature des fonds déjà sécurisés (fonds propre, dette, subvention ou une combinaison des trois) et le mode d'intervention espérée du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- ▶ **Axe N°6** : Analyse des risques, section dans laquelle le porteur de projet a dû fournir une analyse des risques endogènes (opérationnels, économiques, juridiques et financiers) et exogènes (politiques, risques naturels, autres...).

Ce questionnaire a ainsi servi de support d'échange et pour la collecte de données auprès des Points Focaux Fonds Bleu et des porteurs de projets.

2.2.1.2 - Mobilisation des parties prenantes

A la suite de la Réunion de Lancement et avant la validation définitive du Rapport d'Initialisation, le Consortium EY - Innpact a amorcé le contact avec les Points Focaux grâce à la liste de contacts transmise par le Secrétariat de la CCBC.

De par les différents échanges, le Consortium a pu identifier une série de projets liés aux 24 programmes sectoriels. Également, conformément aux demandes des différentes parties prenantes, le Consortium EY - Innpact a mobilisé ses experts de la sous-région afin d'identifier des projets additionnels.

Conformément aux décisions prises lors du premier Comité de Pilotage qui s'est tenu les 12 et 13 septembre 2019, le Consortium EY - Innpact a organisé trois réunions terrains multi-pays comme le suivant :

- **Hub 1** : devaient participer les pays suivants : Angola, Gabon, République du Congo et République Démocratique du Congo. Cette réunion s'est tenue les 8 et 9 octobre à Brazzaville au GHS Hotel ;
- **Hub 2** : devaient participer les pays suivants : Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda, Soudan du Sud, Tanzanie et Zambie. Cette réunion s'est tenue les 11, 12 & 13 octobre à Nairobi au Zehneria Portico Hotel ;
- **Hub 3** : devaient participer les pays suivants : Cameroun, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, Sao Tome et Principe et Tchad. Cette réunion s'est tenue les 15 et 16 octobre à Douala dans les bureaux locaux d'EY.

Ces réunions avaient pour objectif général de constituer un pipeline de projets et plus particulièrement de :

- Revoir et valider les fiches projets recueillies par le Consortium EY-Innpact et présentées lors du premier Comité de Pilotage ;
- Recueillir les nouveaux projets proposés par les Points Focaux ;

Enfin, le Consortium EY - Innpact a apporté son soutien constant aux Points Focaux et aux porteurs de projets dans le processus d'identification de projets à intégrer au plan d'investissement. Ainsi, des réunions téléphoniques et échanges réguliers par emails ont été mis en place afin de collecter un maximum d'informations sur les différents projets identifiés et a permis ainsi d'augmenter le nombre de projets recueillis au fur et à mesure (Figure 3).

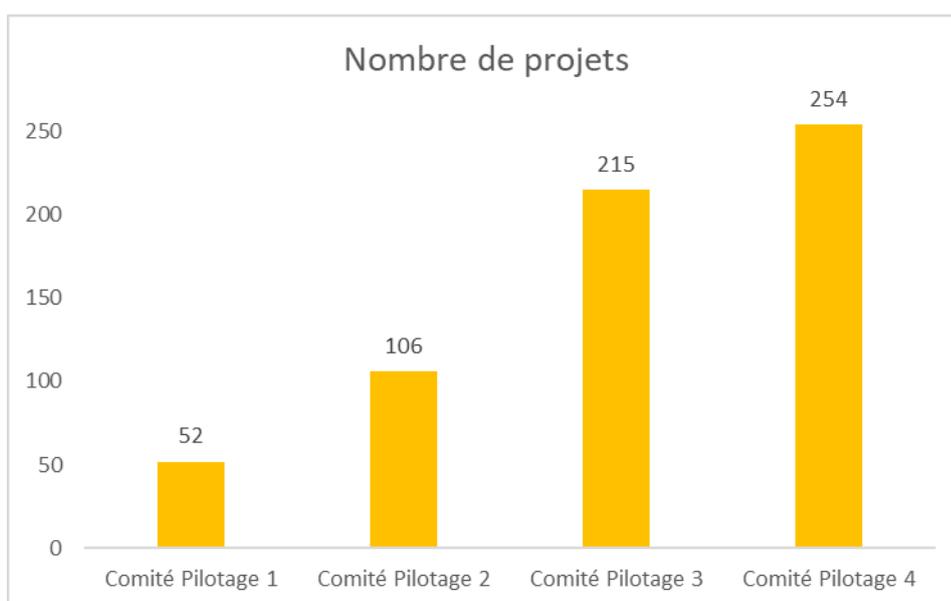


Figure 3 : Evolution du nombre total de projets inclus dans le plan d'investissement

Par ailleurs, le plan d'investissement et le mécanisme de financement du F2BC ont été très bien accueillis par les communautés africaine et internationale, agissant dans les domaines de l'aide au développement et de la lutte contre le changement climatique, lors de :

- La présentation aux bailleurs de fonds qui s'est tenue à Madrid, le 3 décembre 2019, lors de la COP25, en présence et sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO Président de la République du Congo et Président de la CCBC.
- La présentation à la communauté africaine lors du Sommet du CAHOSCC qui s'est tenu le 8 février 2020.

2.2.1.3 - Présentation du plan d'investissement

Analyse des résultats :

A date du 10 février 2020, le pipeline du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo est constitué de 254 projets couvrant les 24 programmes sectoriels mais également des CDN.

Comme illustré en figure 4, le secteur public représente 75% des projets recueillis. En effet, les projets sont majoritairement issus des différents Ministères des Etats membres de la CCBC et témoignent de la volonté des pouvoirs publics de répondre aux 24 programmes sectoriels. La nature de l'entité qui implémentera les projets sera identifiée ultérieurement par les acteurs publics : certains projets sont délégués à des acteurs privés (via des concessions par exemple pour les centrales hydroélectriques), d'autres sont gérés intégralement par le secteur public (les initiatives de formation et de renforcement de capacités par exemple) et d'autres sont issus de la mise en place de Partenariats Publics Privés (PPP).

Le secteur privé représente à ce jour 2% du pipeline de projet. Ce ratio est logiquement faible car le processus de collecte des projets est d'abord passé par les canaux politiques (via les ministères, les collectivités, les mairies etc...). Ce ratio sera par la suite revu à la hausse quand les pouvoirs publics associeront les sphères privées dans le processus d'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

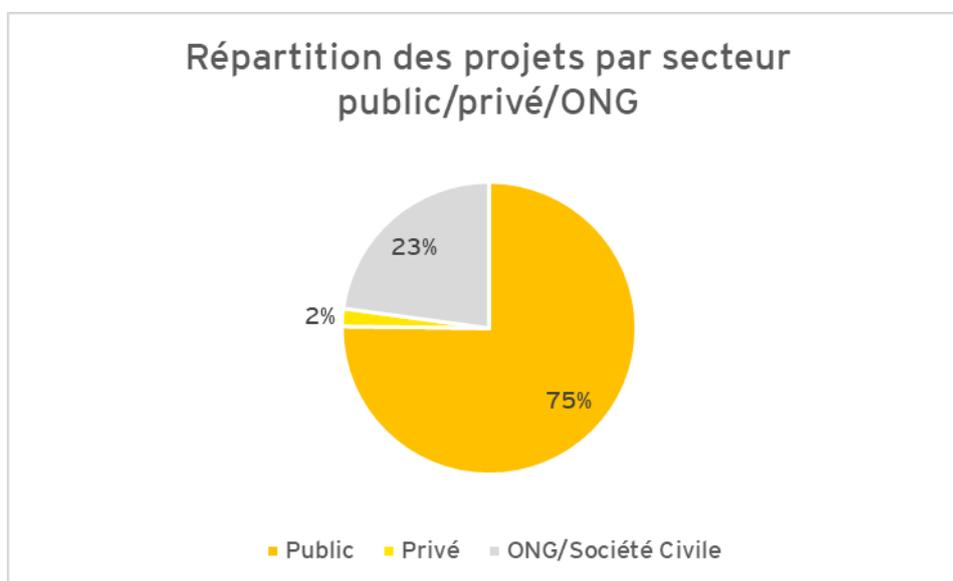


Figure 4 : Répartition des projets par secteur public/privé/ONG

La figure 5 ci-dessous représente la répartition géographique des projets.

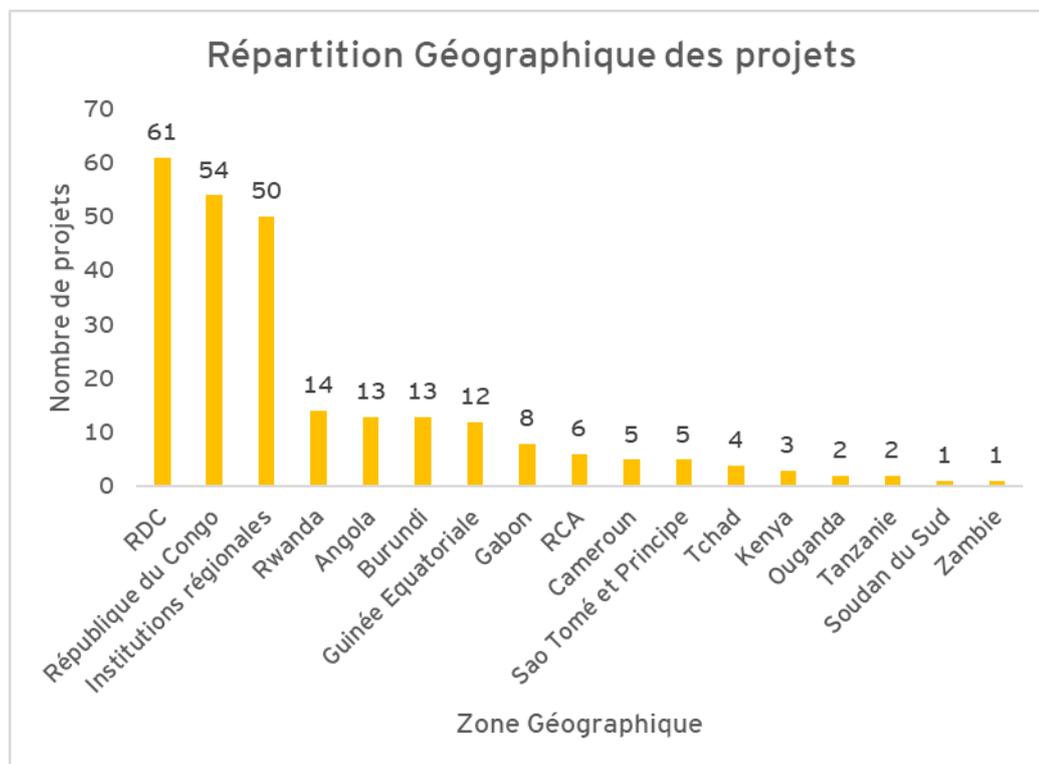


Figure 5 : Répartition géographique des projets

- La République Démocratique du Congo représente 24% des projets du pipeline répartis comme le suivant :
 - 60 projets sont en lien direct avec les 24 programmes sectoriels (1, 3, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 20, 21, 22 & 23) ;
 - 1 projet est en lien direct avec les CDN du pays (agriculture) :
 - ▶ La République Du Congo couvre à ce jour plusieurs secteurs clés de la politique économique et climatique du pays. Le Consortium EY - Innpact note néanmoins l'absence de projets liés à la gestion durable des ressources hydrauliques (en lien avec le programme 24) et il serait ainsi judicieux de les inclure afin de couvrir l'intégralité des secteurs clés du pays mentionnés dans la NAP.
 - L'estimation à jour des 61 projets est de 601 919 643 USD.
- La République du Congo représente 21,2% des projets du pipeline répartis comme le suivant :
 - 40 projets sont en lien direct avec les 24 programmes sectoriels (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 13, 17, 18, 21, 22 & 23) ;
 - 14 projets sont en lien direct avec les CDN du pays (agriculture et énergie) :
 - ▶ La République Du Congo couvre à ce jour plusieurs secteurs clés de la politique économique et climatique du pays. Le Consortium EY - Innpact note néanmoins l'absence de projets liés au secteur de la santé (en lien avec les programmes 15 et 16) et il serait ainsi judicieux de les inclure afin de couvrir l'intégralité des secteurs clés du pays listés dans la CDN.
 - L'estimation à jour des 54 projets est de 2 004 957 911 USD.
- Les institutions régionales représentent 19,7% des projets du pipeline répartis comme le suivant :
 - 49 projets sont en lien direct avec les 24 programmes sectoriels (1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 19, 21 & 24) ;
 - 1 projet est en lien direct avec les CDN des pays (agriculture) ;
 - ▶ Grâce à ces projets, les principaux enjeux de de la sous-région à savoir (i) l'amélioration des infrastructures permettant une meilleure inclusion de la sous-région (ii) l'électrification du

continent africain, (iii) la protection face aux événements extrêmes liés à l'eau, (iv) la gestion durable des ressources hydrauliques, (v) le développement de l'économie de la pêche et de l'aquaculture durables et (vi) la surveillance épidémiologique, (vii) le développement de l'économie du transport durable sur le Bassin du Congo et (viii) le développement de l'économie des systèmes de gestion et de traitement des déchets solides déversés dans les cours d'eaux et les océans sont couverts.

- L'estimation à jour des 50 projets est de 1 933 814 095 USD.
- Le Rwanda représente 5,5% des projets du pipeline répartis comme le suivant :
 - 13 projets sont en lien direct avec les 24 programmes sectoriels (5, 10, 12 & 24) ;
 - 1 projet est en lien direct avec les CDN du pays (énergie) ;
 - ▶ Le Rwanda couvre à ce jour plusieurs secteurs clés de la politique économique et climatique du pays. Le Consortium EY - Innpact note néanmoins l'absence de projets liés au secteur de la santé (en lien avec les programmes 15 et 16) et aux infrastructures de transports durables (en lien avec le programme 1) et il serait ainsi judicieux de les inclure afin de couvrir l'intégralité des secteurs clés du pays mentionnés dans la NAP.
 - L'estimation à jour des 14 projets est de 370 959 431 USD.
- L'Angola représente 5,1 % des projets du pipeline répartis comme le suivant :
 - L'ensemble des 13 projets est en lien direct avec les 24 programmes sectoriels (3, 4, 6, 7, 13, 14, 15, 16 & 20) ;
 - ▶ Les enjeux (i) d'amélioration des infrastructures permettant une meilleure inclusion de la sous-région (ii) d'électrification du pays, (iii) la santé, et (iv) le développement des compétences recherches scientifiques, innovation et transfert de technologies étant essentiels pour l'ensemble de la population locale, il serait ainsi judicieux d'inclure des projets des programmes sectoriels 1, 5 & 18 afin de répondre à la stratégie nationale définie par la NAP. Il est à noter que le Point Focal Fonds Bleu de l'Angola a pris en considération les remarques émises par le Consortium EY - Innpact afin d'identifier des projets des programmes sectoriels 15 et 16.
 - L'estimation à jour des 13 projets est de 206 830 000 USD.
- Le Burundi représente 5,1 % des projets du pipeline répartis comme le suivant :
 - L'ensemble des 13 projets est en lien direct avec les 24 programmes sectoriels (5, 6, 7, 8, 9, 10, 12 & 24) ;
 - ▶ Le Burundi couvre avec ses projets l'ensemble des secteurs clés du pays grâce au soutien du Point Focal qui a pris en compte les recommandations formulées par le Consortium EY - Innpact (cf premier Rapport Intermédiaire).
 - L'estimation à jour des 13 projets est de 2 082 953 729 USD.
- La Guinée Equatoriale représente 4,7 % des projets du pipeline répartis comme le suivant :
 - 11 projets sont en lien direct avec les 24 programmes sectoriels (2, 3, 5, 7, 12, 13, 14 & 20) ;
 - 1 projet est en lien direct avec les CDN des pays (agriculture) ;
 - ▶ Les enjeux (i) d'amélioration des infrastructures permettant une meilleure inclusion de la sous-région (ii) d'irrigation et de drainage, et (iii) la gestion durable des ressources hydrauliques de la sous-région étant essentiels pour l'ensemble de la population locale, il serait ainsi judicieux d'inclure des projets des programmes sectoriels 1, 6 & 24 afin de répondre à la stratégie nationale définie par la NAP.
 - L'estimation à jour des 12 projets est de 131 022 768 USD.

- Le Gabon représente 3,1 % des projets du pipeline répartis comme le suivant :
 - Les 8 projets sont en lien direct avec les 24 programmes sectoriels (2, 4, 5, 12, 13, 22, 23 & 24) ;
 - ▶ Les enjeux (i) du transport durable, (ii) de l'électrification et (iii) de la lutte contre l'érosion étant essentiels pour l'ensemble de la population locale, il serait ainsi judicieux d'inclure des projets du programme sectoriel 1 afin de répondre à la stratégie nationale définie par la CDN. Il est à noter que le Point Focal Fonds Bleu du Gabon a pris en considération les remarques émises par le Consortium EY - Innpact afin d'identifier des projets des programmes sectoriels 5 et 12
 - L'estimation à jour des 8 projets est de 53 829 347 USD.

- La République Centrafricaine représente 2,4 % des projets du pipeline répartis comme le suivant :
 - L'ensemble des 6 projets est en lien direct avec les 24 programmes sectoriels (5, 10 & 21) ;
 - ▶ Les enjeux (i) d'irrigation et de drainage, (ii) de la santé, (iii) de la protection face aux événements extrêmes liés à l'eau, et (iv) de la gestion durable des ressources hydrauliques étant essentiels pour l'ensemble de la population locale, il serait ainsi judicieux d'inclure des projets des programmes sectoriels 6, 15, 16, 23, 24 afin de répondre à la stratégie nationale définie par la NAP.
 - L'estimation à jour des 6 projets est de 85 270 631 USD.

- Le Cameroun représente 2,0 % des projets du pipeline répartis comme le suivant :
 - L'ensemble des 5 projets est en lien direct avec les 24 programmes sectoriels (4, 7, 12, 13 & 23) ;
 - ▶ Les enjeux (i) de la pêche et de l'aquaculture, (ii) de l'électrification, (iii) de l'irrigation et du drainage, (iv) et de l'éco-tourisme étant essentiels pour l'ensemble de la population locale, il serait ainsi judicieux d'inclure des projets des programmes sectoriels 3, 5, 6 & 14 afin de répondre à la stratégie nationale définie par la NAP.
 - L'estimation à jour des 5 projets est de 187 901 833 USD.

- Sao Tomé et Principe représente 2,0 % des projets du pipeline répartis comme le suivant :
 - Les 5 projets sont en lien direct avec les 24 programmes sectoriels (5, 7, 12, 13 & 15) ;
 - ▶ Les enjeux (i) d'énergie, (ii) et de la pêche et de l'aquaculture étant essentiels pour l'ensemble de la population locale, il serait ainsi judicieux d'inclure des projets du programme sectoriel 3 afin de répondre à la stratégie nationale définie par la CDN. Il est à noter que le Point Focal Fonds Bleu de Sao Tomé et Principe a pris en considération les remarques émises par le Consortium EY - Innpact afin d'identifier des projets du programme sectoriel 5.
 - L'estimation à jour des 5 projets est de 27 000 000 USD.

- Le Tchad représente 1,6% des projets du pipeline répartis comme le suivant :
 - L'ensemble des 4 projets est en lien direct avec les 24 programmes sectoriels (3, 7 & 21) ;
 - ▶ Les enjeux (i) du transport durable et (ii) de la santé étant essentiels pour l'ensemble de la population locale, il serait ainsi judicieux d'inclure des projets des programmes sectoriels 1, 15 & 16 afin de répondre à la stratégie nationale définie par la NAP.
 - L'estimation à jour des 4 projets est de 253 958 664 USD.

- Le Kenya représente 1,2 % des projets du pipeline répartis comme le suivant :
 - Les 3 projets sont en lien direct avec les 24 programmes sectoriels (5, 22 & 23) ;
 - ▶ Les enjeux (i) d'électrification, (ii) d'éco-tourisme, (iii) et de la santé étant essentiels pour l'ensemble de la population locale, il serait ainsi judicieux d'inclure des projets des programmes sectoriels 14, 15 & 16 afin de répondre à la stratégie nationale définie par la NAP.
 - L'estimation à jour des projets est de 219 475 000 USD.

- L'Ouganda représente 0,8 % des projets du pipeline répartis comme le suivant :
 - Les 2 projets sont en lien direct avec les 24 programmes sectoriels (15 & 24) ;
 - ▶ Les enjeux (i) d'électrification, (ii) d'éco-tourisme, (iii) et de la santé étant essentiels pour l'ensemble de la population locale, il serait ainsi judicieux d'inclure des projets des programmes sectoriels 5, 14 & 16 afin de répondre à la stratégie nationale définie par la NAP.
 - L'estimation à jour des 2 projets est de 338 000 000 USD.

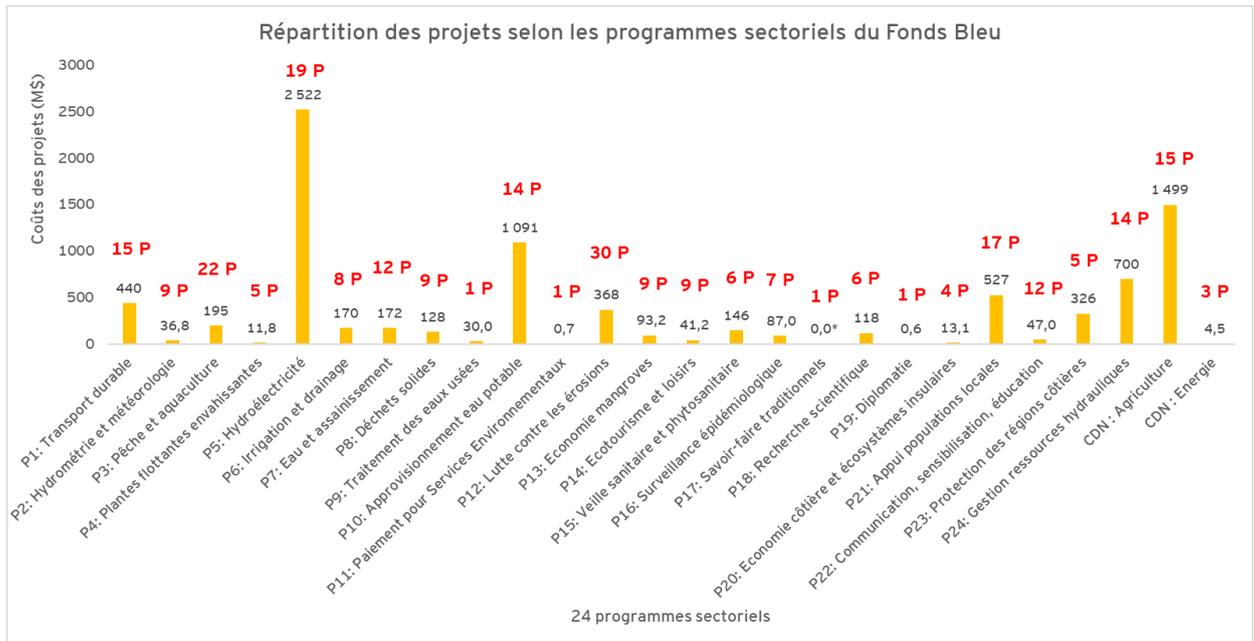
- La Tanzanie représente 0,8 % des projets du pipeline répartis comme le suivant :
 - Les 2 projets sont en lien direct avec les 24 programmes sectoriels (6 & 18) ;
 - ▶ Les enjeux (i) d'électrification, (ii) d'éco-tourisme, (iii) et de la santé étant essentiels pour l'ensemble de la population locale, il serait ainsi judicieux d'inclure des projets des programmes sectoriels 5, 14, 15 & 16 afin de répondre à la stratégie nationale définie par la NAP.
 - L'estimation à jour des 2 projets est de 29 542 012 USD.

- Le Soudan du Sud représente 0,4 % des projets du pipeline répartis comme le suivant :
 - Le projet est en lien direct avec les 24 programmes sectoriels (15) ;
 - ▶ Les enjeux (i) de l'électrification, (ii) de la santé et (iii) de la gestion durable des ressources hydrauliques étant essentiels pour l'ensemble de la population locale, il serait ainsi judicieux d'inclure des projets des programmes sectoriels 5, 16 & 24 afin de répondre à la stratégie nationale définie par la NAP.
 - L'estimation à jour du projet est de 105 400 000 USD.

- La Zambie représente 0,4% des projets du pipeline répartis comme le suivant :
 - Le projet est en lien direct avec les 24 programmes sectoriels (21) ;
 - ▶ Les enjeux (i) de l'électrification, (ii) de la santé et (iii) de la gestion durable des ressources hydrauliques étant essentiels pour l'ensemble de la population locale, il serait ainsi judicieux d'inclure des projets des programmes sectoriels 5, 15, 16 & 24 afin de répondre à la stratégie nationale définie par la NAP.
 - L'estimation à jour du projet est de 137 300 000 USD.

Ainsi la valorisation totale du pipeline est de 8 770 135 065 USD (se référer à l'[Annexe 5](#) pour les taux de change)

La figure 6 ci-dessous représente la répartition des projets par programmes sectoriels. Les 24 programmes sectoriels sont représentés.

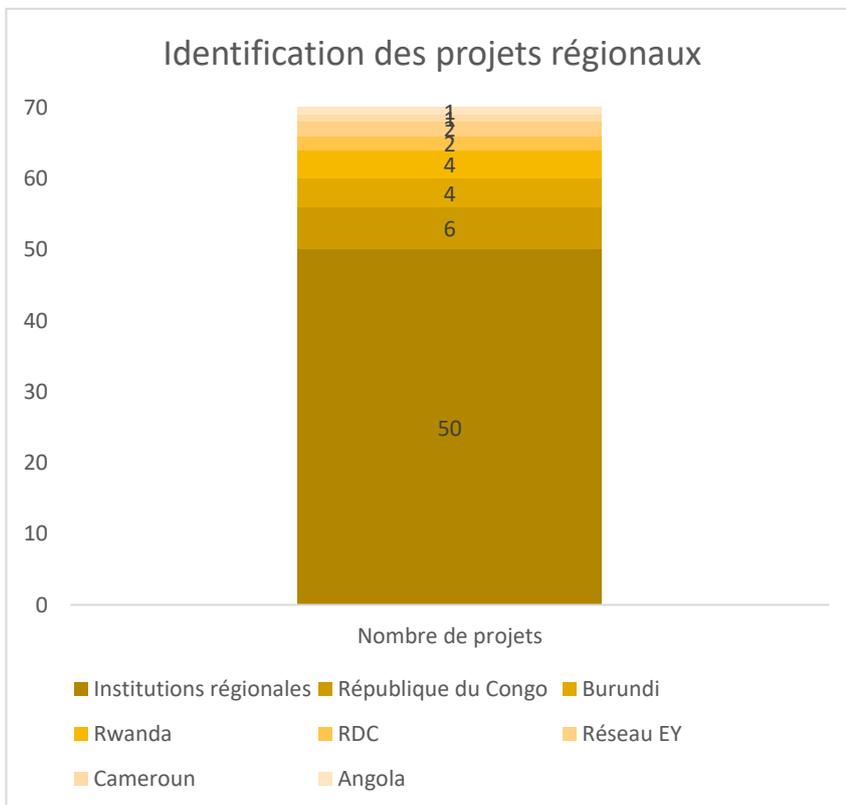


* Budget pour le projet appartenant au Programme Sectoriel 17 à déterminer lors d'études de pré faisabilité

Figure 6 : Répartition des projets selon les programmes sectoriels du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

L'hétérogénéité dans la couverture des programmes sectoriels est principalement due aux différentes orientations stratégiques de chaque pays membre de la CCBC (confère fiches pays du premier Rapport Intermédiaire).

La figure 7 ci-dessus illustre le caractère régional des projets recueillis dans le cadre de l'Etude de Préfiguration.



Les institutions régionales ont pleinement joué leur rôle de plateformes multi-pays en proposant des projets répondant aux programmes sectoriels et aux CDN des Etats membres de la CCBC.

Le Burundi, le Rwanda, la République du Congo et la République Démocratique du Congo ont également identifié 20 projets régionaux renforçant ainsi l'intégration de la sous-région.

L'ensemble des projets régionaux a ainsi une valorisation de 3 563 373 444 USD.

A noter que les projets régionaux des pays sont déjà inclus dans le nombre de projets et la valorisation par pays.

La figure 8 ci-dessous présente une répartition visuelle des pays pouvant être inclus dans des projets régionaux.

Figure 7 : Identification des projets transfrontaliers par les pays et les institutions régionales

- Légende :**
- Pays pouvant être inclus dans au maximum 60 projets
 - Pays pouvant être inclus dans au maximum 45 projets
 - Pays pouvant être inclus dans au maximum 30 projets
 - Pays pouvant être inclus dans au maximum 15 projets

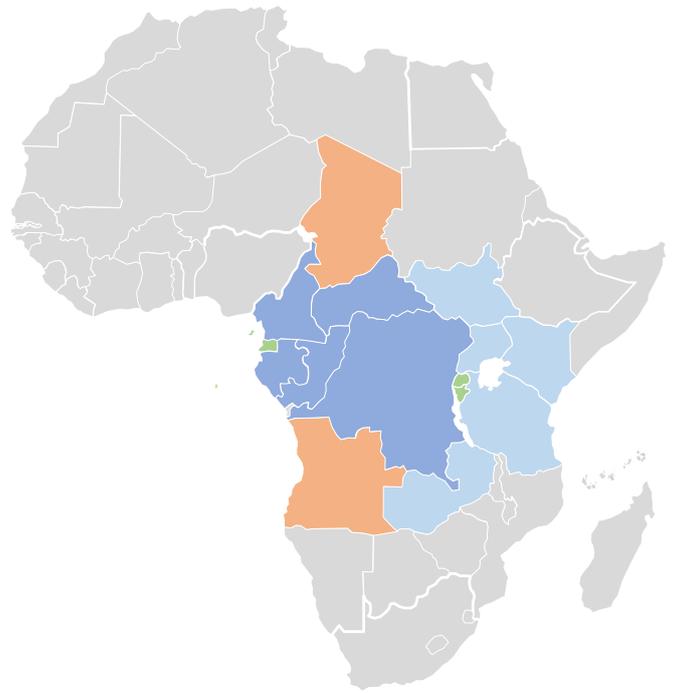


Figure 8 : Répartition géographique des projets régionaux

❖ Prise en considération des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans la construction du pipeline de projets :

A travers la collecte des projets, le Consortium EY - Inn pact a pu construire un pipeline qui répond à chaque Objectif de Développement Durable et répondre ainsi à un des enjeux principaux du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Le tableau 1 présente la manière dont les projets recueillis répondent collectivement aux ODD (figure 9).



Figure 9 : Les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD)

Objectifs de Développement Durable	Réponse amenée par le pipeline de projets	Quelques exemples
1. Pas de pauvreté	Certains projets inclus dans le pipeline ont pour objectif d'accompagner la croissance économique des pays membres de la CCBC, et plus particulièrement d'en assurer un partage équitable entre les populations locales. Un ensemble de projets du pipeline tente ainsi de créer des emplois durables, de promouvoir l'égalité et de mettre en place des systèmes renforçant la manière dont les populations peuvent répondre à des pertes économiques inattendues lors de catastrophes et mettre fin à l'extrême pauvreté.	BUR.7 RDC.63
2. Faim "Zéro"	Certains projets inclus dans le pipeline ont pour objectif de repenser la pratique de l'agriculture, la sylviculture et la pêche afin d'éradiquer les phénomènes de la sous-nutrition et de la faim. Un ensemble de projets du pipeline tente ainsi d'augmenter les capacités de la productivité agricole, de la sylviculture, de la pêche et des systèmes durables de production de nourriture afin d'entériner les problèmes de faim.	BUR.1 G.E.5
3. Bonne santé et bien-être	Certains projets inclus dans le pipeline ont pour objectifs de lutter contre les épidémies liées aux changements climatiques et d'assurer le bien-être de toutes les populations de la sous-région. Un ensemble de projets du pipeline tente ainsi d'instaurer des systèmes sanitaires, de sensibilisation et de prévention afin de lutter contre les épidémies, d'améliorer l'hygiène et de faciliter l'accès de tous à la santé et aux soins.	BUR.4 CICOS.14
4. Education de qualité	Certains projets inclus dans le pipeline ont pour objectif de fournir une éducation inclusive et équitable afin de doter les populations locales d'outils pour lutter contre les effets du changement climatique. Un ensemble de projets du pipeline tente ainsi de former des experts sur les sujets climatiques qui pourront disséminer leur connaissance et plus particulièrement sensibiliser les populations locales.	RDC.64 GAB.8
5. Egalité entre les sexes	Certains projets inclus dans le pipeline ont pour objectif de lutter contre les discriminations et les violences subies par les femmes et les filles dans toutes les régions du monde. Un ensemble de projets du pipeline tente de fournir des solutions afin de lutter contre ce phénomène en mettant en place de nouveaux cadres juridiques concernant l'égalité des femmes sur le lieu du travail et l'éradication des pratiques néfastes ciblant les femmes.	RDC.64 CICOS.10
6. Eau propre et assainissement	Certains projets inclus dans le pipeline ont pour objectif d'assurer l'approvisionnement en eau de l'ensemble des populations qui seront impactées à court terme à cause des effets du changement climatique. Un ensemble de projets du pipeline tente de créer des infrastructures et des installations assurant l'approvisionnement en eau potable à l'ensemble de la population de la sous-région.	G.E.3 TCH.2
7. Energie propre et d'un coût abordable	Certains projets inclus dans le pipeline ont pour objectif d'améliorer l'électrification de la sous-région via des sources propres et renouvelables. Un ensemble de projets du pipeline tente de créer des infrastructures de production d'électricité verte d'origines hydraulique, photovoltaïque et géothermique.	BUR.7 BUR.10
8. Travail décent et	Certains projets inclus dans le pipeline ont pour objectif de garantir des conditions décentes de travail afin d'avoir un effet stimulant sur l'économie sans avoir des effets nocifs sur l'environnement.	BUR.7 TCH.3

croissance économique	Un ensemble de projets du pipeline tente de donner un accès accru aux services financiers afin de générer des revenus, d'accumuler des actifs et de réaliser des investissements productifs.	
9. Industrie, innovation et infrastructure	Certains projets inclus dans le pipeline ont pour objectif de garantir des investissements dans l'infrastructure (transport fluvial, irrigation, hydro-énergie, technologies de l'information et de la communication). Un ensemble de projets du pipeline tente de mettre en place des projets d'envergure dans les domaines de l'industrie et de l'infrastructure aquatique pour répondre aux enjeux du Bassin du Congo.	BUR.7 CICOS.13
10. Inégalités réduites	L'ensemble des projets inclus dans le pipeline a pour objectif de réduire les inégalités entre les populations de la sous-région. Un ensemble de projets du pipeline tente de mettre en place un cadre juridique et opérationnel afin de lutter contre de vastes disparités vis-à-vis de l'accès à l'eau, à la santé et à un travail décent.	TCH3. RWA.14
11. Villes et communautés durables	Certains projets inclus dans le pipeline ont pour objectif de mettre en place des pratiques efficaces de planification et de gestion urbaines pour faire face aux défis posés par l'urbanisation. Un ensemble de projets du pipeline tente de mettre en place des projets de renforcement des capacités afin de faciliter l'accès aux services de base, à l'énergie et aux transports.	ANG.5 BUR.4
12. Consommation et production responsables	Certains projets inclus dans le pipeline ont pour objectifs d'encourager les populations à utiliser durablement les ressources à leur disposition et à mettre en place des infrastructures durables. Un ensemble de projets du pipeline tente de mettre en place des projets de renforcement des capacités afin d'expliquer aux populations locales la chaîne d'approvisionnement tout en impliquant l'ensemble des acteurs clés (du producteur jusqu'au consommateur final), d'éduquer les consommateurs sur la consommation durable et les modes de vie et d'engager les acteurs politiques dans cette démarche responsable.	G.E.5 TCH.3
13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	L'ensemble des projets inclus dans le pipeline a pour objectif de réduire les effets néfastes du changement climatique tant sur l'échelle de l'Atténuation que sur celle de l'Adaptation. Certains permettront également la sauvegarde de la biodiversité et des différents écosystèmes à préserver. Les projets incluent ou incluront systématiquement des études d'impacts climatiques afin de produire un inventaire des gaz à effet de serre selon les normes internationales.	BUR.1 SAO.1
14. Vie aquatique	Certains projets inclus dans le pipeline ont pour objectif de gérer prudemment les ressources aquatiques tout en assurant une croissance économique viable et durable aux populations locales. Un ensemble de projets du pipeline tente de mettre en place des projets favorisant une gestion durable des ressources aquatiques et la lutte contre la pollution marine et contre l'acidification des océans.	CICOS.14 CICOS.15
15. Vie terrestre	Certains projets inclus dans le pipeline ont pour objectifs de renforcer la gestion des ressources naturelles et d'accroître la productivité des terres. Un ensemble de projets du pipeline tente de mettre en place des projets luttant contre la déforestation et la dégradation, et définissant des plans concrets d'affectation des terres.	BUR.1 RWA.7
16. Paix, justice et institutions efficaces	Certains projets inclus dans le pipeline vont par leur caractère régional permettre de consolider l'entraide entre les peuples de la sous-région et ainsi favoriser la paix et la justice pour tous face aux effets néfastes du changement climatique. Le renforcement de	CICOS.14 BUR.7

	capacités prévu par certains projets permettra également d'améliorer le fonctionnement des institutions.	
17. Partenariats pour la réalisation des objectifs	Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo est par définition un partenariat fort entre les pays de la sous-région du Bassin du Congo afin de réaliser l'ensemble des objectifs de développement durable. L'implémentation de cet instrument financier sera également accompagnée de l'implémentation d'un cadre juridique climatique commun aux pays membres de la CCBC.	CICOS.16 CICOS.7

Tableau 1 : Réponse du pipeline aux 17 ODD

2.2.1.4 - Structuration du plan d'investissement

2.2.1.4.1 - Rappel de la méthodologie de qualification

Le Consortium EY - Innpact a procédé à l'analyse de la maturité des projets du pipeline du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo sur la base des informations transmises par les Points Focaux Fonds Bleu et porteurs de projets.

Le Consortium EY - Innpact s'est également basé sur les fiches d'identification de projets afin de définir sa stratégie de qualification de la maturité des projets en trois niveaux de maturité :

- ▶ Maturité de niveau un (M1) : il s'agit de projets pouvant être financés sous une période de six mois ;
- ▶ Maturité de niveau deux (M2) : il s'agit de projets pouvant être financés sous une période comprise entre six mois et deux ans ;
- ▶ Maturité de niveau trois (M3) : il s'agit de projets pouvant être financés au-delà d'une période de deux ans.

Méthodologie de qualification des projets :

L'évaluation des projets a été réalisée grâce à une fiche de notation, réalisée par le Consortium EY - Innpact et validée par les différentes parties prenantes lors de la réunion d'initialisation, qui a permis d'évaluer la maturité des projets selon les aspects opérationnel, financier, économique, juridique et risques.

L'axe 1 n'a pas été pris en considération dans cette analyse de maturité car il s'agit d'informations descriptives du projet, ne relevant pas du domaine technique, et qui par conséquent ne sauront être évaluées de manière objective.

Pour les axes 2, 3, 4, 5 et 6 une notation entre 0, 1 et 2 a été attribuée à chaque projet :

- ▶ La note 0 correspond à une absence de réponse ou à une réponse négative ne répondant pas à la question posée ;
- ▶ La note 1 correspond à une réponse incomplète ;
- ▶ La note 2 correspond à une réponse complète.

Par ailleurs le Consortium EY - Innpact a considéré les réponses de type « Non Applicable » comme satisfaisantes.

Suite à l'attribution des points pour chaque élément référencé, une note globale a été donnée à chaque projet. Cette note est la somme de toutes les notes attribuées à chaque axe technique. Ainsi chaque projet a été noté sur un total de 10 points.

$$Note\ Globale\ Projet = \sum_{k=2}^6 Note\ Axe_k$$

Enfin un pourcentage de maturité a été établi pour chaque projet :

$$\%Maturité = \frac{Note\ Globale\ Projet}{10} \times 100$$

Le Consortium EY - Innpact définit ainsi les degrés de maturités comme suit :

- ▶ Maturité de niveau une (M1) : il s'agit de tous les projets ayant une notation supérieure ou égale à 80% ;
- ▶ Maturité de niveau deux (M2) : il s'agit de tous les projets ayant une notation comprise en 50% et 80% ;
- ▶ Maturité de niveau trois (M3) : il s'agit de tous les projets ayant une notation inférieure à 50%.

Il est à noter que la méthodologie de notation a été modifiée par rapport à celle présentée dans le Rapport d'Initialisation pour deux raisons principales :

- ▶ La méthodologie initiale supposait que l'ensemble des Points Focaux Fonds Bleu et porteurs de projets fournissent des projets selon le modèle déterminé conjointement avec les différentes parties. Or la majorité des projets a été communiquée suivant des formats différents et très hétérogènes, compliquant ainsi la tâche du Consortium EY - Innpact à suivre sa méthodologie initiale de notation.
- ▶ La méthodologie initiale supposait également de noter aussi bien le caractère politique que financier à travers la bancabilité des projets. Néanmoins, suite aux recommandations des parties prenantes lors du deuxième Comité de Pilotage, les critères politiques et financiers, notamment la bancabilité, ne sont plus à prendre en considération pour la structuration du pipeline.

Le Consortium EY - Innpact a assisté les Points Focaux Fonds Bleu et porteurs de projets tout au long de l'étude afin d'améliorer la maturité des projets pour les faire passer de la catégorie « M2 » à la catégorie « M1 » et de la catégorie « M3 » à la catégorie « M2 ».

Enfin, il est à noter que depuis la réunion du deuxième Comité de Pilotage, l'analyse de bancabilité n'est plus requise lors de cette étude de préfiguration. En effet, la notion de bancabilité ne répond pas aux sept engagements des Chefs d'Etats instituant le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

2.2.1.4.2 - Présentation du pipeline structuré

Le tableau ci-dessous (Tableau 2) présente le pipeline de projets du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo qualifié à travers une notation sur les 5 aspects suivants : économique, juridique, opérationnel, financier et analyse de risques.

Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis au Consortium EY - Innpact par	Coût USD	Axe 2: Aspect Economique	Axe 3: Aspect Juridique	Axe 4: Aspect Opérationnel	Axe 5: Aspect Financier	Axe 6: Analyse des Risques	Note Globale	Maturité
Lutte contre les espèces envahissantes	National	Angola	Angola	1 000 000	2	2	1	2	2	9	M1
Valoriser les zones humides pour l'écotourisme	National	Angola	Angola	5 500 000	2	2	1	2	2	9	M1
Mesures de mitigation des effets de la sécheresse dans les provinces de Cunene et Namibe	National	Angola	Angola	85 000 000	2	2	1	2	2	9	M1
Création de réserves de mangroves	National	Angola	Angola	10 000 000	2	2	1	2	2	9	M1
Suivi des écosystèmes côtiers de la ville de Luanda	National	Angola	Angola	2 000 000	2	2	1	2	2	9	M1
Impact de l'utilisation du mercure sur la santé humaine	National	Angola	Angola	7 000 000	2	2	1	2	2	9	M1
Pêche artisanale maritime développée par le réseau de femmes victimes des mines en Angola	National	Angola	Angola	3 500 000	2	2	2	2	2	10	M1
Assainissement condominial simplifié	National	Angola	Angola	81 780 000	2	2	1	2	2	9	M1
Implémentation de la surveillance épidémiologique communautaire dans les provinces de Cuando Cubango, Malanje, Zaire et Namibe	National	Angola	Angola	1 000 000	2	2	1	2	2	9	M1
Amélioration de la gestion des déchets hospitaliers et des services de santé	National	Angola	Angola	3 000 000	2	2	1	2	2	9	M1
Autonomisation communautaire - Initiatives de gestion des pavillons communautaires	National	Angola	Angola	550 000	2	2	1	2	2	9	M1
Programme régional de lutte contre la vulnérabilité côtière par le reboisement avec des mangroves	Régional	Angola / République Démocratique du Congo / Congo	Angola	5 000 000	2	2	1	2	2	9	M1
Pêche maritime développée par les femmes victimes de mines	National	Angola	Angola	1 500 000	2	2	2	2	2	10	M1
Projet de reboisement agroforestier des bassins versants du lac Tanganka au Burundi pour lutter contre l'érosion	National	Burundi	Burundi	30 000 000	0	2	2	2	2	8	M1
Aménagement des centrales hydroélectriques nationales	National	Burundi	Burundi	304 000 000	1	2	2	2	2	9	M1
Projet de renforcement de l'adduction d'eau potable des villes de Gitega et ses environs, Rumonge, Nyanza-Lac, Kirundo, Makamba, Bubanza, Karuzi, Cankuzo, Muramvya, Cibitoke et centres de la plaine de l'Imbo	National	Burundi	Burundi	91 314 223	1	2	2	2	2	9	M1
Projet de conservation et gestion durable des ressources hydrauliques des bassins versants de la rivière Ruvubu	National	Burundi	Burundi	25 000 000	0	2	2	2	2	8	M1
Projets de participation régionale pour la construction d'ouvrages d'irrigation au Burundi	Régional	Burundi / Kenya / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Ouganda / Tanzanie	Burundi	En cours de valorisation	1	2	2	2	2	9	M1
Projet d'irrigation des plaines de l'Imbo (Imbo Centre, Nyanza-Lac) et de la dépression du Mosso (Gihofi, Rumpungwe)	National	Burundi	Burundi	50 000 000	1	2	2	2	2	9	M1

Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis au Consortium EY - Innpact par	Coût USD	Axe 2: Aspect Economique	Axe 3: Aspect Juridique	Axe 4: Aspect Opérationnel	Axe 5: Aspect Financier	Axe 6: Analyse des Risques	Note Globale	Maturité
Projet de construction de réseaux collectifs d'assainissement liquide pour la collecte et le transport des eaux usées et de stations d'épuration de ces eaux usées et traitement des boues pour les villes de Buzanza, Cankuzo, Gitega, Ngozi, Kayanza, Muyinga, Mwaro, Muramvya, Kirundo, Karusi, Rutana et Ruyigi	National	Burundi	Burundi	34 770 000	0	2	2	2	2	8	M1
Projet de traitement des déchets solides municipaux dans la ville de Bujumbura pour produire de l'électricité	National	Burundi	Burundi	50 000 000	1	2	2	2	2	9	M1
Projet de construction d'un réseau collectif d'assainissement liquide pour la collecte et le transport des eaux usées des quartiers Sud de la ville de Bujumbura et de stations d'épuration de ces eaux usées pour l'évacuation des eaux dépolluées vers le milieu récepteur et traitement des boues	National	Burundi	Burundi	30 000 000	0	2	2	2	2	8	M1
Projet d'extension du système d'alimentation en eau potable de la ville de Bujumbura pour les quartiers Sud (Gisyo, Nyabugete 4-5) et pour les nouveaux quartiers viabilisés (Nkenga-Busoro, Kizingwe-Bihara, Kiyange, Kajaga) par captage des eaux du lac Tanganyika	National	Burundi	Burundi	72 989 507	1	2	2	2	2	9	M1
Projet d'aménagement hydroélectrique régional de Ruzizi IV (Burundi, République Démocratique du Congo, Rwanda)	Régional	Burundi / République Démocratique du Congo / Rwanda	Burundi	1 258 000 000	1	2	2	2	2	9	M1
Projet d'appui au programme régional d'aménagement intégré du lac Tanganyika (PRODAP)	Régional	Burundi / République Démocratique du Congo / Rwanda / Tanzanie / Zambie	Burundi	68 440 000	1	2	2	2	2	9	M1
Projet d'approvisionnement en eau et assainissement dans le bassin du lac Victoria	Régional	Burundi / Kenya / Ouganda / Rwanda / Tanzanie	Burundi	68 440 000	0	0	0	2	2	4	M3
Projet de restauration et de développement durable de l'économie des mangroves au Cameroun	National	Cameroun	Cameroun	56 708 776	0	0	1	2	2	5	M2
Projet pilote de restauration du Lac Ossa - Edea	National	Cameroun	Cameroun	193 000	0	0	1	2	2	5	M2
Projet de restauration des écosystèmes forestiers du lac Tchad et du bassin versant du Logone dans l'extrême Nord du Cameroun	Régional	Cameroun	Cameroun	18 639 057	0	0	0	2	2	4	M3
Mesures d'urgence en cas d'inondation	National	Cameroun	Cameroun	108 000 000	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Projet d'études et de préparation d'un programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural	National	Cameroun	Cameroun	4 361 000	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Stratégie de développement de la filière café en Afrique Centrale	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	18 500 000	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Amélioration de l'accès à l'alimentation pour les populations vulnérables	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	70 000 000	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Promotion de l'entreprenariat jeune (hommes, femmes) en milieu rural et péri-urbain d'Afrique Centrale (PREJEAC)	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	61 000 000	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3

Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis au Consortium EY - Innpart par	Coût USD	Axe 2: Aspect Economique	Axe 3: Aspect Juridique	Axe 4: Aspect Opérationnel	Axe 5: Aspect Financier	Axe 6: Analyse des Risques	Note Globale	Maturité
Promotion et vulgarisation des techniques performantes de pêche et pisciculture	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / Tchad	Institution régionale	7 373 520	0	0	1	2	2	5	M2
Appui au développement d'aménagement et d'entretien des voies navigables au niveau des organisations des bassins existants et des pays	Régional	Burundi / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / Tchad	Institution régionale	54 128 340	0	0	1	2	2	5	M2
Appui aux organisations de bassins et des services hydrologiques nationaux à mettre en place ou renforcer des cadres appropriés pour le suivi hydrologique et hydrographique des cours d'eau	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	983 136	0	0	1	2	2	5	M2
Appui au renforcement des capacités de recherche-développement dans le domaine de l'eau	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	1 657 925	0	0	1	2	2	5	M2
Elaboration de plans d'action de renforcement et d'extension des systèmes d'approvisionnement en eau et l'assainissement des zones urbaine, semi-urbaine et rurale	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	8 295 210	0	0	1	2	2	5	M2
Appui à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en milieux urbain, péri urbain et semi urbain	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	652 740 858	0	0	1	2	2	5	M2
Promotion des produits forestiers non-ligneux (PFNL)	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	11 000 000	Informations non transmises au Consortium EY - Innpart					0	M3
Appui à l'élaboration de schémas nationaux de développement des infrastructures d'irrigation	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	22 735 020	0	0	1	2	2	5	M2
Appui à la gestion de la transhumance transfrontalière et des questions sécuritaires (hydraulique pastorale, aires de pâturage, couloir de transhumance, etc.)	Régional	Cameroun / République Centrafricaine / Tchad	Institution régionale	6 144 600	0	0	1	2	2	5	M2
Elaboration et mise en œuvre de plans de développement de l'hydraulique pastorale	Régional	Angola / Cameroun / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / Tchad	Institution régionale	7 434 966	0	0	1	2	2	5	M2
Réalisation de l'exécution des travaux d'interconnexion entre le Tchad et le Cameroun et électrification des localités transfrontalières	Régional	Cameroun / Tchad	Institution régionale	167 580 000	0	0	1	2	2	5	M2
Équipement des sites de Bendera (18,6 MW) et Piana Muanga (29 MW) : réhabilitation, extension et interconnexion avec les réseaux de l'Est (Rwanda, Burundi à travers Uvira)	Régional	Burundi / République Démocratique du Congo	Institution régionale	196 627 200	0	0	1	2	2	5	M2
Etude et mise en œuvre du programme de réhabilitation de Ruzizi I et Ruzizi II et d'aménagement de Ruzizi III	Régional	Burundi / République Démocratique du Congo / Rwanda	Institution régionale	430 122 000	0	0	1	2	2	5	M2
Études d'aménagement hydroélectrique de Lancrenon et lignes associées	Régional	Cameroun / République Centrafricaine / Tchad	Institution régionale	1 228 920	0	0	1	2	2	5	M2
Développement des pêches et de l'aquaculture en Afrique Centrale	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	32 000 000	Informations non transmises au Consortium EY - Innpart					0	M3

Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis au Consortium EY - Innpact par	Coût USD	Axe 2: Aspect Economique	Axe 3: Aspect Juridique	Axe 4: Aspect Opérationnel	Axe 5: Aspect Financier	Axe 6: Analyse des Risques	Note Globale	Maturité
Appui à la mise en place d'un Observatoire régional de l'eau	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	1 474 704	0	0	1	2	2	5	M2
Appui à la réorganisation de services publics de production et de distribution d'eau potable et d'assainissement en Afrique Centrale	Régional	Angola / Burundi / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	553 014	0	0	1	2	2	5	M2
Appui au développement des systèmes de surveillance des eaux naturelles au niveau des pays	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	1 117 200	0	0	1	2	2	5	M2
Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'action nationaux de développement de l'hydroélectricité	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	6 267 492	0	0	1	2	2	5	M2
Appui au développement d'une stratégie de développement du transport fluvial dans l'espace CEEAC et suivi de sa mise en œuvre	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Congo / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / Tchad	Institution régionale	983 136	0	0	1	2	2	5	M2
Elaboration d'un programme de promotion de l'industrie du tourisme et des loisirs basés sur la valorisation des plans d'eau, au niveau des pays de la Région	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	811 087	0	0	1	2	2	5	M2
Appui à la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau et à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base dans 4 Etats membres de la CEEAC	Régional	Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République du Congo	Institution régionale	31 927 342	0	0	1	2	2	5	M2
Réduire la vulnérabilité des communautés de pêcheurs et des populations environnantes aux IST / VIH / SIDA et renforcer leur santé reproductive dans la zone CEMAC	Régional	Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République du Congo / Tchad	Institution régionale	5 306 700	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Lutte contre les zoonoses et autres maladies des animaux terrestres et aquatiques dans la CEMAC	Régional	Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République du Congo / Tchad	Institution régionale	59 602 620	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Amélioration de la résilience des éleveurs, des pêcheurs et des aquaculteurs face aux changements climatiques	Régional	Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République du Congo / Tchad	Institution régionale	8 513 064	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Promotion de la pêche continentale et de l'aquaculture dans la zone CEMAC	Régional	Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République du Congo / Tchad	Institution régionale	6 937 812	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Développement de la pêche dans les îles Pale et Annobon	Régional	Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République du Congo / Tchad	Institution régionale	13 629 840	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Lutte contre le braconnage et les pratiques de pêche illégales, non déclarées et non réglementées	Régional	Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République du Congo / Tchad	Institution régionale	15 327 984	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Réhabilitation du système de suivi hydrologique	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	6 988 900	1	2	2	2	2	9	M1
Élaborer et mettre en œuvre un plan de développement et de gestion durable de l'ERFMNI	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	818 747	1	2	1	2	2	8	M1

Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis au Consortium EY - Innpact par	Coût USD	Axe 2: Aspect Economique	Axe 3: Aspect Juridique	Axe 4: Aspect Opérationnel	Axe 5: Aspect Financier	Axe 6: Analyse des Risques	Note Globale	Maturité
Réaliser un projet pilote de construction de débarcadères en tenant compte des facteurs socio-économiques dans les pays membres de la CICOS	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	2 749 211	1	2	1	2	2	8	M1
Construire des baleinières pilote selon les normes en la matière afin d'en faire la promotion dans les États membres de la CICOS	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	2 749 211	1	2	1	2	2	8	M1
Construction et réhabilitation des ports et quais d'accostage	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	818 747	1	2	1	2	2	8	M1
Appuyer les Etats membres dans la gestion des déchets au niveau des principaux ports du réseau fluvial de la CICOS et à bord des unités fluviales	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	1 800 000	1	1	2	2	2	8	M1
Identifier et promouvoir les mesures de contrôle des eaux naturelles, des rejets polluants et de préservation de la qualité des eaux	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	1 900 000	1	2	2	2	2	9	M1
Définir et mettre en œuvre un mécanisme de financement pérenne des travaux d'entretien et d'aménagement des voies navigables dans les Etats membres de la CICOS	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	188 675	1	2	1	2	2	8	M1
Réaliser une étude technico-économique du transport par voies d'eau intérieures dans les Etats membres de la CICOS	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	60 000	1	2	1	2	2	8	M1
Mettre en place un système de gestion durable pour l'exploitation des ressources halieutiques	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	1 200 000	1	1	1	2	2	7	M2
Concevoir et réaliser des projets pilote de lutte contre les Plantes Aquatiques Envahissantes et en faire la promotion	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	1 600 000	1	1	1	2	2	7	M2
Développement durable du système d'allocation de la ressource	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	669 735	1	2	2	2	2	9	M1
Concevoir et réaliser des projets pilotes de micro- et pico-électricité associés à la production de l'eau potable	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	3 485 103	1	2	2	2	2	9	M1
Concevoir et réaliser des projets pilotes d'écotourisme fluvial dans le bassin du Congo	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	1 600 000	1	1	2	2	2	8	M1
Élaborer la Charte d'écotourisme du bassin du Congo	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	300 000	1	2	2	2	2	9	M1
Elaborer et mettre en place une stratégie marketing pour la promotion de l'écotourisme fluvial dans le bassin du Congo	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	600 000	1	2	2	2	2	9	M1
Appuyer la mise en application de la Convention d'Exploitation du Pool Malebo signée entre le Congo et la République Démocratique du Congo	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	536 853	1	2	1	2	2	8	M1

Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis au Consortium EY - Inn pact par	Coût USD	Axe 2: Aspect Economique	Axe 3: Aspect Juridique	Axe 4: Aspect Opérationnel	Axe 5: Aspect Financier	Axe 6: Analyse des Risques	Note Globale	Maturité
Réaliser des études pour l'entretien et l'aménagement des passes réputées difficiles sur les voies intérieures dans les Etats membres de la CICOS	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	2 014 608	1	2	1	2	2	8	M1
Réaliser une étude de faisabilité pour la construction d'un ouvrage de régulation de l'Oubangui	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	1 730 615	1	2	1	2	2	8	M1
Projet sur la création d'une banque pour le financement de l'agriculture	National	République du Congo	République du Congo	25 545 000	0	0	0	2	2	4	M3
Projet sur la chaîne de valeur manioc	National	République du Congo	République du Congo	10 045 146	0	0	0	2	2	4	M3
Projet sur la chaîne de valeur de la banane et du plantain	National	République du Congo	République du Congo	29 802 500	0	0	0	2	2	4	M3
Projet sur la chaîne de valeur de l'anacardier	National	République du Congo	République du Congo	1 805 180	0	0	0	2	2	4	M3
Développement des filières de l'élevage	National	République du Congo	République du Congo	1 146 532 829	1	0	0	2	2	5	M2
Projet sur la chaîne de valeur du maïs et du soja	National	République du Congo	République du Congo	10 218 000	1	0	0	2	2	5	M2
Renforcement des mécanismes intégrés de protection des groupes vulnérables	National	République du Congo	République du Congo	212 875	2	0	0	2	2	6	M2
Réduction des probabilités de matérialisation des différents types de catastrophes, ainsi que la réduction de l'ampleur de leurs effets néfastes (pertes de vies, biens, etc.)	National	République du Congo	République du Congo	119 210	2	0	0	2	2	6	M2
Programme de lutte intégrée contre les plantes aquatiques envahissantes au Congo	National	République du Congo	République du Congo	5 000 000	0	0	0	2	2	4	M3
Protection du littoral contre les changements climatiques	National	République du Congo	République du Congo	10 054 800				2	2	4	M3
Projet d'équipement des foyers ruraux en kits solaires	National	République du Congo	République du Congo	4 087 200	0	0	1	2	2	5	M2
Stratégie, plan d'action, prévention, atténuation de l'érosion hydrique dans les principales villes du Congo	National	République du Congo	République du Congo	1 192 100	Informations non transmises au Consortium EY - Inn pact					0	M3
Sécuriser les réserves cruciales de biodiversité, de carbone et d'eau dans les tourbières du bassin du Congo et créer une bonne gouvernance	National	République du Congo	République du Congo	25 248 720	Informations non transmises au Consortium EY - Inn pact					0	M3

Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis au Consortium EY - Innpact par	Coût USD	Axe 2: Aspect Economique	Axe 3: Aspect Juridique	Axe 4: Aspect Opérationnel	Axe 5: Aspect Financier	Axe 6: Analyse des Risques	Note Globale	Maturité
Cartographie des zones humides	National	République du Congo	République du Congo	851 500	0	0	0	2	2	4	M3
Etude de vulnérabilité des écosystèmes face aux changements climatiques	National	République du Congo	République du Congo	340 600	0	0	0	2	2	4	M3
Cartographie des zones des tourbières	National	République du Congo	République du Congo	340 600	0	0	0	2	2	4	M3
Réalisation des inventaires fauniques et floristiques nationaux	National	République du Congo	République du Congo	851 500	0	0	0	2	2	4	M3
Cartographie des zones de mangroves	National	République du Congo	République du Congo	340 600	0	0	0	2	2	4	M3
Construction et équipement de l'école de métiers de pêche à Mossaka	National	République du Congo	République du Congo	12 772 500	1	0	0	2	2	5	M2
Construction et équipement de l'école de pêche maritime et d'économie fluviale à Pointe Noire	National	République du Congo	République du Congo	42 575 000	0	0	0	2	2	4	M3
Projet de micro hydroélectricité	National	République du Congo	République du Congo	En cours de valorisation	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Projet de développement des tourbières de la cuvette centrale du bassin du Congo	Régional	République Démocratique du Congo / République du Congo	République du Congo	30 000 000	0	0	1	2	2	5	M2
Fleuves sans plastique et forêt verte	National	République du Congo	République du Congo	En cours de valorisation	0	0	1	2	2	5	M2
Projet de développement de la myciculture par la promotion et la valorisation de la chaîne de valeur des champignons comestibles par les PACL en Afrique Centrale	Régional	Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Sao Tomé et Principe / Tchad	République du Congo	170 300	0	0	0	2	2	4	M3
Projet de déploiement des industries communautaires de développement et de valorisation du Gnetum Africanum pour les PACL dans les pays forestiers du bassin du Congo	National	République du Congo	République du Congo	851 500	0	0	0	2	2	4	M3
Etudes régionales documentaires sur les résultats de la recherche et sur l'état des lieux des cadres légaux sur les PFNL phares en Afrique Centrale	Régional	Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Sao Tome et Principe / Tchad	République du Congo	51 090	0	0	0	2	2	4	M3
Appui aux peuples autochtones et communautés locales pour la protection et la conservation des forêts et de la biodiversité dans l'espace COMIFAC en Afrique Centrale	Régional	Burundi / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Tchad	République du Congo	7 340 000	1	0	0	2	2	5	M2
Mobilisation et renforcement des capacités des OSC et leaders communautaires des pays du Bassin du Congo pour une gestion durable des milieux aquatiques	Régional	Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République du Congo / Tchad	République du Congo	510 900	1	1	1	2	2	7	M2

Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis au Consortium EY - Innpact par	Coût USD	Axe 2: Aspect Economique	Axe 3: Aspect Juridique	Axe 4: Aspect Opérationnel	Axe 5: Aspect Financier	Axe 6: Analyse des Risques	Note Globale	Maturité
Promotion de l'économie bleue à travers l'expertise locale et le développement des capacités nationales dans les pays du Bassin du Congo	Régional	Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République du Congo / Tchad	République du Congo	2 043 600	1	1	1	2	2	7	M2
Projet d'alimentation en eau potable de la communauté urbaine de Bouansa (AEP Bouansa)	National	République du Congo	République du Congo	10 315 405	0	0	0	2	2	4	M3
Projet de gestion intégrée des forêts de mangroves	National	République du Congo	République du Congo	10 000 000	0	0	0	2	2	4	M3
Projet d'assainissement de Boundji	National	République du Congo	République du Congo	11 858 119	0	0	0	2	2	4	M3
Assainissement de la ville de Gamboma	National	République du Congo	République du Congo	12 388 246	0	0	0	2	2	4	M3
Projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de Mouyondzi	National	République du Congo	République du Congo	11 135 572	0	0	0	2	2	4	M3
Projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable d'Ongogni (SAEP Ongogni)	National	République du Congo	République du Congo	6 435 169	0	0	0	2	2	4	M3
Amélioration et conservation des sols de savane par l'introduction des pratiques agroforestières	National	République du Congo	République du Congo	306 540	0	0	0	2	2	4	M3
Création de deux Centres Maraichers sur la rive gauche de la LEFINI et au bord de MPAMA	National	République du Congo	République du Congo	En cours de valorisation	0	0	0	2	2	4	M3
Dégradation des écosystèmes forestiers du Congo par les activités artisanales d'or (orpaillage)	National	République du Congo	République du Congo	468 325	1	0	1	2	2	6	M2
Implantation des structures industrielles aquacoles dans le bassin de l'Alima	National	République du Congo	République du Congo	3 931 680	0	0	0	2	2	4	M3
Construction d'une usine de recyclage des déchets de la ville de Brazzaville	National	République du Congo	République du Congo	44 688 000	0	0	0	2	2	4	M3
Projet de réhabilitation des voies fluviales navigables en République du Congo	National	République du Congo	République du Congo	255 450 000	0	0	0	2	2	4	M3
Etude de faisabilité du projet d'appui à l'agriculture vivrière en périphérie de centres urbains	National	République du Congo	République du Congo	3 351 504	1	0	0	2	2	5	M2
Restauration des zones forestières dégradées par des techniques d'enrichissement et de Régénération Naturelle Assistée (RNA)	National	République du Congo	République du Congo	587 535	1	0	0	2	2	5	M2

Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis au Consortium EY - Inn pact par	Coût USD	Axe 2: Aspect Economique	Axe 3: Aspect Juridique	Axe 4: Aspect Opérationnel	Axe 5: Aspect Financier	Axe 6: Analyse des Risques	Note Globale	Maturité
Sélection d'espèces et production de plants destinés au bois de feu et charbon de bois	National	République du Congo	République du Congo	340 600	1	0	1	2	2	6	M2
Sylviculture paysanne en vue de la production de bois à usage multiple par de petits opérateurs privés	National	République du Congo	République du Congo	425 750	1	0	1	2	2	6	M2
Systèmes agroforestiers par introduction des cacaoyers sous acacias dans les zones de savanes	National	République du Congo	République du Congo	519 415	1	0	0	2	2	5	M2
Entretien des voies navigables congolaises et des infrastructures portuaires, confrontées à l'ensablement et à la pollution des eaux	National	République du Congo	République du Congo	En cours de valorisation	0	0	0	2	2	4	M3
Valorisation de la Basse Alima	National	République du Congo	République du Congo	En cours de valorisation	0	0	0	2	2	4	M3
Création du centre de formation et de ressources aquacoles de l'Alima "CFRAA"	National	République du Congo	République du Congo	En cours de valorisation	1	1	1	2	2	7	M2
Projet de foyers améliorés et de compensation carbone au Congo	National	République du Congo	République du Congo	378 666	1	0	1	2	2	6	M2
Développement de la chaîne de valeur de poisson d'eau douce	National	République du Congo	République du Congo	En cours de valorisation	0	0	0	2	2	4	M3
Développement de la mécanisation agricole	National	République du Congo	République du Congo	144 000 000	0	0	0	2	2	4	M3
Projet sur les nouveaux villages agricoles	National	République du Congo	République du Congo	92 181 857	0	0	0	2	2	4	M3
Projet sur la chaîne de valeur café et cacao	National	République du Congo	République du Congo	27 292 278	0	0	0	2	2	4	M3
Plan de développement forestier communautaire districts urbains	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	10 000 000	Informations non transmises au Consortium EY - Inn pact					4	M3
Promotion de l'écotourisme sur le mont Alen	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	5 960 500	1	0	0	2	2	5	M2
Création d'un Service météorologique national en Guinée Equatoriale pour s'adapter aux conditions extrêmes causées par le changement climatique	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	22 344 000	1	2	1	2	2	8	M1
Projet de forêts communautaires pour la plantation d'arbres médicinaux et comestibles	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	307 000	1	1	1	2	2	7	M2

Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis au Consortium EY - Innpact par	Coût USD	Axe 2: Aspect Economique	Axe 3: Aspect Juridique	Axe 4: Aspect Opérationnel	Axe 5: Aspect Financier	Axe 6: Analyse des Risques	Note Globale	Maturité
Ecoles de terrain visant à améliorer le développement de la production agricole en Guinée Equatoriale	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	307 000	1	1	0	2	2	6	M2
Approvisionnement et assainissement de l'eau potable pour les communautés locales situées autour des zones protégées	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	4 000 000	2	1	1	2	2	8	M1
Energie durable pour tous : promotion de l'hydroélectricité à petite échelle à Bioko et d'autres solutions d'énergie propre pour les îles isolées	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	43 502 968	0	1	0	2	2	5	M2
Amélioration de la chaîne de valeur de la pêche artisanale en Guinée Equatoriale	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	429 300	2	2	2	2	2	10	M1
Intégration de la biodiversité marine à la gestion marine durable en Guinée Equatoriale	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	3 000 000	2	2	2	2	2	10	M1
Plan national de reboisement forestier	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	11 172 000	1	1	0	2	2	6	M2
Diagnostic des zones humides dans le territoire de Guinée Equatoriale	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	5 000 000	1	1	1	2	2	7	M2
Construction de téléphériques sur l'île et la région continentale	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	25 000 000	1	1	1	2	2	7	M2
Caractérisation et cartographie des zones inondables et à risques d'inondations au Gabon	National	Gabon	Gabon	2 000 000	1	2	2	2	2	9	M1
Gestion intégrée du bassin versant du grand Nzeme dans le département du Komo Mondah	National	Gabon	Gabon	10 000 000	1	2	2	2	2	9	M1
Projet de développement d'un plan de gestion durable des mangroves	National	Gabon	Gabon	2 000 000	1	2	2	2	2	9	M1
Projet de lutte contre la Jacinthe d'eau et autres plantes envahissantes des milieux aquatiques	National	Gabon	Gabon	4 000 000	1	2	2	2	2	9	M1
Mise en place d'un système de suivi de l'érosion côtière et de la submersion marine	National	Gabon	Gabon	1 829 347	2	2	2	2	2	10	M1
Electrification Rurale via le développement de mini centrales hydroélectriques	National	Gabon	Gabon	30 000 000	1	2	2	2	2	9	M1
Renforcement des services d'information climatique pour l'adaptation face aux changements climatiques	National	Gabon	Gabon	2 000 000	1	2	2	2	2	9	M1

Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis au Consortium EY - Innpact par	Coût USD	Axe 2: Aspect Economique	Axe 3: Aspect Juridique	Axe 4: Aspect Opérationnel	Axe 5: Aspect Financier	Axe 6: Analyse des Risques	Note Globale	Maturité
Programme d'introduction à l'éco-citoyenneté	National	Gabon	Gabon	2 000 000	1	2	2	2	2	9	M1
Projet de financement supplémentaire à destination de l'enseignement primaire	National	Kenya	Kenya	9 475 000	Informations non transmises au Consortium EY - Innpart					0	M3
Programme hydrologique à petite échelle	National	Kenya	Kenya	10 000 000	Informations non transmises au Consortium EY - Innpart					0	M3
Politique de développement de la gestion des risques de catastrophe avec une option de retrait	National	Kenya	Kenya	200 000 000	Informations non transmises au Consortium EY - Innpart					0	M3
Amélioration des services de santé maternelle et infantile en matière de reproduction	National	Ouganda	Ouganda	25 000 000	Informations non transmises au Consortium EY - Innpart					0	M3
Projet intégré de gestion et de développement de l'eau	National	Ouganda	Ouganda	313 000 000	Informations non transmises au Consortium EY - Innpart					0	M3
Modernisation des infrastructures d'eau et d'électricité	National	République Centrafricaine	République Centrafricaine	20 000 000	Informations non transmises au Consortium EY - Innpart					0	M3
Projet de développement du système électrique de Boali et d'interconnexion des réseaux électriques République Centrafricaine - République Démocratique du Congo	Régional	République Centrafricaine / République Démocratique du Congo	République Centrafricaine	En cours de valorisation	Informations non transmises au Consortium EY - Innpart					0	M3
Projet d'électrification de 7 villages en République Centrafricaine à partir de la centrale de Mobayi (République Démocratique du Congo)	Régional	République Centrafricaine / République Démocratique du Congo	République Centrafricaine	37 208 346	Informations non transmises au Consortium EY - Innpart					0	M3
Amélioration de l'accès à l'eau potable en zone rurale	National	République Centrafricaine	République Centrafricaine	6 000 000	0	0	0	2	2	4	M3
Promotion des petites centrales hydroélectriques pour alimenter des mini-réseaux afin d'assurer un meilleur accès aux services énergétiques modernes en République Centrafricaine	National	République Centrafricaine	République Centrafricaine	19 303 000	2	2	1	2	2	9	M1
Coopérative d'apiculteurs artisanaux des quatre préfectures forestières du Sud-Ouest de la République Centrafricaine pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté parmi les populations autochtones Bayaka	National	République Centrafricaine	République Centrafricaine	2 759 285	1	0	0	2	2	5	M2
Projet PANA – zone côtière	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	15 669 000	0	0	0	2	2	4	M3
Projet de promotion de la mini et micro hydraulique	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	2 256 150	0	0	0	2	2	4	M3
Ensemble pour la réduction des déchets plastiques	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	2 000 000	0	0	0	2	2	4	M3

Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis au Consortium EY - Innpact par	Coût USD	Axe 2: Aspect Economique	Axe 3: Aspect Juridique	Axe 4: Aspect Opérationnel	Axe 5: Aspect Financier	Axe 6: Analyse des Risques	Note Globale	Maturité
Projet de lutte contre l'érosion via un programme de conservation des forêts dans la province de Tshopo, Kasai, Kinshasa, Bafwasene-Mamba et multi province et territoire	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	112 173 350	0	0	0	2	2	4	M3
Appui au reboisement communautaire et intégré dans les territoires d'Uvira et Walungu/ Sud-Kivu	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	79 540	0	0	0	2	2	4	M3
Réduire la vulnérabilité au changement climatique des communautés locales en République Démocratique du Congo grâce à l'adaptation basée sur les écosystèmes en forêt et zones humides	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	23 500 000	0	0	0	2	2	4	M3
Adaptation des petits agriculteurs au changement climatique en appui au PSPA-CC dans la province du Nord Kivu, Sud Kivu et Maniema, ex province orientale	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	14 000 000	0	0	0	2	2	4	M3
Projet d'appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres en République Démocratique du Congo	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	109 000 000	0	0	0	2	2	4	M3
Projet d'amélioration des performances du transport fluvial et lacustre en République Démocratique du Congo	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	9 000 000	0	0	0	2	2	4	M3
Projet d'appui à l'exploitation de la pêche industrielle et à la sécurité alimentaire dans la région du lac Tanganyika	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	En cours de valorisation	0	0	0	2	2	4	M3
Reconstitution du capital végétal de la mangrove	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	170 000	0	0	0	2	2	4	M3
Expérimentation des poubelles jardins à Kinshasa	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	865 600	0	0	0	2	2	4	M3
Halte aux maladies d'origine hydrique dans la communauté	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	150 000	2	2	2	2	2	10	M1
Elevage de lapins et cobayes dans le territoire de Walungu en province du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	55 860	0	0	0	2	2	4	M3
Projet d'appui à l'auto prise en charge dans la sécurité alimentaire aux populations vulnérables dans les territoires de la province du Sud-Kivu	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	500 000	0	0	0	2	2	4	M3
Appui au système d'irrigation et de drainage Uvira et Fizi	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	55 000	0	0	0	2	2	4	M3
Projet d'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable et à l'assainissement des villages dans le secteur de Gombe Matadi	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	3 720 000	0	0	0	2	2	4	M3
Projet d'appui aux numéros verts 116 Kinshasa et 117 Goma (PANUVE)	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	2 200 000	0	0	0	2	2	4	M3

Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis au Consortium EY - Innpact par	Coût USD	Axe 2: Aspect Economique	Axe 3: Aspect Juridique	Axe 4: Aspect Opérationnel	Axe 5: Aspect Financier	Axe 6: Analyse des Risques	Note Globale	Maturité
Production d'eau potable pour les populations du Congo Central	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	68 906 550	2	2	2	2	2	10	M1
Lutte contre les déchets plastiques par l'introduction d'une micro usine de fabrication d'emballages papiers	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	1 759 040	2	2	1	2	2	9	M1
Projet de création d'un centre de vulgarisation agricole dans le territoire de Fizi, province du Sud-Kivu	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	1 112 840	0	0	0	2	2	4	M3
Projet de production de sacs biodégradables et lutte contre l'insalubrité dans les 3 communes de la ville de Bukavu	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	650 000	0	0	0	2	2	4	M3
Projet d'assainissement des eaux et de leur gestion dans la ville de Kinshasa	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	60 000	0	0	0	2	2	4	M3
Construction d'ouvrages hydroélectriques en milieux ruraux	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	2 735 000	0	0	0	2	2	4	M3
Recyclage et transformation des déchets plastiques en matériaux de construction	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	1 000 367	0	0	0	2	2	4	M3
Projet d'aquaculture et de repeuplement des eaux libres dans les provinces de Mai-Ndombe, Equateur, Mongala	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	10 000 000	0	0	0	2	2	4	M3
Projet intégré de réduction des hinterlands du fleuve Congo par le reboisement, la protection des forêts et la mise en défense des savanes	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	20 000 000	0	0	0	2	2	4	M3
Projet de lutte contre les érosions dans la ville de Kinshasa avec la participation des populations locales	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	3 754 000	2	2	1	2	2	9	M1
Projet d'appui aux acteurs du secteur privé pour la formulation des projet et l'accès aux fonds bleus	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	600 000	2	1	1	2	2	8	M1
Projet d'appui à la protection et à la conservation de la biodiversité dans les forêts du territoire de Kenge/Kwango	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	815 000	2	2	1	2	2	9	M1
Projet de boisement des savanes dans le secteur de Gombe Matadi par l'agroforesterie	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	3 000 000	0	0	0	2	2	4	M3
Restauration des paysages dégradés par le reboisement et l'agroforesterie dans la chefferie de Kabare dans la province du Sud-Kivu	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	900 000	2	2	1	2	2	9	M1
Projet de gestion communautaire durable de la biodiversité de la forêt de Wamba dans la province de Kwango	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	150 000	2	2	2	2	2	10	M1

Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis au Consortium EY - Inn pact par	Coût USD	Axe 2: Aspect Economique	Axe 3: Aspect Juridique	Axe 4: Aspect Opérationnel	Axe 5: Aspect Financier	Axe 6: Analyse des Risques	Note Globale	Maturité
Sensibilisation de la population sur la lutte anti-érosive	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	250 000	0	0	0	2	2	4	M3
Mur pour la prévention de l'épidémie Ebola dans les territoires de Fizi et Uvira	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	425 000	0	0	0	2	2	4	M3
Projet d'appui à l'approvisionnement en eau potable et à l'assainissement dans le territoire de Seke Banza	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	10 000 000	0	0	0	2	2	4	M3
Gestion et traitement des déchets solides dans la ville de Kinshasa	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	2 000 000	0	0	0	2	2	4	M3
Projet de gestion et traitement des déchets solides dans la commune de Bandalungwa	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	10 000 000	0	0	0	2	2	4	M3
Projet d'appui à la production et à la transformation des produits vivriers à Bondo, village Bondo dans la province de Bas-Uele	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	6 300 000	0	0	0	2	2	4	M3
Renforcement des capacités de résilience des populations de Kwango	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	10 000 000	0	0	0	2	2	4	M3
Projet d'évaluation de l'impact environnemental et social des rejets d'excréta humains dans rivière Kalamu, quartier Ndolo dans la commune de Limete	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	15 000 000	0	0	0	2	2	4	M3
Lutte contre l'érosion dans la ville de Kinshasa par des stratégies efficaces et techniques innovantes	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	500 000	2	2	2	2	2	10	M1
Implication des confessions religieuses pour la promotion du Fonds Bleu auprès de la population locale en République Démocratique du Congo	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	320 000	2	2	2	2	2	10	M1
Reforestation et agroforesterie autour la rivière Piopio	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	1 000 000	0	0	0	2	2	4	M3
Centre de pisciculture à Idiofa et de pêche à Mangai (Kwilu)	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	800 000	0	0	0	2	2	4	M3
Ecotourisme à Idiofa-Mingandi-Mangai	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	900 000	0	0	0	2	2	4	M3
Projet de renforcement des capacités et de la surveillance pour la maladie des aèdes (Chikungunya, Dengue, Fièvre jaune) dans la province du Kwilu en République Démocratique du Congo	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	6 818 510	Informations non transmises au Consortium EY - Inn pact					0	M3
Reboisement de la zone autour la source d'eau potable d'Idiofa	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	3 000 000	0	0	0	2	2	4	M3

Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis au Consortium EY - Innpact par	Coût USD	Axe 2: Aspect Economique	Axe 3: Aspect Juridique	Axe 4: Aspect Opérationnel	Axe 5: Aspect Financier	Axe 6: Analyse des Risques	Note Globale	Maturité
Projet d'adaptation et d'atténuation de la vulnérabilité des systèmes naturels et humains face aux changements climatiques en province du Sud Kivu	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	350 000	0	0	0	2	2	4	M3
Appui à la promotion à l'insertion professionnelle des populations	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	200 000	0	0	0	2	2	4	M3
Implantation d'un centre piscicole d'alevinage associé à la polyculture et élevage amélioré en faveur des pisciculteurs de l'interland de Kinshasa	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	243 900	2	1	2	2	2	9	M1
Vulgarisation de la santé sexuelle et de reproduction en tant que droits humains autour des aires protégées de la province de la Tshuapa (le parc Salonga et la réserve de faune et flore de Lomako)	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	1 526 000	2	2	2	2	2	10	M1
Pisciculture et élevage intégrés dans l'agriculture écologique	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	4 000 000	2	2	2	2	2	10	M1
Projet d'appui à l'agroforesterie pour améliorer la production agricole, la protection et la conservation de la biodiversité par les communautés locales dans la province du Kwilu	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	754 000	2	2	1	2	2	9	M1
Installation d'un laboratoire de recherche en industries agro-alimentaires (micro-brasserie) dans le territoire du Mayombe/Congo Central	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	819 499	2	2	2	2	2	10	M1
Exploitation agricole industrielle et sécurité alimentaire dans la province du Kasai Central en République Démocratique du Congo	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	10 000 000	2	2	2	2	2	10	M1
Renforcement des capacités et protocoles de surveillance pour la maladie à hépatite E en République Démocratique du Congo	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	3 090 000	2	2	2	2	2	10	M1
Renforcement des capacités et de la surveillance pour la maladie à virus Ebola	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	8 937 600				2	2	4	M3
Conséquences du changement climatique sur la biodiversité, les maladies zoonotiques et la dynamique des forêts des tourbières dans le site Ramsar Lac Tumba et Lac Mai Ndombe	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	30 525 000	2	2	2	2	2	10	M1
Renforcement des capacités et de la surveillance pour la maladie à virus Monkey Pox dans le site Ramsar Sangha-Likouala (Congo) et lac Tumba (République Démocratique du Congo) dans le bassin du Congo	Régional	République Démocratique du Congo / République du Congo	République Démocratique du Congo	2 272 837	0	0	0	2	2	4	M3
Création du centre international de primatologie africaine (CIPA) dans le bassin du Congo	Régional	République Démocratique du Congo / République du Congo	République Démocratique du Congo	61 050 000	2	2	2	2	2	10	M1
Planification stratégique du bassin versant pour les bassins versants de niveau 1	National	Rwanda	Rwanda	2 200 000	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Développement des ressources en eau à usages multiples de Taba Gakomeye	National	Rwanda	Rwanda	En cours de valorisation	0	0	0	2	2	4	M3

Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis au Consortium EY - Innpact par	Coût USD	Axe 2: Aspect Economique	Axe 3: Aspect Juridique	Axe 4: Aspect Opérationnel	Axe 5: Aspect Financier	Axe 6: Analyse des Risques	Note Globale	Maturité
Développement des ressources en eau à usages multiples d'Akanyaru	Régional	Rwanda	Rwanda	En cours de valorisation	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Hydroélectricité à petite échelle à Akanyaru	Régional	Rwanda	Rwanda	En cours de valorisation	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Gestion transfrontière des ressources en eau de des lacs Cyohoha, Rweru et du marais Akanyaru - projet GIRET	Régional	Burundi / Rwanda	Rwanda	60 600 000	0	0	1	2	2	5	M2
Réduire la vulnérabilité des communautés locales et renforcer les bassins versants	Régional	République Démocratique du Congo / Rwanda	Rwanda	5 432 220	2	2	1	2	2	9	M1
Récupération des eaux de pluie pour l'irrigation à petite échelle	National	Rwanda	Rwanda	10 600 000	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Programme national de biogaz domestique	National	Rwanda	Rwanda	En cours de valorisation	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Etude des nappes phréatiques et leurs cartographies	National	Rwanda	Rwanda	5 500 000	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Automatisation du réseau de surveillance hydraulique	National	Rwanda	Rwanda	685 307	0	0	0	2	2	4	M3
Programme national de stockage de l'eau	National	Rwanda	Rwanda	194 150 000	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Gestion des eaux pluviales dans les villes secondaires	National	Rwanda	Rwanda	41 580 000	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Réhabilitation des bassins versants de Kivu et Rusizi	National	Rwanda	Rwanda	5 329 184	1	2	2	2	2	9	M1
Réhabilitation des bassins versants de Nyabarongo et Mukungwa	National	Rwanda	Rwanda	44 882 721	2	2	1	2	2	9	M1
Gestion efficace, conservation et utilisation durable des écosystèmes de mangrove	National	Sao Tomé et Principe	Sao Tomé et Principe	4 000 000	2	2	1	2	2	9	M1
Gestion des déchets	National	Sao Tomé et Principe	Sao Tomé et Principe	5 000 000	2	2	1	2	2	9	M1
Contrôle de l'érosion des sols	National	Sao Tomé et Principe	Sao Tomé et Principe	3 000 000	2	2	1	2	2	9	M1

Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis au Consortium EY - Innpact par	Coût USD	Axe 2: Aspect Economique	Axe 3: Aspect Juridique	Axe 4: Aspect Opérationnel	Axe 5: Aspect Financier	Axe 6: Analyse des Risques	Note Globale	Maturité
Installation hydroélectrique de Lemba 2	National	Sao Tomé et Principe	Sao Tomé et Principe	9 500 000	1	2	1	2	2	8	M1
Alternatives à l'utilisation de produits chimiques dans l'agriculture familiale	National	Sao Tomé et Principe	Sao Tomé et Principe	5 500 000	2	2	1	2	2	9	M1
Fourniture de services de sante essentiels au Soudan du Sud	National	Soudan du Sud	Soudan du Sud	105 400 000	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Conservation et gestion du bassin versant du Kihansi	National	Tanzanie	Tanzanie	24 280 000	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Projet de sécurisation des services des bassins versants	National	Tanzanie	Tanzanie	5 262 012	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Programme de développement et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger (PIDACC/NB)	National	Tchad	Tchad	209 000 000	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3
Projet d'approvisionnement en eau potable et assainissement dans les centres semi urbains et ruraux des provinces méridionales du Tchad	National	Tchad	Tchad	6 794 244	2	2	2	2	2	10	M1
Projet d'appui aux filières pêche et aquaculture	National	Tchad	Tchad	27 632 727	1	2	2	2	2	9	M1
Aménagement forestier à but multiple et de gestion des terroirs villageois massifs situés le long des fleuves Chari, Logone et à l'embouchure du Lac Tchad	National	Tchad	Tchad	10 531 693	0	0	0	2	2	4	M3
Renforcer la résilience climatique des moyens de subsistance agricoles dans les régions agroécologiques	National	Zambie	Zambie	137 300 000	Informations non transmises au Consortium EY - Innpact					0	M3

Tableau 2 : Résultats du pipeline qualifié des projets du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

Enfin, l'Annexe 8 fournit le tableau récapitulatif du pipeline de projet.

* Confère Annexe 5 afin d'obtenir les valeurs des taux de change.

Dans cette section, le Consortium EY - Inn pact présente le pipeline de projets structuré par programmes sectoriels et présentant les projets dans un ordre de maturité croissante (tableau 3). Les références en vert renvoient vers les fiches d'identification des projets en Annexe 6 et ne concernent que les projets ayant une maturité « M1 » (les autres projets n'ayant pas suffisamment d'informations afin de compléter de telles fiches). Néanmoins, les références en orange et en gris renvoient vers les fiches synthétiques des projets ayant une maturité « M2 » et « M3 » en Annexe 7.

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis au Consortium EY - Inn pact par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 1 : Programme de développement de l'économie du transport durable sur le Bassin du Congo	Élaborer et mettre en œuvre un plan de développement et de gestion durable de l'ERFMNI	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	818 747	M1	CICOS.10
	Réaliser un projet pilote de construction de débarcadères en tenant compte des facteurs socio-économiques dans les pays membres de la CICOS	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	2 749 211	M1	CICOS.11
	Construire des baleinières pilote selon les normes en la matière afin d'en faire la promotion dans les États membres de la CICOS	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	2 749 211	M1	CICOS.12
	Construction et réhabilitation des ports et quais d'accostage	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	818 747	M1	CICOS.13
	Définir et mettre en œuvre un mécanisme de financement pérenne des travaux d'entretien et d'aménagement des voies navigables dans les États membres de la CICOS	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	188 675	M1	CICOS.16
	Réaliser une étude technico-économique du transport par voies d'eau intérieures dans les États membres de la CICOS	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	60 000	M1	CICOS.17
	Appuyer la mise en application de la Convention d'Exploitation du Pool Malebo signée entre le Congo et la République Démocratique du Congo	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	536 853	M1	CICOS.7
	Réaliser des études pour l'entretien et l'aménagement des passes réputées difficiles sur les voies intérieures dans les États membres de la CICOS	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	2 014 608	M1	CICOS.8
	Réaliser une étude de faisabilité pour la construction d'un ouvrage de régulation de l'Oubangui	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	1 730 615	M1	CICOS.9
	Appui au développement d'aménagement et d'entretien des voies navigables au niveau des organisations des bassins existants et des pays	Régional	Burundi / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / Tchad	Institution régionale	54 128 340	M2	CEEAC.31
	Appui au développement d'une stratégie de développement du transport fluvial dans l'espace CEEAC et suivi de sa mise en œuvre	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Tchad	Institution régionale	983 136	M2	CEEAC.54
	Projet de réhabilitation des voies fluviales navigables en République du Congo	National	République du Congo	République du Congo	255 450 000	M3	CONG.49
	Entretien des voies navigables congolaises et des infrastructures portuaires, confrontées à l'ensablement et à la pollution des eaux	National	République du Congo	République du Congo	En cours de valorisation	M3	CONG.54
	Projet d'appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres en République Démocratique du Congo	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	109 000 000	M3	RDC.19
Projet d'amélioration des performances du transport fluvial et lacustre en République Démocratique du Congo	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	9 000 000	M3	RDC.20	
					440 228 143		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 2 : Programme de développement de l'économie du système de suivi hydrométrique et météorologique	Réhabilitation du système de suivi hydrologique	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	6 988 900	M1	CICOS.1
	Développement durable du système d'allocation de la ressource	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	669 735	M1	CICOS.2
	Création d'un Service météorologique national en Guinée Equatoriale pour s'adapter aux conditions extrêmes causées par le changement climatique	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	22 344 000	M1	G.E.11
	Renforcement des services d'information climatique pour l'adaptation face aux changements climatiques	National	Gabon	Gabon	2 000 000	M1	GAB.8
	Appui aux organisations de bassins et des services hydrologiques nationaux à mettre en place ou renforcer des cadres appropriés pour le suivi hydrologique et hydrographique des cours d'eau	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Sao Tomé et Príncipe / Tchad	Institution régionale	983 136	M2	CEEAC.34
	Appui à la mise en place d'un Observatoire régional de l'eau	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Sao Tomé et Príncipe / Tchad	Institution régionale	1 474 704	M2	CEEAC.50
	Appui au développement des systèmes de surveillance des eaux naturelles au niveau des pays	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Sao Tomé et Príncipe / Tchad	Institution régionale	1 117 200	M2	CEEAC.52
	Cartographie des zones humides	National	République du Congo	République du Congo	851 500	M3	CONG.22
Etude de vulnérabilité des écosystèmes face aux changements climatiques	National	République du Congo	République du Congo	340 600	M3	CONG.23	
					36 769 775		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 3 : Programme de développement de l'économie de la pêche et l'aquaculture durables	Amélioration de la chaîne de valeur de la pêche artisanale en Guinée Equatoriale	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	429 300	M1	G.E.5
	Intégration de la biodiversité marine à la gestion marine durable en Guinée Equatoriale	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	3 000 000	M1	G.E.6
	Implantation d'un centre piscicole d'alevinage associé à la polyculture et élevage amélioré en faveur des pisciculteurs de l'hinterland de Kinshasa	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	243 900	M1	RDC.63
	Pisciculture et élevage intégrés dans l'agriculture écologique	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	4 000 000	M1	RDC.65
	Projet d'appui aux filières pêche et aquaculture	National	Tchad	Tchad	27 632 727	M1	TCH.3
	Pêche artisanale maritime développée par le réseau de femmes victimes des mines en Angola	National	Angola	Angola	3 500 000	M1	ANG.7
	Pêche maritime développée par les femmes victimes de mines	National	Angola	Angola	1 500 000	M1	ANG.13
	Promotion et vulgarisation des techniques performantes de pêche et pisciculture	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / Tchad	Institution régionale	7 373 520	M2	CEEAC.30
	Mettre en place un système de gestion durable pour l'exploitation des ressources halieutiques	Régional	Angola / Cameroun / Congo / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo	Institution régionale	1 200 000	M2	CICOS.18
	Construction et équipement de l'école de métiers de pêche à Mossaka	National	République du Congo	République du Congo	12 772 500	M2	CONG.27
	Développement des pêches et de l'aquaculture en Afrique Centrale	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	32 000 000	M3	CEEAC.5
	Amélioration de la résilience des éleveurs, des pêcheurs et des aquaculteurs face aux changements climatiques	Régional	Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République du Congo / Tchad	Institution régionale	8 513 064	M3	CEMAC.3
	Promotion de la pêche continentale et de l'aquaculture dans la zone CEMAC	Régional	Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République du Congo / Tchad	Institution régionale	6 937 812	M3	CEMAC.4
	Développement de la pêche dans les îles Pale et Annobon	Régional	Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République du Congo / Tchad	Institution régionale	13 289 840	M3	CEMAC.5
	Lutte contre le braconnage et les pratiques de pêche illégales, non déclarées et non réglementées	Régional	Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République du Congo / Tchad	Institution régionale	15 327 984	M3	CEMAC.6
	Construction et équipement de l'école de pêche maritime et d'économie fluviale à Pointe Noire	National	République du Congo	République du Congo	42 575 000	M3	CONG.28
	Implantation des structures industrielles aquacoles dans le bassin de l'Alima	National	République du Congo	République du Congo	3 931 680	M3	CONG.47
	Valorisation de la Basse Alima	National	République du Congo	République du Congo	En cours de valorisation	M3	CONG.55
	Développement de la chaîne de valeur de poisson d'eau douce	National	République du Congo	République du Congo	En cours de valorisation	M3	CONG.6
	Projet d'appui à l'exploitation de la pêche industrielle et à la sécurité alimentaire dans la région du lac Tanganyika	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	En cours de valorisation	M3	RDC.21
Projet d'aquaculture et de repeuplement des eaux libres dans les provinces de Mai-Ndombe, Equateur, Mongala	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	10 000 000	M3	RDC.39	
Centre de pisciculture à Idiofa et de pêche à Mangai (Kwilu)	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	800 000	M3	RDC.58	
					195 367 327		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 4 : Programme de l'économie de la pollution des plantes flottantes envahissantes	Lutte contre les espèces envahissantes	National	Angola	Angola	1 000 000	M1	ANG.1
	Projet de lutte contre la Jacinthe d'eau et autres plantes envahissantes des milieux aquatiques	National	Gabon	Gabon	4 000 000	M1	GAB.5
	Projet pilote de restauration du Lac Ossa - Edea	National	Cameroun	Cameroun	193 000	M2	CAM.2
	Concevoir et réaliser des projets pilotes de lutte contre les Plantes Aquatiques Envahissantes et en faire la promotion	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	1 600 000	M2	CICOS.19
	Programme de lutte intégrée contre les plantes aquatiques envahissantes au Congo	National	République du Congo	République du Congo	5 000 000	M3	CONG.18
					11 793 000		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 5 : Programme de l'économie de l'hydroélectricité	Aménagement des centrales hydroélectriques nationales	National	Burundi	Burundi	304 000 000	M1	BUR.10
	Projet d'aménagement hydroélectrique régional de Buzizi IV (Burundi, République Démocratique du Congo, Rwanda)	Régional	Burundi / République Démocratique du Congo / Rwanda	Burundi	1 258 000 000	M1	BUR.7
	Concevoir et réaliser des projets pilotes de micro- et pico-électricité associés à la production de l'eau potable	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	3 485 103	M1	CICOS.3
	Électrification Rurale via le développement de mini centrales hydroélectriques	National	Gabon	Gabon	30 000 000	M1	GAB.7
	Promotion des petites centrales hydroélectriques pour alimenter des mini-réseaux afin d'assurer un meilleur accès aux services énergétiques modernes en République Centrafricaine	National	République Centrafricaine	République Centrafricaine	19 303 000	M1	RCA.5
	Installation hydroélectrique de Lemba 2	National	Sao Tomé et Principe	Sao Tomé et Principe	9 500 000	M1	SAO.4
	Réalisation de l'exécution des travaux d'interconnexion entre le Tchad et le Cameroun et électrification des localités transfrontalières	Régional	Cameroun / Tchad	Institution régionale	167 580 000	M2	CEEAC.46
	Équipement des sites de Bendera (18,6 MW) et Piana Muanga (29 MW) : réhabilitation, extension et interconnexion avec les réseaux de l'Est (Rwanda, Burundi à travers Uvira)	Régional	Burundi / République Démocratique du Congo	Institution régionale	196 627 200	M2	CEEAC.47
	Etude et mise en œuvre du programme de réhabilitation de Buzizi I et Buzizi II et d'aménagement de Buzizi III	Régional	Burundi / République Démocratique du Congo / Rwanda	Institution régionale	430 122 000	M2	CEEAC.48
	Études d'aménagement hydroélectrique de Lancrenon et lignes associées	Régional	Cameroun / République Centrafricaine / Tchad	Institution régionale	1 228 920	M2	CEEAC.49
	Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'action nationaux de développement de l'hydroélectricité	Régional	Angola / Burundi / Gabon / Guinée Equatoriale / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	6 267 492	M2	CEEAC.53
	Énergie durable pour tous : promotion de l'hydroélectricité à petite échelle à Bioko et d'autres solutions d'énergie propre pour les îles isolées	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	43 502 968	M2	G.E.4
	Projet de micro hydroélectricité	National	République du Congo	République du Congo	En cours de valorisation	M3	CONG.29
	Programme hydrologique à petite échelle	National	Kenya	Kenya	10 000 000	M3	KEN.2
	Projet de développement du système électrique de Boali et d'interconnexion des réseaux électriques République Centrafricaine - République Démocratique du Congo	Régional	République Centrafricaine / République Démocratique du Congo	République Centrafricaine	En cours de valorisation	M3	RCA.2
	Projet d'électrification de 7 villages en République Centrafricaine à partir de la centrale de Mobayi (République Démocratique du Congo)	Régional	République Centrafricaine / République Démocratique du Congo	République Centrafricaine	37 208 346	M3	RCA.3
	Projet de promotion de la mini et micro hydraulique	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	2 256 150	M3	RDC.11
Construction d'ouvrages hydroélectriques en milieux ruraux	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	2 735 000	M3	RDC.37	
Hydroélectricité à petite échelle à Akanyaru	Régional	Rwanda	Rwanda	En cours de valorisation	M3	RWA.12	
					2 521 816 179		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 6 : Programme de l'économie de développement des systèmes d'irrigation et de drainage	Mesures de mitigation des effets de la sécheresse dans les provinces de Cunene et Namibe	National	Angola	Angola	85 000 000	M1	ANG.3
	Projets de participation régionale pour la construction d'ouvrages d'irrigation au Burundi	Régional	Burundi / Kenya / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Ouganda / Tanzanie	Burundi	En cours de valorisation	M1	BUR.13
	Projet d'irrigation des plaines de Imbo (Imbo Centre, Nyanza-Lac) et de la dépression du Mosso (Gihofi, Rumpungwe)	National	Burundi	Burundi	50 000 000	M1	BUR.2
	Appui à l'élaboration de schémas nationaux de développement des infrastructures d'irrigation	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	22 735 020	M2	CEEAC.42
	Élaboration et mise en œuvre de plans de développement de l'hydraulique pastorale	Régional	Angola / Cameroun / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / Tchad	Institution régionale	7 434 966	M2	CEEAC.45
	Création de deux Centres Maraichers sur la rive gauche de la LEFINI et au bord de MPAMA	National	République du Congo	République du Congo	En cours de valorisation	M3	CONG.45
	Appui au système d'irrigation et de drainage Uvira et Fizi	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	55 000	M3	RDC.27
Projet de sécurisation des services des bassins versants	National	Tanzanie	Tanzanie	5 262 012	M3	TAN.2	
					170 486 998		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 7 : Programme de développement de l'économie de l'eau et de l'assainissement	Projet de construction de réseaux collectifs d'assainissement liquide pour la collecte et le transport des eaux usées et de stations d'épuration de ces eaux usées et traitement des boues pour les villes de Bubanza, Cankuzo, Gitega, Ngozi, Kayanza, Muyinga, Mwaro, Muramya, Kirundo, Karuzi, Rutana et Ruyigi	National	Burundi	Burundi	34 770 000	M1	BUR.3
	Approvisionnement et assainissement de l'eau potable pour les communautés locales situées autour des zones protégées	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	4 000 000	M1	G.E.3
	Gestion des déchets	National	Sao Tomé et Príncipe	Sao Tomé et Príncipe	5 000 000	M1	SAO.2
	Projet d'approvisionnement en eau potable et assainissement dans les centres semi urbains et ruraux des provinces méridionales du Tchad	National	Tchad	Tchad	6 794 244	M1	TCH.2
	Assainissement condominial simplifié	National	Angola	Angola	81 780 000	M1	ANG.8
	Projet d'études et de préparation d'un programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural	National	Cameroun	Cameroun	4 361 000	M3	CAM.5
	Projet d'assainissement de Boudji	National	République du Congo	République du Congo	11 858 119	M3	CONG.40
	Assainissement de la ville de Gamboma	National	République du Congo	République du Congo	12 388 246	M3	CONG.41
	Projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable d'Ongogni (SAEP Ongogni)	National	République du Congo	République du Congo	6 435 169	M3	CONG.43
	Expérimentation des poubelles jardins à Kinshasa	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	865 600	M3	RDC.23
	Projet d'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable et à l'assainissement des villages dans le secteur de Gombe Matadi	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	3 720 000	M3	RDC.29
Projet d'assainissement des eaux et de leur gestion dans la ville de Kinshasa	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	60 000	M3	RDC.36	
					172 032 378		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 8 : Programme de développement de l'économie des systèmes de gestion et de traitement des déchets solides diversés dans les cours d'eaux et les océans	Projet de traitement des déchets solides municipaux dans la ville de Bujumbura pour produire de l'électricité	National	Burundi	Burundi	50 000 000	M1	BUR.4
	Appuyer les Etats membres dans la gestion des déchets au niveau des principaux ports du réseau fluvial de la CICOS et à bord des unités fluviales	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	1 800 000	M1	CICOS.14
	Lutte contre les déchets plastiques par l'introduction d'une micro usine de fabrication d'emballages papiers	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	1 759 040	M1	RDC.33
	Construction d'une usine de recyclage des déchets de la ville de Brazzaville	National	République du Congo	République du Congo	44 688 000	M3	CONG.48
	Ensemble pour la réduction des déchets plastiques	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	2 000 000	M3	RDC.14
	Recyclage et transformation des déchets plastiques en matériaux de construction	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	1 000 367	M3	RDC.38
	Gestion et traitement des déchets solides dans la ville de Kinshasa	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	2 000 000	M3	RDC.50
	Projet de gestion et traitement des déchets solides dans la commune de Bandalungwa	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	10 000 000	M3	RDC.51
Projet d'évaluation de l'impact environnemental et social des rejets d'excréments humains dans rivière Kalamu, quartier Ndolo dans la commune de Limete	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	15 000 000	M3	RDC.54	
					128 247 407		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 9 : Programme de développement de l'économie de traitement des eaux usées	Projet de construction d'un réseau collectif d'assainissement liquide pour la collecte et le transport des eaux usées des quartiers Sud de la ville de Bujumbura et de stations d'épuration de ces eaux usées pour l'évacuation des eaux dépolluées vers le milieu récepteur et traitement des boues	National	Burundi	Burundi	30 000 000	M1	BUR.5
					30 000 000		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 10 : Programme de développement de l'approvisionnement en eau potable	Projet de renforcement de l'adduction d'eau potable des villes de Gitega et ses environs, Rumonge, Nyanza-Lac, Kirundo, Makamba, Bubanza, Karuzi, Cankuzo, Muramya, Cibitoke et centres de la plaine de l'Imbo	National	Burundi	Burundi	91 314 223	M1	BUR.11
	Projet d'extension du système d'alimentation en eau potable de la ville de Bujumbura pour les quartiers Sud (Giso, Nyabugete 4-5) et pour les nouveaux quartiers viabilisés (Nkenga-Busoro, Kizingwe-Bihara, Kiyange, Kajaga) par captage des eaux du lac Tanganyika	National	Burundi	Burundi	72 989 507	M1	BUR.6
	Projet d'appui au programme régional d'aménagement intégré du lac Tanganika (PRODAP)	Régional	Burundi / République Démocratique du Congo / Rwanda / Tanzanie / Zambie	Burundi	68 440 000	M1	BUR.8
	Halte aux maladies d'origine hydrique dans la communauté	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	150 000	M1	RDC.24
	Production d'eau potable pour les populations du Congo Central	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	68 906 550	M1	RDC.32
	Elaboration de plans d'action de renforcement et d'extension des systèmes d'approvisionnement en eau et l'assainissement des zones urbaine, semi-urbaine et rurale	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Sao Tomé et Príncipe / Tchad	Institution régionale	8 295 210	M2	CEEAC.36
	Appui à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en milieu urbain, péri-urbain et semi-urbain	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Sao Tomé et Príncipe / Tchad	Institution régionale	652 740 858	M2	CEEAC.37
	Projet d'approvisionnement en eau et assainissement dans le bassin du lac Victoria	Régional	Burundi / Kenya / Ouganda / Rwanda / Tanzanie	Burundi	68 440 000	M3	BUR.9
	Projet d'alimentation en eau potable de la communauté urbaine de Bouansa (AEP Bouansa)	National	République du Congo	République du Congo	10 315 405	M3	CONG.39
	Projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de Mouyondzi	National	République du Congo	République du Congo	11 135 572	M3	CONG.42
	Modernisation des infrastructures d'eau et d'électricité	National	République Centrafricaine	République Centrafricaine	20 000 000	M3	RCA.1
	Amélioration de l'accès à l'eau potable en zone rurale	National	République Centrafricaine	République Centrafricaine	6 000 000	M3	RCA.4
	Projet d'appui à l'approvisionnement en eau potable et à l'assainissement dans le territoire de Seke Banza	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	10 000 000	M3	RDC.49
	Planification stratégique du bassin versant pour les bassins versants de niveau 1	National	Rwanda	Rwanda	2 200 000	M3	RWA.1
					1 090 927 325		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 11 : Programme de l'économie de paiement pour services environnementaux (PSE) basés sur la gestion durable des eaux	Projet de production de sacs biodégradables et lutte contre l'insalubrité dans les 3 communes de la ville de Bukavu	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	650 000	M3	RDC.35
					650 000		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 12 : Programme de lutte contre les érosions	Projet de reboisement agroforestier des bassins versants du lac Tanganika au Burundi pour lutter contre l'érosion	National	Burundi	Burundi	30 000 000	M1	BUR.1
	Mise en place d'un système de suivi de l'érosion côtière et de la submersion marine	National	Gabon	Gabon	1 829 347	M1	GAB.6
	Projet d'appui à la protection et à la conservation de la biodiversité dans les forêts du territoire de Kenge/Kwango	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	815 000	M1	RDC.43
	Restauration des paysages dégradés par le reboisement et l'agroforesterie dans la chefferie de Kabare dans la province du Sud-Kivu	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	900 000	M1	RDC.45
	Projet de gestion communautaire durable de la biodiversité de la forêt de Wamba dans la province de Kwango	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	150 000	M1	RDC.46
	Lutte contre l'érosion dans la ville de Kinshasa par des stratégies efficaces et techniques innovantes	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	500 000	M1	RDC.55
	Réhabilitation des bassins versants de Kivu et Rusizi	National	Rwanda	Rwanda	5 329 184	M1	RWA.7
	Réhabilitation des bassins versants de Nyabarongo et Mukungwa	National	Rwanda	Rwanda	44 882 721	M1	RWA.8
	Contrôle de l'érosion des sols	National	Sao Tomé et Principe	Sao Tomé et Principe	3 000 000	M1	SAO.3
	Projet de développement des tourbières de la cuvette centrale du bassin du Congo	Régional	République Démocratique du Congo / République du Congo	République du Congo	30 000 000	M2	CONG.3
	Dégradation des écosystèmes forestiers du Congo par les activités artisanales d'or (orpaillage)	National	République du Congo	République du Congo	468 325	M2	CONG.46
	Restauration des zones forestières dégradées par des techniques d'enrichissement et de Régénération Naturelle Assistée (RNA)	National	République du Congo	République du Congo	587 535	M2	CONG.50
	Sélection d'espèces et production de plants destinés au bois de feu et charbon de bois	National	République du Congo	République du Congo	340 600	M2	CONG.51
	Sylviculture paysanne en vue de la production de bois à usage multiple par de petits opérateurs privés	National	République du Congo	République du Congo	425 750	M2	CONG.52
	Plan national de reboisement forestier	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	11 172 000	M2	G.E.7
	Projet de restauration des écosystèmes forestiers du lac Tchad et du bassin versant du Logone dans l'extrême Nord du Cameroun	Régional	Cameroun / République Centrafricaine / Tchad	Cameroun	18 639 057	M3	CAM.3
	Stratégie de développement de la filière café en Afrique Centrale	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	18 500 000	M3	CEEAC.1
	Protection du littoral contre les changements climatiques	National	République du Congo	République du Congo	10 054 800	M3	CONG.19
	Stratégie, plan d'action, prévention, atténuation de l'érosion hydrique dans les principales villes du Congo	National	République du Congo	République du Congo	1 192 100	M3	CONG.20
	Sécuriser les réserves cruciales de biodiversité, de carbone et d'eau dans les tourbières du bassin du Congo et créer une bonne gouvernance	National	République du Congo	République du Congo	25 248 720	M3	CONG.21
	Cartographie des zones des tourbières	National	République du Congo	République du Congo	340 600	M3	CONG.24
	Plan de développement forestier communautaire districts urbains	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	10 000 000	M3	G.E.1
	Projet de lutte contre l'érosion via un programme de conservation des forêts dans la province de Tshopo, Kasai, Kinshasa, Bafwasene-Mamba et multi province et territoire	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	112 173 350	M3	RDC.1-5
	Appui au reboisement communautaire et intégré dans les territoires d'Uvira et Walungu/ Sud-Kivu	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	79 540	M3	RDC.16
	Adaptation des petits agriculteurs au changement climatique en appui au PSPA-CC dans la province du Nord Kivu, Sud Kivu et Maniema, ex province orientale	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	14 000 000	M3	RDC.18
	Projet intégré de réduction des hinterlands du fleuve Congo par le reboisement, la protection des forêts et la mise en défense des savanes	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	20 000 000	M3	RDC.40
	Projet de boisement des savanes dans le secteur de Gombe Matadi par l'agroforesterie	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	3 000 000	M3	RDC.44
	Sensibilisation de la population sur la lutte antérosive	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	250 000	M3	RDC.47
	Reforestation et agroforesterie autour la rivière Piopio	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	1 000 000	M3	RDC.57
	Reboisement de la zone autour la source d'eau potable d'Idiofa	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	3 000 000	M3	RDC.60
					367 878 629		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 13 : Programme de développement de l'économie des mangroves	Création de réserves de mangroves	National	Angola	Angola	10 000 000	M1	ANG.4
	Programme régional de lutte contre la vulnérabilité côtière par le reboisement avec des mangroves	Régional	Angola / République Démocratique du Congo / Congo	Angola	5 000 000	M1	ANG.12
	Projet de développement d'un plan de gestion durable des mangroves	National	Gabon	Gabon	2 000 000	M1	GAB.4
	Gestion efficace, conservation et utilisation durable des écosystèmes de mangrove	National	Sao Tomé et Principe	Sao Tomé et Principe	4 000 000	M1	SAO.1
	Projet de restauration et de développement durable de l'économie des mangroves au Cameroun	National	Cameroun	Cameroun	56 708 776	M2	CAM.1
	Diagnostic des zones humides dans le territoire de Guinée Equatoriale	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	5 000 000	M2	G.E.8
	Cartographie des zones de mangroves	National	République du Congo	République du Congo	340 600	M3	CONG.26
	Projet de gestion intégrée des forêts de mangroves	National	République du Congo	République du Congo	10 000 000	M3	CONG.4
	Reconstitution du capital végétal de la mangrove	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	170 000	M3	RDC.22
						93 219 376	

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 14 : Programme de développement de l'écotourisme et loisirs dans les zones humides, fluviales, côtières et maritimes	Valoriser les zones humides pour l'écotourisme	National	Angola	Angola	5 500 000	M1	ANG.2
	Autonomisation communautaire - Initiatives de gestion des pavillons communautaires	National	Angola	Angola	550 000	M1	ANG.11
	Concevoir et réaliser des projets pilotes d'écotourisme fluvial dans le bassin du Congo	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	1 600 000	M1	CICOS.4
	Elaborer la Charte d'écotourisme du bassin du Congo	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	300 000	M1	CICOS.5
	Elaborer et mettre en place une stratégie marketing pour la promotion de l'écotourisme fluvial dans le bassin du Congo	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	600 000	M1	CICOS.6
	Elaboration d'un programme de promotion de l'industrie du tourisme et des loisirs basés sur la valorisation des plans d'eau, au niveau des pays de la Région	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	811 087	M2	CEEAC.55
	Promotion de l'écotourisme sur le mont Alen	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	5 960 500	M2	G.E.10
	Construction de téléphériques sur l'île et la région continentale	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	25 000 000	M2	G.E.9
	Ecotourisme à Idiofa-Mingandi-Mangal	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	900 000	M3	RDC.59
					41 221 587		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 15 : Programme de développement des mécanismes de veille sanitaire, phytosanitaire et environnementale	Impact de l'utilisation du mercure sur la santé humaine	National	Angola	Angola	7 000 000	M1	ANG.6
	Alternatives à l'utilisation de produits chimiques dans l'agriculture familiale	National	Sao Tomé et Principe	Sao Tomé et Principe	5 500 000	M1	SAO.5
	Amélioration de la gestion des déchets hospitaliers et des services de santé	National	Angola	Angola	3 000 000	M1	ANG.10
	Amélioration des services de santé maternelle et infantile en matière de reproduction	National	Ouganda	Ouganda	25 000 000	M3	OUG.1
	Mur pour la prévention de l'épidémie Ebola dans les territoires de Fizi et Uvira	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	425 000	M3	RDC.48
Fourniture de services de santé essentiels au Soudan du Sud	National	Soudan du Sud	Soudan du Sud	105 400 000	M3	SOU.1	
					146 325 000		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 16 : Programme d'appui à la surveillance épidémiologique	Implémentation de la surveillance épidémiologique communautaire dans les provinces de Cuando Cubango, Malanje, Zaire et Namibe	National	Angola	Angola	1 000 000	M1	ANG.9
	Renforcement des capacités et protocoles de surveillance pour la maladie à hépatite E en République Démocratique du Congo	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	3 090 000	M1	RDC.69
	Réduire la vulnérabilité des communautés de pêcheurs et des populations environnantes aux IST / VIH / SIDA et renforcer leur santé reproductive dans la zone CEMAC	Régional	Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République du Congo / Tchad	Institution régionale	5 306 700	M3	CEMAC.1
	Lutte contre les zoonoses et autres maladies des animaux terrestres et aquatiques dans la CEMAC	Régional	Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République du Congo / Tchad	Institution régionale	59 602 620	M3	CEMAC.2
	Projet de renforcement des capacités et de la surveillance pour la maladie des aïdes (Chikungunya, Dengue, Fièvre jaune) dans la province du Kwilu en République Démocratique du Congo	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	6 818 510	M3	RDC.6
	Renforcement des capacités et de la surveillance pour la maladie à virus Ebola	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	8 937 600	M3	RDC.7
	Renforcement des capacités et de la surveillance pour la maladie à virus Monkey Pox dans le site Ramsar Sangha-Likouala (Congo) et lac Tumba (République Démocratique du Congo) dans le bassin du Congo	Régional	République Démocratique du Congo / République du Congo	République Démocratique du Congo	2 272 837	M3	RDC.8
					87 028 266		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 17 : Programme de développement de l'économie des savoir-faire traditionnels aquatiques	Création du centre de formation et de ressources aquacoles de l'Alima "CFRAA"	National	République du Congo	République du Congo	En cours de valorisation	M2	CONG.56
					0		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 18 : Programme de développement des compétences recherche scientifiques et innovations technologiques	Conséquences du changement climatique sur la biodiversité, les maladies zoonotiques et la dynamique des forêts des tourbières dans le site Ramsar Lac Tumba et Lac Mai Ndombe	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	30 525 000	M1	RDC.70
	Création du centre international de primatologie africaine (CIPA) dans le bassin du Congo	Régional	République Démocratique du Congo / République du Congo	République Démocratique du Congo	61 050 000	M1	RDC.9
	Appui au renforcement des capacités de recherche-développement dans le domaine de l'eau	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	1 657 925	M2	CEEAC.35
	Réalisation des inventaires fauniques et floristiques nationaux	National	République du Congo	République du Congo	851 500	M3	CONG.25
	Etudes régionales documentaires sur les résultats de la recherche et sur l'état des lieux des cadres légaux sur les PFNL phares en Afrique Centrale	Régional	Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Sao Tomé et Principe / Tchad	République du Congo	51 090	M3	CONG.33
	Conservation et gestion du bassin versant du Kihansi	National	Tanzanie	Tanzanie	24 280 000	M3	TAN.1
					118 415 515		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 19 : Programme de développement de la diplomatie de l'économie bleue	Appui à la réorganisation de services publics de production et de distribution d'eau potable et d'assainissement en Afrique Centrale	Régional	Angola / Burundi / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	553 014	M2	CEEAC.51
					553 014		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 20 : Programme de développement de l'économie côtière et des écosystèmes insulaires dans le bassin du Congo	Suivi des écosystèmes côtiers de la ville de Luanda	National	Angola	Angola	2 000 000	M1	ANG.5
	Installation d'un laboratoire de recherche en industries agro-alimentaires (micro-brasserie) dans le territoire du Mayombe/Congo Central	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	819 499	M1	RDC.67
	Exploitation agricole industrielle et sécurité alimentaire dans la province du Kasai Central en République Démocratique du Congo	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	10 000 000	M1	RDC.68
	Projet de forêts communautaires pour la plantation d'arbres médicinaux et comestibles	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	307 000	M2	G.E.12
					13 126 499		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité		
Programme Sectoriel 21 : Programme d'appui à la société civile et aux populations vulnérables (femme, jeunes, autochtones)	Renforcement des mécanismes intégrés de protection des groupes vulnérables	National	République du Congo	République du Congo	212 875	M2	CONG.16	
	Fleuves sans plastique et forêt verte	National	République du Congo	République du Congo	En cours de valorisation	M2	CONG.30	
	Appui aux peuples autochtones et communautés locales pour la protection et la conservation des forêts et de la biodiversité dans l'espace COMIFAC en Afrique Centrale	Régional	Burundi / Cameroun / Gabon / Rwanda / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Tchad	République du Congo	7 340 000	M2	CONG.34	
	Coopérative d'apiculteurs artisanaux des quatre préfectures forestières du Sud-Ouest de la République Centrafricaine pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté parmi les populations autochtones Bayaka	National	République Centrafricaine	République Centrafricaine	2 759 285	M2	RCA.6	
	Amélioration de l'accès à l'alimentation pour les populations vulnérables	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	70 000 000	M3	CEEAC.2	
	Promotion de l'entreprenariat jeune (hommes, femmes) en milieu rural et péri-urbain d'Afrique Centrale (PREIEAC)	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	61 000 000	M3	CEEAC.3	
	Promotion des produits forestiers non-ligneux (PFNL)	Régional	Angola / Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Sao Tomé et Principe / Tchad	Institution régionale	11 000 000	M3	CEEAC.4	
	Projet de développement de la myciculture par la promotion et la valorisation de la chaîne de valeur des champignons comestibles par les PACL en Afrique Centrale	Régional	Burundi / Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo / Rwanda / Tchad / Sao Tomé et Principe	République du Congo	170 300	M3	CONG.31	
	Projet de déploiement des industries communautaires de développement et de valorisation du Gnetum Africanum pour les PACL dans les pays forestiers du bassin du Congo	National	République du Congo	République du Congo	851 500	M3	CONG.32	
	Elevage de lapins et cobayes dans le territoire de Walungu en province du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	55 860	M3	RDC.25	
	Projet d'appui à l'auto prise en charge dans la sécurité alimentaire aux populations vulnérables dans les territoires de la province du Sud-Kivu	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	500 000	M3	RDC.26	
	Projet d'appui à la production et à la transformation des produits vivriers à Bondo, village Bondo dans la province de Bas-Uele	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	6 300 000	M3	RDC.52	
	Renforcement des capacités de résilience des populations de Kwango	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	10 000 000	M3	RDC.53	
	Appui à la promotion à l'insertion professionnelle des populations	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	200 000	M3	RDC.62	
	Programme de développement et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger (PIDACC/NB)	National	Tchad	Tchad	209 000 000	M3	TCH.1	
	Aménagement forestier à but multiple et de gestion des terroirs villageois massifs situés le long des fleuves Chari, Logone et à l'embouchure du Lac Tchad	National	Tchad	Tchad	10 531 693	M3	TCH.4	
	Renforcer la résilience climatique des moyens de subsistance agricoles dans les régions agroécologiques	National	Zambie	Zambie	137 300 000	M3	ZAM.1	
						527 221 513		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 22 : Programme transversal de communications sensibilisation, information, éducation et Marketing	Programme d'introduction à l'éco-citoyenneté	National	Gabon	Gabon	2 000 000	M1	GAB.9
	Projet de lutte contre les érosions dans la ville de Kinshasa avec la participation des populations locales	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	3 754 000	M1	RDC.41
	Projet d'appui aux acteurs du secteur privé pour la formulation des projet et l'accès aux fonds bleus	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	600 000	M1	RDC.42
	Implication des confessions religieuses pour la promotion du Fonds Bleu auprès de la population locale en République Démocratique du Congo	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	320 000	M1	RDC.56
	Vulgarisation de la santé sexuelle et de reproduction en tant que droits humains autour des aires protégées de la province de la Tshuapa (le parc Salonga et la réserve de faune et flore de Lomaka)	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	1 526 000	M1	RDC.64
	Projet d'appui à l'agroforesterie pour améliorer la production agricole, la protection et la conservation de la biodiversité par les communautés locales dans la province du Kwilu	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	754 000	M1	RDC.66
	Mobilisation et renforcement des capacités des OSC et leaders communautaires des pays du Bassin du Congo pour une gestion durable des milieux aquatiques	Régional	Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République du Congo / Tchad	République du Congo	510 900	M2	CONG.36
	Promotion de l'économie bleue à travers l'expertise locale et le développement des capacités nationales dans les pays du Bassin du Congo	Régional	Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République Centrafricaine / République du Congo / Tchad	République du Congo	2 043 600	M2	CONG.37
	Projet de financement supplémentaire à destination de l'enseignement primaire	National	Kenya	Kenya	9 475 000	M3	KEN.1
	Réduire la vulnérabilité au changement climatique des communautés locales en République Démocratique du Congo grâce à l'adaptation basée sur les écosystèmes en forêt et zones humides	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	23 500 000	M3	RDC.17
Projet d'appui aux numéros verts 116 Kinshasa et 117 Goma (PANUVE)	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	2 200 000	M3	RDC.30	
Projet d'adaptation et d'atténuation de la vulnérabilité des systèmes naturels et humains face aux changements climatiques en province du Sud Kivu	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	350 000	M3	RDC.61	
					47 033 500		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 23 : Protection des populations des régions côtières aux événements extrêmes liés à l'eau	Caractérisation et cartographie des zones inondables et à risques d'inondations au Gabon	National	Gabon	Gabon	2 000 000	M1	GAB.2
	Réduction des probabilités de matérialisation des différents types de catastrophes, ainsi que la réduction de l'ampleur de leurs effets néfastes (pertes de vies, biens, etc.)	National	République du Congo	République du Congo	119 210	M2	CONG.17
	Mesures d'urgence en cas d'inondation	National	Cameroun	Cameroun	108 000 000	M3	CAM.4
	Politique de développement de la gestion des risques de catastrophe avec une option de retrait	National	Kenya	Kenya	200 000 000	M3	KEN.3
	Projet PANA – zone côtière	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	15 669 000	M3	RDC.10
					325 788 210		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
Programme Sectoriel 24 : Gestion durable des ressources hydrauliques	Projet de conservation et gestion durable des ressources hydrauliques des bassins versants de la rivière Ruvubu	National	Burundi	Burundi	25 000 000	M1	BUR.12
	Identifier et promouvoir les mesures de contrôle des eaux naturelles, des rejets polluants et de préservation de la qualité des eaux	Régional	Angola / Cameroun / Gabon / République Centrafricaine / République Démocratique du Congo / République du Congo	Institution régionale	1 900 000	M1	CICOS.15
	Gestion intégrée du bassin versant du grand Nzeme dans le département du Komo Mondah	National	Gabon	Gabon	10 000 000	M1	GAB.3
	Réduire la vulnérabilité des communautés locales et renforcer les bassins versants	Régional	République Démocratique du Congo / Rwanda	Rwanda	5 432 220	M1	RWA.14
	Appui à la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau et à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base dans 4 Etats membres de la CEEAC	Régional	Cameroun / Gabon / Guinée Equatoriale / République du Congo	Institution régionale	31 927 342	M2	CEEAC.6
	Gestion transfrontalière des ressources en eau de des lacs Cyohoha, Rweru et du marais Akanyaru - projet GIRET	Régional	Burundi / Rwanda	Rwanda	60 600 000	M2	RWA.13
	Projet intégré de gestion et de développement de l'eau	National	Ouganda	Ouganda	313 000 000	M3	OUG.2
	Développement des ressources en eau à usages multiples de Taba Gakomeye	National	Rwanda	Rwanda	En cours de valorisation	M3	RWA.10
	Développement des ressources en eau à usages multiples d'Akanyaru	Régional	Rwanda	Rwanda	En cours de valorisation	M3	RWA.11
	Récupération des eaux de pluie pour l'irrigation à petite échelle	National	Rwanda	Rwanda	10 600 000	M3	RWA.15
	Etude des nappes phréatiques et leurs cartographies	National	Rwanda	Rwanda	5 500 000	M3	RWA.3
	Automatisation du réseau de surveillance hydraulique	National	Rwanda	Rwanda	685 307	M3	RWA.4
	Programme national de stockage de l'eau	National	Rwanda	Rwanda	194 150 000	M3	RWA.5
	Gestion des eaux pluviales dans les villes secondaires	National	Rwanda	Rwanda	41 580 000	M3	RWA.6
					700 374 868		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
CDN AGRICULTURE	Appui à la gestion de la transhumance transfrontalière et des questions sécuritaires (hydraulique pastorale, aires de pâturage, couloir de transhumance, etc.)	Régional	Cameroun / République Centrafricaine / Tchad	Institution régionale	6 144 600	M2	CEEAC.43
	Développement des filières de l'élevage	National	République du Congo	République du Congo	1 146 532 829	M2	CONG.14
	Projet sur la chaîne de valeur du maïs et du soja	National	République du Congo	République du Congo	10 218 000	M2	CONG.15
	Etude de faisabilité du projet d'appui à l'agriculture vivrière en périphérie de centres urbains	National	République du Congo	République du Congo	3 351 504	M2	CONG.5
	Systèmes agroforestiers par introduction des cacaoyers sous acacias dans les zones de savanes	National	République du Congo	République du Congo	519 415	M2	CONG.53
	Ecoles de terrain visant à améliorer le développement de la production agricole en Guinée Equatoriale	National	Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	307 000	M2	G.E.2
	Projet sur la création d'une banque pour le financement de l'agriculture	National	République du Congo	République du Congo	25 545 000	M3	CONG.10
	Projet sur la chaîne de valeur manioc	National	République du Congo	République du Congo	10 045 146	M3	CONG.11
	Projet sur la chaîne de valeur de la banane et du plantain	National	République du Congo	République du Congo	29 802 500	M3	CONG.12
	Projet sur la chaîne de valeur de l'anacardier	National	République du Congo	République du Congo	1 805 180	M3	CONG.13
	Amélioration et conservation des sols de savane par l'introduction des pratiques agroforestières	National	République du Congo	République du Congo	306 540	M3	CONG.44
	Développement de la mécanisation agricole	National	République du Congo	République du Congo	144 000 000	M3	CONG.7
	Projet sur les nouveaux villages agricoles	National	République du Congo	République du Congo	92 181 857	M3	CONG.8
	Projet sur la chaîne de valeur café et cacao	National	République du Congo	République du Congo	27 292 278	M3	CONG.9
Projet de création d'un centre de vulgarisation agricole dans le territoire de Fizi, province du Sud-Kivu	National	République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo	1 112 840	M3	RDC.34	
					1 499 164 689		

	Nom Projet	Type de projet	Zone d'implémentation	Transmis par	Budget Projet (US\$)	Maturité	
CDN ENERGIE	Projet d'équipement des foyers ruraux en kits solaires	National	République du Congo	République du Congo	4 087 200	M2	CONG.2
	Projet de foyers améliorés et de compensation carbone au Congo	National	République du Congo	République du Congo	378 666	M2	CONG.57
	Programme national de biogaz domestique	National	Rwanda	Rwanda	En cours de valorisation	M3	RWA.2
					4 465 866		

Tableau 3 : Pipeline structuré

2.2.1.4.3 - Analyse des résultats du pipeline structuré

La carte ci-dessous (Figure 10) présente la répartition géographique et par maturité des projets des Etats membres de la CCBC.

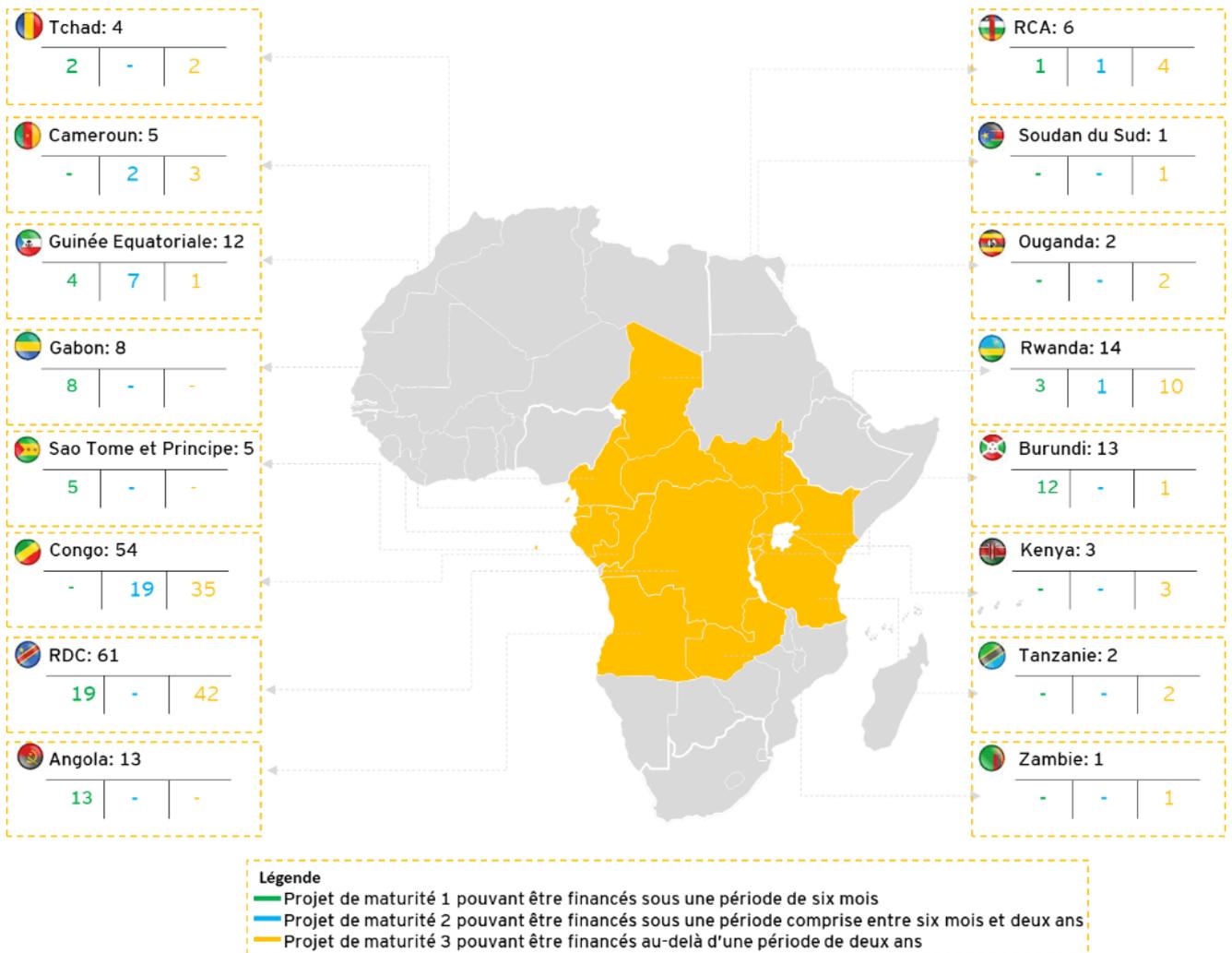


Figure 10 : Répartition géographique et par maturités des projets transmis par les Points Focaux Fonds Bleu

Les projets régionaux transmis par les Points Focaux respectifs pour chaque pays sont pris en compte dans la figure ci-dessus. Cette carte est donc à lire à la lumière de la figure 7.

❖ Répartition du pipeline par maturité :

La répartition du pipeline par maturité est présentée dans la figure 11 :

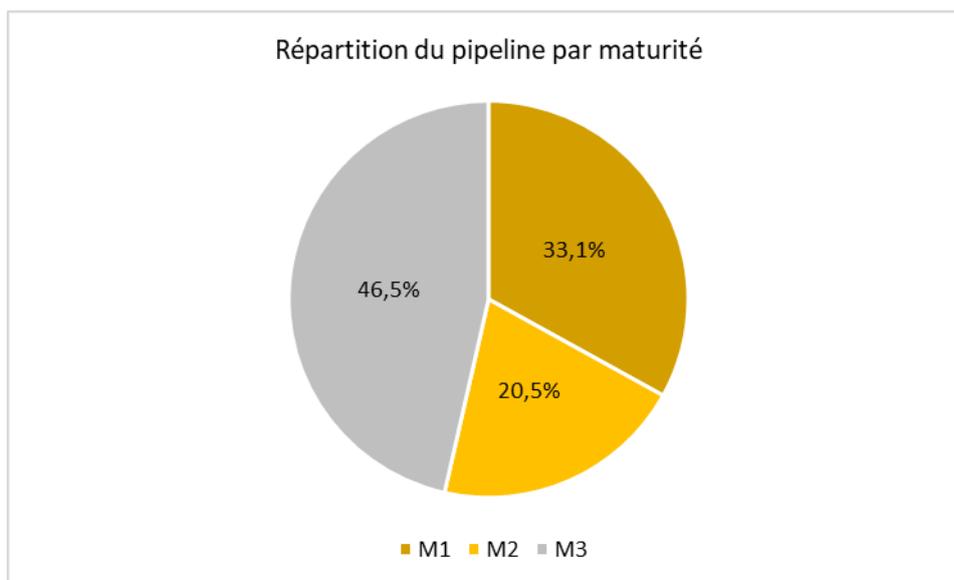


Figure 11 : Répartition du pipeline par maturité

- ▶ 84 projets du pipeline ont une maturité « M1 », soit un pourcentage de 33,1%, et représentent une valorisation totale de 2 660 193 867 USD ;
- ▶ 52 projets du pipeline ont une maturité « M2 », soit un pourcentage de 20,5%, et représentent une valorisation totale de 3 034 405 108 USD ;
- ▶ 118 projets du pipeline ont une maturité « M3 », soit un pourcentage de 46,5%, et représentent une valorisation totale de 3 075 536 090 USD.

Ces résultats démontrent particulièrement l'engagement des Points Focaux Fonds Bleu et des porteurs de projets à transmettre des projets au Consortium EY - Inn pact et pouvant être « en principe » financés sous une période de 6 mois, ou dans une période entre 6 mois et 2 ans.

Néanmoins il est à noter que l'ensemble des informations transmises au Consortium EY - Inn pact nécessitent encore un travail technique en profondeur afin de recueillir des informations plus précises telles que :

- ▶ Le business plan du projet ;
- ▶ L'analyse des documents juridiques tels que les permis de construction, les analyses environnementales, les contrats, les délégations etc... ;
- ▶ La collecte des CV de l'équipe en charge d'implémenter le projet ;
- ▶ Le calendrier exact, phase par phase, du projet ;
- ▶ Des impacts climatiques chiffrés selon une méthodologie fiable et reconnue par CCNUCC.

Ce travail devra être réalisé après la fin de l'étude de préfiguration via des missions de « Due Diligence ».

Le graphique ci-dessous (Figure 12) présente la répartition des projets « M1 » par pays ou institutions régionales. Ce schéma démontre ainsi une répartition cohérente des projets avec une forte dimension régionale.

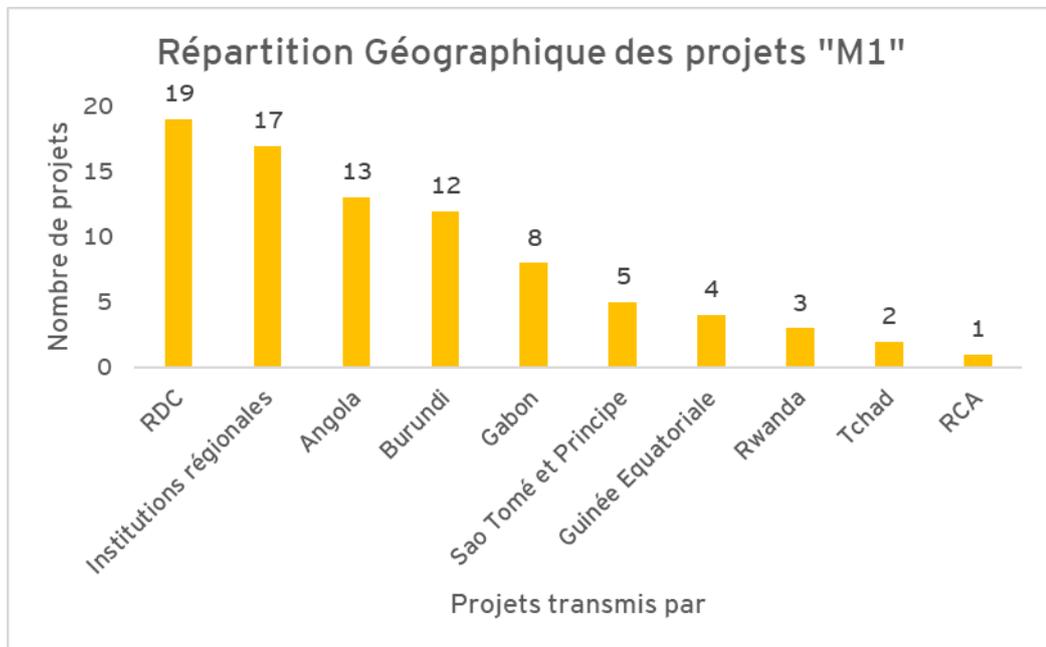


Figure 12 : Répartition des projets « M1 » par Point Focal ayant transmis les projets

❖ Profil moyen des projets par maturité :

★ Maturité « M1 ».

La figure 13 illustre le profil moyen des projets ayant une maturité « M1 », à savoir ceux pouvant être financés sous une période six mois.

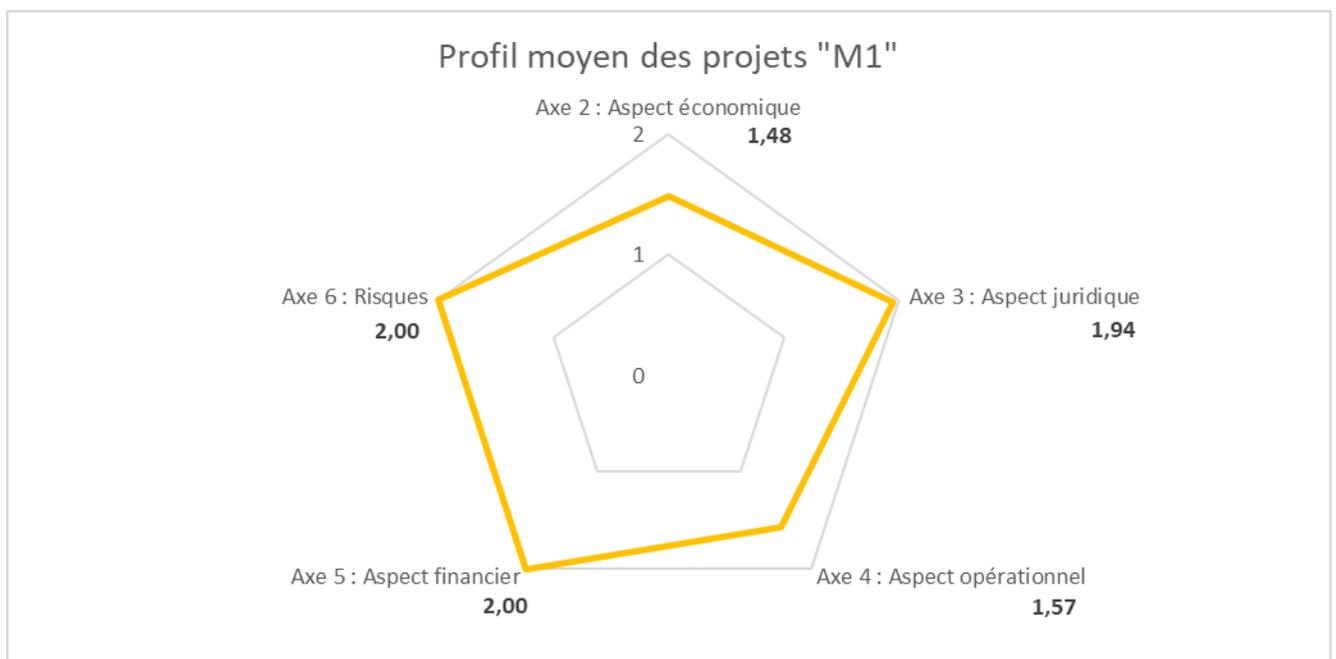


Figure 13 : Profil moyen des projets « M1 »

- ▶ S'agissant de l'axe 2 - Aspect Economique : La note moyenne des projets pour cette section est de 1,48/2. Les projets présentent l'ensemble des informations requises par le Consortium EY - Innpact à savoir :
 - Le budget du projet ;
 - Si le projet génère ou non des revenus ;
 - L'estimation des revenus dans le cas échéant ;

- L'estimation des coûts fixes et variables.

Néanmoins, aucun porteur de projet n'a pu transmettre un business plan détaillé avec l'ensemble des informations économiques. Ce dernier devra être transmis à la suite de l'étude de préfiguration lors des « Due Diligences » nécessaires avant tout financement par le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Également, une clarification entre la génération des revenus directs (par exemple un projet de plantation de cacao qui génèrera des revenus directs via la vente de la production agricole) et indirects (formation des pêcheurs aux dernières techniques de pêche qui leur permettra indirectement d'accroître leurs revenus par l'augmentation de leurs volumes d'exploitation) devra être menée.

- ▶ S'agissant de l'axe 3 - Aspect Juridique : La note moyenne des projets pour cette section est de 1,94/2. Les projets présentent l'ensemble des informations requises par le Consortium EY - Inn pact à savoir :
 - Si le porteur de projet est conforme avec le régime légal, fiscal et administratif du pays où est implanté le projet ;
 - Si le porteur de projet possède d'ores et déjà des contrats clients dans le cas d'un projet générant des revenus ;
 - Si le projet possède l'ensemble des autorisations et permis pour implémenter le projet ;
 - Si le projet possède toutes les autorisations environnementales pour implémenter le projet.

Néanmoins, aucun porteur de projet n'a pu transmettre les pièces justificatives pouvant étayer les réponses à ces questions. Ces dernières devront être transmises à la suite de l'étude de préfiguration lors des « Due Diligences » nécessaires avant tout financement par le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

- ▶ S'agissant de l'axe 4 - Aspect Opérationnel : La note moyenne des projets pour cette section est de 1,57/2. Les projets présentent l'ensemble des informations requises par le Consortium EY - Inn pact à savoir :
 - Si le porteur de projet a déterminé un organigramme détaillé avec l'ensemble des CV des experts qui travailleront pour implémenter le projet ;
 - Si le porteur de projet a réalisé l'ensemble des études de pré faisabilité ;
 - Si le porteur de projet a défini de manière claire les impacts environnementaux et sociétaux du projet.

Néanmoins, aucun porteur de projet n'a pu transmettre les pièces justificatives pouvant étayer les réponses à ces questions. Ces dernières devront être transmises à la suite de l'étude de préfiguration lors des « Due Diligences » nécessaires avant tout financement par le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

- ▶ S'agissant de l'axe 5 - Aspect Financier : La note moyenne des projets pour cette section est de 2/2. Les projets présentent l'ensemble des informations requises par le Consortium EY - Inn pact à savoir :
 - Le total d'investissement souhaité ;
 - Le montant et la source de l'apport personnel si applicable ;
 - Le mode d'intervention souhaité par le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

A noter que les porteurs de projets n'ont pas encore donné de répartition claire entre les différents modes d'intervention du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Ces derniers devront être détaillés lors des missions de « Due Diligence » qui seront menées après l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

- ▶ S'agissant de l'axe 6 - Aspect Risques : La note moyenne des projets pour cette section est de 2/2. Les projets présentent l'ensemble des informations requises par le Consortium EY - Inn pact à savoir :
 - Les risques endogènes (opérationnels, économiques, juridiques, financiers) ;
 - Les risques exogènes (politiques, naturels, autres).

Les projets de maturité « M1 » ont ainsi la particularité de fournir l'essentiel des informations pour chaque axe et d'ainsi permettre au Consortium EY - Inn pact d'apprécier leurs qualités.

★ Maturité « M2 ».

La figure 14 illustre le profil moyen des projets ayant une maturité « M2 », à savoir ceux pouvant être financés sous une période comprise entre six mois et deux ans.

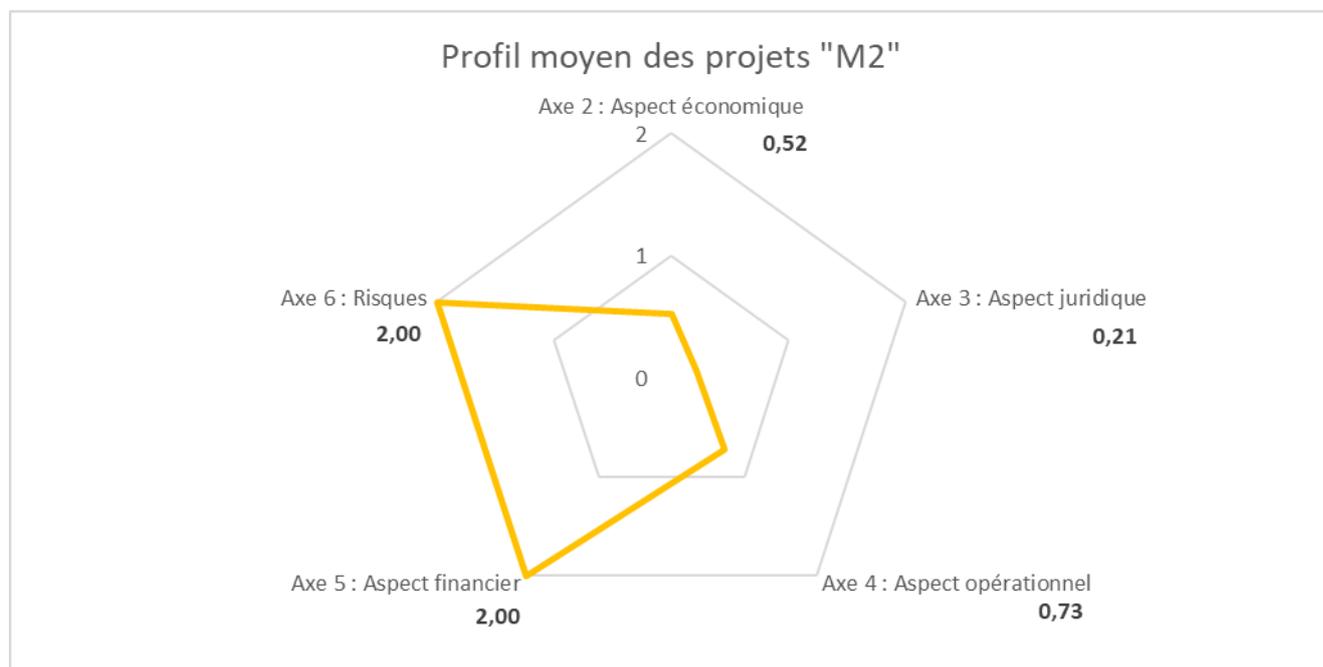


Figure 14 : Profil moyen des projets « M2 »

- ▶ S'agissant de l'axe 2 - Aspect Economique : La note moyenne des projets pour cette section est de 0,52/2. Les projets ne présentent que rarement les informations requises par le Consortium EY - Inn pact à savoir :
 - Le budget du projet ;
 - Si le projet génère ou non des revenus ;
 - L'estimation des revenus dans le cas échéant ;
 - L'estimation des coûts fixes et variables.
- ▶ S'agissant de l'axe 3 - Aspect Juridique : La note moyenne des projets pour cette section est de 0,21/2. Les projets ne présentent que rarement les informations requises par le Consortium EY - Inn pact à savoir :
 - Si le porteur de projet est conforme avec le régime légal, fiscal et administratif du pays où est implanté le projet ;
 - Si le porteur de projet possède d'ores et déjà des contrats clients dans le cas d'un projet générant des revenus ;
 - Si le projet possède l'ensemble des autorisations et permis pour implémenter le projet ;
 - Si le projet possède toutes les autorisations environnementales pour implémenter le projet.
- ▶ S'agissant de l'axe 4 - Aspect Opérationnel : La note moyenne des projets pour cette section est de 0,73/2. Les projets ne présentent que rarement les informations requises par le Consortium EY - Inn pact à savoir :
 - Si le porteur de projet a déterminé un organigramme détaillé avec l'ensemble des CV des experts qui travailleront pour implémenter le projet ;
 - Si le porteur de projet a réalisé l'ensemble des études de pré faisabilité ;
 - Si le porteur de projet a défini de manière claire les impacts environnementaux et sociétaux du projet.
- ▶ S'agissant de l'axe 5 - Aspect Financier : La note moyenne des projets pour cette section est de 2/2. Les projets présentent l'ensemble des informations requises par le Consortium EY - Inn pact à savoir :
 - Le total d'investissement souhaité ;
 - Le montant et la source de l'apport personnel si applicable ;

- Le mode d'intervention souhaité par le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.
- S'agissant de l'axe 6 - Aspect Risques : La note moyenne des projets pour cette section est de 2/2. Les projets présentent l'ensemble des informations requises par le Consortium EY - Innpact à savoir :
- Les risques endogènes (opérationnel, économique, juridique, financier) ;
 - Les risques exogènes (politique, naturel, autres).

L'absence de l'ensemble des informations citées ci-dessus est due à plusieurs raisons :

- Les Points Focaux Fonds Bleu n'ont pas pu recueillir les informations auprès des porteurs de projets ;
- Les Points Focaux Fonds Bleu et les porteurs de projets, par manque de temps, n'ont pas rempli la fiche d'identification des projets transmise par le Consortium EY - Innpact, et qui regroupait l'ensemble des informations nécessaires à l'analyse de maturité. Ils ont néanmoins envoyé des documents préparés par le passé dans des formats différents et qui malheureusement n'intègrent pas l'ensemble des informations requises par le Consortium EY - Innpact.

★ Maturité « M3 ».

La figure 15 illustre le profil moyen des projets ayant une maturité « M3 », à savoir ceux pouvant être financés sous une période supérieure à 2 ans.

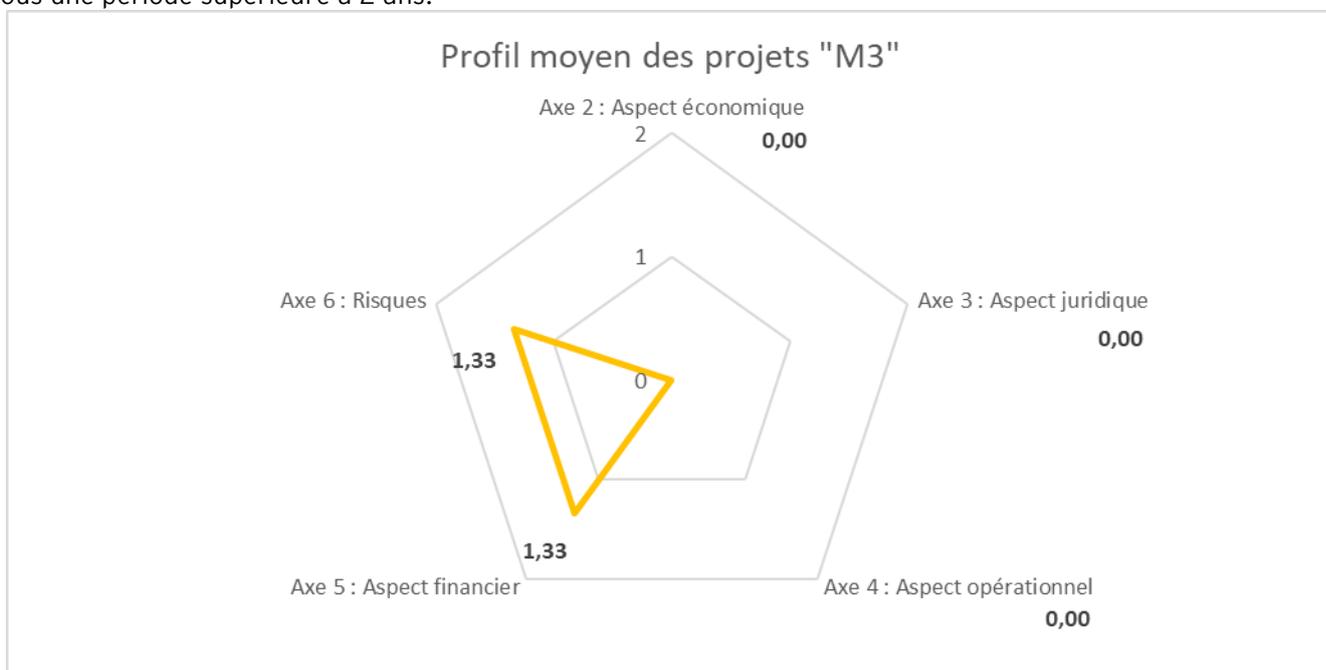


Figure 15 : Profil moyen des projets « M3 »

- S'agissant de l'axe 2 - Aspect Economique : La note moyenne des projets pour cette section est de 0/2. Les projets ne présentent aucune information sur les aspects économiques ;
- S'agissant de l'axe 3 - Aspect Juridique : La note moyenne des projets pour cette section est de 0/2. Les projets ne présentent aucune information sur les aspects juridiques ;
- S'agissant de l'axe 4 - Aspect Opérationnel : La note moyenne des projets pour cette section est de 0/2. Les projets présentent aucune information sur les aspects opérationnels.
- S'agissant de l'axe 5 - Aspect Financier : La note moyenne des projets pour cette section est de 1,33/2. Les projets présentent quelques informations comme par exemple :
- Le total d'investissement souhaité ;
 - Le montant et la source de l'apport personnel si applicable ;

- Le mode d'intervention souhaité par le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo
- S'agissant de l'axe 6 - Aspect Risques : La note moyenne des projets pour cette section est de 1,33/2. Les projets présentent quelques informations comme par exemple :
- Les risques endogènes (opérationnel, économique, juridique, financier) ;
 - Les risques exogènes (politique, naturel, autres).

L'absence de l'ensemble des informations citées ci-dessus est due à plusieurs raisons :

- Les projets sont encore en stade d'idées et les porteurs de projets n'ont pas encore réalisé d'études de préféabilité afin de fournir les informations ;
- Les Points Focaux Fonds Bleu n'ont pas pu recueillir les informations auprès des porteurs de projets ;
- Les Points Focaux Fonds Bleu et les porteurs de projets, par manque de temps, n'ont pas rempli la fiche d'identification des projets transmise par le Consortium EY - Innpact, et qui regroupait l'ensemble des informations nécessaires à l'analyse de maturité. Ils ont néanmoins envoyé des documents préparés par le passé dans des formats différents et qui malheureusement n'intègrent pas l'ensemble des informations requises par le Consortium EY - Innpact.

2.2.1.5 - Projets modèles pour répliquabilité

Dans cette section, le Consortium EY - Innpact a choisi de présenter trois types de projets pouvant être qualifiés de « modèles » tant ils représentent la stratégie et la vision du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Même si quelques informations restent manquantes, ces projets peuvent d'ores-et-déjà donner quelques pistes de répliquabilité dans d'autres pays de la sous-région. A noter néanmoins que la répliquabilité de ces projets ne peut être définitive qu'après leur implémentation et la constatation à travers des missions de « Due Diligence » d'un modèle économique viable et durable.

Les trois projets suivants couvrent le secteur de l'infrastructure énergétique, la pisciculture et le soutien aux populations locales

Projet N°1 : Domaine de l'infrastructure énergétique - Tableau 4 (Extrait de la fiche d'identification BUR.7) :

1) Identification du projet :

Identification du projet	
Nom du projet	Nom du projet: Projet d'aménagement hydroélectrique régional de Ruzizi IV (Burundi, RDC, Rwanda) Portée géographique du projet: <input type="checkbox"/> National <input checked="" type="checkbox"/> Multi Pays Dans le cas d'un projet multi-pays, indiquer le nom des pays participant au projet:
Typologie de projet	<input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Compensation Carbone
Programme sectoriel dans lequel s'inscrit le projet (1/2)	Parmi les 24 programmes de l'économie bleue, sélectionnés par les Ministres de l'environnement de la CCBC dans quel programme s'inscrit votre projet? <input type="checkbox"/> 1) Programme de développement de l'économie du transport durable sur le Bassin du Congo <input type="checkbox"/> 2) Programme de développement de l'économie du système de suivi hydrométrique et météorologique <input type="checkbox"/> 3) Programme de développement de l'économie de la pêche et l'aquaculture durables <input type="checkbox"/> 4) Programme de l'économie de la pollution des plantes flottantes envahissantes <input checked="" type="checkbox"/> 5) Programme de l'économie de l'hydroélectricité <input type="checkbox"/> 6) Programme de l'économie de développement des systèmes d'irrigation et de drainage <input type="checkbox"/> 7) Programme de développement de l'économie de l'eau et de l'assainissement <input type="checkbox"/> 8) Programme de développement de l'économie des systèmes de gestion et de traitement des déchets solides déversés dans les cours d'eaux et les océans <input type="checkbox"/> 9) Programme de développement de l'économie de traitement des eaux usées <input type="checkbox"/> 10) Programme de développement de l'économie de l'approvisionnement en eau potable <input type="checkbox"/> 11) Programme de l'économie de paiement pour services environnementaux (PSE) basés sur la gestion durable des eaux

Identification du projet	
Programme sectoriel dans lequel s'inscrit le projet (2/2)	<input type="checkbox"/> 12) Programme de lutte contre les érosions <input type="checkbox"/> 13) Programme de développement de l'économie des mangroves <input type="checkbox"/> 14) Programme de développement de l'écotourisme et loisirs dans les zones humides, fluviales, côtières et maritimes <input type="checkbox"/> 15) Programme de développement des mécanismes de veille sanitaire, phytosanitaire et environnementale <input type="checkbox"/> 16) Programme d'appui à la surveillance épidémiologique <input type="checkbox"/> 17) Programme de développement de l'économie des savoir-faire traditionnels aquatiques <input type="checkbox"/> 18) Programme de développement des compétences recherche scientifiques et innovations technologique <input type="checkbox"/> 19) Programme de développement de la diplomatie de l'économie bleue <input type="checkbox"/> 20) Programme de développement de l'économie côtière et des écosystèmes insulaires dans le bassin du Congo <input type="checkbox"/> 21) Programme d'appui à la société civile et aux populations vulnérables (femme, jeunes, autochtones) <input type="checkbox"/> 22) Programme transversal de communications sensibilisation, information, éducation et Marketing <input type="checkbox"/> 23) Protection des populations des régions côtières aux événements extrêmes liés à l'eau <input type="checkbox"/> 24) Gestion durable des ressources hydrauliques
Localisation du projet	Burundi, République Démocratique du Congo, Rwanda
Durée du projet	Date de début du projet: 2018 Date de fin du projet: 2027 Si le projet est subdivisé en plusieurs phases, prière de fournir pour chacune d'elles les dates de début et de fin:

2) Identification du porteur de projet :

Porteur de projet	
Nom et nature du porteur de projet (Entité Juridique)	1) Entité(s) légale(s) portant le projet? Ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et de Mines 2) Dans l'hypothèse d'un projet multi-pays, quels sont les entités légales impliquées? Quelle(s) est(sont) la nature du(des) porteur(s) de projet? <input checked="" type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/> ONG
Point de contact du projet	Nom (Mr/Ms) : Hakizimana Prénom : Godefroy Responsabilité : Point Focal Fonds Bleu E-mail : godefroyhakiza@yahoo.fr Mobile :
Partenaire 1 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) : Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :
Partenaire 2 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) : Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :
Partenaire 3 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) : Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :

3) Contenu du projet :

Contenu du projet

A) Description du projet ?

En quoi consiste le projet proposé ? Le Porteur de Projet doit fournir une description claire et précise du projet (900 caractères - avec espace - maximum).

Le Projet d'aménagement hydroélectrique régional de RUZIZI IV aura pour axes principaux de :

- Stimuler l'investissement local dans la production d'énergies hydroélectriques ;
- Accroître l'approbation sociale de l'hydroélectricité par la participation communautaire ;
- Générer des économies et réduire les difficultés des populations locales ;
- Accroître significativement l'accès à l'électricité aux populations.

B) Enjeux du projet ?

En quoi le projet servira-t-il à l'un ou plusieurs des quatre enjeux du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (900 caractères - avec espace - maximum) :

- Enjeux 1 : Développer une activité économique durable supportant la transition économique du Bassin du Congo
- Enjeux 2 : Contribuer à la mise en œuvre des engagements du Bassin du Congo dans le cadre de l'Accord de Paris (Mise en œuvre des CDN)
- Enjeux 3 : Structurer la transition climatique du Bassin du Congo autour des 24 programmes sectoriels
- Enjeux 4 : Contribuer à l'intégration de la sous-région

Enjeux 1: ce projet permettra de développer des activités génératrices de revenus et permettra de surcroît de créer des emplois, et ce, à la fois durant la période d'implémentation du projet, ainsi que durant les phases ultérieures, lors des phases d'exploitation. De plus, au-delà de l'activité même générée au centre des aménagements hydroélectriques, les populations environnantes pourront voir apparaître des commerces ainsi que d'autres activités économiques locales du fait du nombre d'ouvriers amenés à travailler dans les différentes zones.

Enjeux 2: la mise en place des aménagements hydroélectriques permettra de réduire l'empreinte carbone du secteur énergétique.

Enjeux 3: la taille de ce projet, aussi bien au niveau des moyens humains que financiers, en fera un projet phare pour le Bassin du Congo. Ce projet va permettre de structurer le parc énergétique de plusieurs pays et pourra impacter d'autres secteurs transverses par extension, du fait de la place importante occupée par l'énergie dans le développement des économies.

Enjeux 4: ce projet est un projet transfrontalier et à ce titre intègre le caractère d'intégration de la sous-région. Le déroulement du projet tout comme ses impacts auront donc une portée régionale.

C) Objectifs du projet?

Quels sont les objectifs stratégiques du projet?

Quels sont les objectifs opérationnels du projet?

- Merci de bien vouloir déterminer d'un point de vue qualitatif et quantitatif, les objectifs attendus

(900 caractères - avec espace - maximum).

Face aux défis de l'électrification des territoires des États de l'Afrique des Grands Lacs (CEPGL) et de leur consommation énergétique croissante, le développement de la Centrale hydroélectrique régionale de RUZIZI IV a comme objectifs d'apporter une solution prometteuse de développement socio-économique de la région des Grands-Lacs (CEPGL).

Le projet apportera des solutions techniques, technologiques et opérationnelles en vue de la création et de la future gestion de cette centrale, permettant de structurer le paysage énergétique de la zone. Les objectifs d'indépendance énergétique pourront également être accompagnés d'objectifs complémentaires de développement de l'activité économique de la sous-région, du fait de la place centrale de l'énergie.

D) Populations cibles du projet

Quels sont les bénéficiaires directs (indiquer quelles typologies de population) et quantifier le nombre concerné ?

Quels sont les bénéficiaires indirects (indiquer quelles typologies de population) et quantifier le nombre concerné (populations qui vont bénéficier du service ou de la valeur ajoutée générée par les bénéficiaires directs)?

(900 caractères - avec espace - maximum).

Les bénéficiaires directs seront dans un premier temps les populations vivant à proximité de la centrale qui auront accès à de l'électricité en plus grandes quantités et avec une plus grande stabilité et régularité. Dans un second temps, nous pouvons également identifier les ouvriers et plus généralement toute personne impliquée dans les chantiers qui permettront de bâtir la centrale. Les commerces locaux pourront également bénéficier de l'augmentation du dynamisme de la région.

Les bénéficiaires indirects pourront plus généralement inclure les populations des pays dans leur entièreté, par leur acquisition d'une plus grande indépendance énergétique. Un potentiel énergétique mieux exploité autour de Ruzizi IV pourra de plus, par extension, avoir un impact sur les pays environnants, le parc énergétique de la région se trouvant renforcé et pouvant répondre à la demande d'une population plus étendue.

E) Impacts du projet?

Quels sont les impacts attendus (quantitatifs et qualitatifs) du projet sur les principaux objectifs de la CCBC et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo?

1) Impacts généraux

- Impact sur la CDN
- Impact sur les ODD
- Impact sur l'intégration de la sous-région

2) Impacts spécifiques

- Impact Environnemental
- Impacts en matière d'Adaptation
- Impacts en matière d'Atténuation
- Impact social (inclusion, genre, renforcement de capacités...)
- Impact économique (emploi, croissance, leadership industriel africain...) et cohérence avec les stratégies macro-micro économiques nationale

(1700 caractères - avec espace - maximum).

1) Impacts généraux

- Impacts sur la CDN: Accès à l'électricité pour les populations, Promotion des énergies renouvelables et de solutions de mitigation des émissions de gaz à effets de serre (scénario de développement bas carbone)
- Impacts sur les ODD : ODD 7. Energie propre et d'un coût abordable, ODD 8. Travail décent et croissance économique, ODD 9. Industrie, Innovation et Infrastructure, ODD 11. Villes et communautés durables, ODD 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

2) Impacts spécifiques

- Impact en matière d'atténuation : Réduction des émissions de gaz à effets de serre grâce à la production d'électricité renouvelable
- Impact social : Accès à l'électricité pour les populations, amélioration de leurs conditions de vie et dynamisation de l'économie locale
- Impact économique : création d'emplois et de grandes infrastructures, croissance économique...

E) Impacts du projet?

Quels sont les impacts attendus (quantitatifs et qualitatifs) du projet sur les principaux objectifs de la CCBC et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo?

1) Impacts généraux

- Impact sur la CDN
- Impact sur les ODD
- Impact sur l'intégration de la sous-région

2) Impacts spécifiques

- Impact Environnemental
- Impacts en matière d'Adaptation
- Impacts en matière d'Atténuation
- Impact social (inclusion, genre, renforcement de capacités...)
- Impact économique (emploi, croissance, leadership industriel africain...) et cohérence avec les stratégies macro-micro économiques nationale

(1700 caractères - avec espace - maximum).

L'émergence ou le renforcement des activités génératrices de revenus (AGR) notamment à travers des petits commerces répondant aux besoins des travailleurs (vente de nourritures, vente de boissons, vente de produits divers de consommation).

Le chantier va stimuler l'économie locale et va offrir de nouvelles opportunités économiques et commerciales. En effet, avec l'accroissement de la population, et donc de la demande en biens et en services, le développement des activités économiques est à prévoir, avec des retombées positives.

- En phase d'exploitation:

La réponse à la demande croissante d'énergie électrique dans les 3 pays (Burundi, RDC, Rwanda), est jusque-là non satisfaite. Si le projet n'est pas réalisé, ces Etats seront contraints, soit à rationner de façon drastique la distribution d'électricité des villes et à pénaliser des pans entiers de leur secteur industriel, soit à recourir à des alternatives énergétiques beaucoup plus onéreuses, tant sur le plan financier qu'environnemental ;

- L'amélioration du taux d'accès des ménages Burundais, Congolais et Rwandais à l'électricité dans les 3 pays ;
- La création d'emplois directs permanents et temporaires, au niveau de la main d'œuvre locale, etc.

4) Aspect économique :

Aspect économique	
Budget du projet	(en USD) Le développement de la Centrale hydroélectrique régionale de RUZIZI IV a comme objectifs d'apporter une solution prometteuse de développement socio-économique de la région des Grands-Lacs (CEPGL) pour un coût du Projet estimé à 1 258 millions de US\$.
Génération de revenus	Est-ce que le projet génère des revenus? Ce projet générera des revenus du fait que l'électricité produite sera vendue par la Société Nationale d'Electricité (REGIDESO) sous Contrat d'Achat d'Electricité avec les Producteurs Indépendants d'Electricité (IPP), à raison de 0,20 US\$/kWh, alors que les prix de production d'électricité sont estimés pour les sites hydroélectriques du Burundi entre 0,10 et 0,13 US\$/kWh. <input checked="" type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non
Estimation des revenus	Sur combien d'années, avez-vous estimé les revenus? : Etant donné que le Projet est confié par l'Etat à la Société Nationale d'Electricité pour les Projets publics sur base d'une Délégation de service public et sur base des Contrats de concession et des Contrats d'Achat d'Electricité (PPA) pour les Projets de Partenariat Public Privé (PPP), le cadre légal considère une période de 25 ans de perception de revenus. Etant donné que les Projets sont exécutés sur base des Contrats de délégation de service public et des Contrats de concession et d'Achat d'électricité, l'estimation des revenus ne peuvent être réalisées qu'après la conclusion de ces Contrats commerciaux. La période contractuelle légale est de 25 ans. Le prix de production du kWh est entre 0,10 et 0,13 US\$/kWh et le tarif de vente d'électricité est de 0,20 US\$/kWh, Les paramètres financiers (fonds propres, dette, subvention, taux d'intérêt, rentabilité interne, etc..) jouent également un rôle important dans la détermination des revenus.

Aspect économique		
Estimation des coûts fixes (achat de matériel, location, les salaires etc.)	Coût Fixe (en USD)	Les coûts fixes seront déterminés via des études économiques qui seront menés rapidement.
	Coût Variable (en USD)	Les coûts variables seront déterminés via des études économiques qui seront menés rapidement.

5) Aspect juridique :

Aspect juridique		
Porteur de projet	Conformité légale, fiscale et administrative du porteur de projet	<p>Est-ce que le porteur de projet est conforme avec les aspects légaux, fiscaux et administratifs? Le Porteur du Projet est le Ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines, représentant l'Etat du Burundi. Tous les aspects légaux, fiscaux et administratifs sont arrêtés avec les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO). <input checked="" type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non</p>
	Contrats clients	<p>Est-ce que le porteur de projet possède des contrats commerciaux liés à son projet? Le Porteur de Projet est la Société Nationale d'Eau et d'Electricité (REGIDESO), elle produira et vendra de l'électricité à ses clients domestiques, industriels et miniers. Pour quel montant en USD? <input type="checkbox"/> Oui* <input checked="" type="checkbox"/> Non pas encore</p>
Projet	Autorisations et permis	<p>Est-ce que le projet possède l'ensemble des autorisations et des permis (constructions, inscription auprès du greffe etc....) afin de commencer le projet? Avec l'adoption des Etudes de faisabilité et d'Avant-Projet Détaillé, des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) sont validés comprenant toutes les autorisations et permis, tant pour les Projets publics que pour les Projets en PPP. <input checked="" type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non</p>
	Autorisations environnementales	<p>Est-ce que le projet possède les autorisations/certifications environnementales? Tout projet au Burundi nécessite une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et d'un Plan de Relocalisation des populations (PAR). Après la validation des EIES et PAR, des Certifications environnementales sont délivrées par le Ministère en charge de l'Environnement. <input checked="" type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non</p>

* Prière de fournir l'ensemble des justificatifs

6) Aspect opérationnel :

Aspect opérationnel			
Plan d'actions	<p>Capacité Techniques pour exécuter le projet : Est-ce qu'un organigramme détaillé a été établi avec les CVs appropriés ? Comme souligné précédemment, les projets seront exécutés sous la Maitrise de l'Etat. Ainsi un Dossier d'Appel d'Offres techniques et financières sera élaboré et publié pour que des Entrepreneurs privés puissent répondre à la Manifestation d'Intérêts. <input type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non</p>		
	<p>Est-ce que les études techniques préalables de faisabilité on été réalisées? Des Etudes de faisabilité technique et financière et des EIES et PAR ont été élaborées, toutefois, des Etudes d'Avant-Projet détaillé (APD) doivent élaborés. De même, des Etudes d'Exécution des projets seront élaborés par les Entrepreneurs. <input checked="" type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non</p>		
	<p>Est-ce qu'un planning d'exécution a été bien défini? Les plans d'exécution seront réalisés avec les APD. <input type="checkbox"/> Oui* <input checked="" type="checkbox"/> Non</p>		
	<p>Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire l'impact sociétal et environnemental du projet? Même si des EIES ont été élaboré, elles devront être validées après une consultation publique. <input type="checkbox"/> Oui* <input checked="" type="checkbox"/> Non</p>		
Maturité de la chaîne de valeur	<p>Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire sa chaîne logistique? <input type="checkbox"/> Oui* <input checked="" type="checkbox"/> Non</p>	<p>Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire sa chaîne de production? <input type="checkbox"/> Oui* <input checked="" type="checkbox"/> Non</p>	<p>Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire son service client? <input type="checkbox"/> Oui* <input checked="" type="checkbox"/> Non</p>

* Prière de fournir l'ensemble des justificatifs

7) Financement du projet :

Financement du projet	
Total investissement	En USD: 1,258,000,000
Modèle de financement	<p>Quel est le montant apporté par le porteur de projet? _____ (USD) A déterminer lors de la mise en œuvre de chaque Projet. Le Modèle de financement pour les projets publics est constitué de fonds propres pour les expropriations et de la dette et de la subvention pour les investissements. Le Modèle de financement pour les projets en PPP est constitué de fonds propres pour la constitution du Capital Social de la Société de Projet (SPV) commune à l'Etat du Burundi (30%) et du Développeur/Investisseur (70%) et de la dette et de la subvention que les Bailleurs accordent à l'Etat du Burundi et que ce dernier rétrocède à la SPV (80%) avec un apport en investissement de la SPV (20%). Ce montage permet d'avoir moins de crédits commerciaux et de rabaisser les tarifs du kWh produit. L'apport financier pour le Burundi est en général en provenance des Partenaires bilatéraux (Chine, Inde) et multilatéraux (Banque Mondiale, BAD, KFW, AFD, BEI). A part, la BEI qui donne les prêts concessionnels (dette), les autres partenaires donnent des subventions. Pour de tels investissements, l'Etat du Burundi finance les expropriations des populations pour rendre disponible les terrains, en d'autres termes les sites hydroélectriques. L'apport financier pour le Burundi est en général en provenance des Partenaires bilatéraux (Chine, Inde) et multilatéraux (Banque Mondiale, BAD, KFW, AFD, BEI). A part, la BEI qui donne la dette, les autres partenaires donnent des subventions. Pour de tels investissements, les fonds propres constituent les montants d'expropriation des populations.</p> <p> <input type="checkbox"/> Fonds propres <input type="checkbox"/> Dette <input type="checkbox"/> Subvention </p> <p> Montant: Montant: Montant: </p>

Financement du projet													
Mode d'intervention espérée du Fonds Bleu (besoin pour fiabiliser la faisabilité du projet)	<p>Quel est le mode d'intervention que le porteur de projet espère du Fonds Bleu? (Plusieurs choix possible)</p> <table border="0"> <thead> <tr> <th>Fonds propres</th> <th>Dette</th> <th>Subvention</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Prise de participation de l'entité du porteur de projet</td> <td><input type="checkbox"/> Avances remboursables</td> <td><input checked="" type="checkbox"/> Subvention</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Prise de participation au niveau des projets</td> <td><input type="checkbox"/> Prêt</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td><input checked="" type="checkbox"/> Garantie d'emprunt</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Fonds propres	Dette	Subvention	<input checked="" type="checkbox"/> Prise de participation de l'entité du porteur de projet	<input type="checkbox"/> Avances remboursables	<input checked="" type="checkbox"/> Subvention	<input type="checkbox"/> Prise de participation au niveau des projets	<input type="checkbox"/> Prêt			<input checked="" type="checkbox"/> Garantie d'emprunt	
Fonds propres	Dette	Subvention											
<input checked="" type="checkbox"/> Prise de participation de l'entité du porteur de projet	<input type="checkbox"/> Avances remboursables	<input checked="" type="checkbox"/> Subvention											
<input type="checkbox"/> Prise de participation au niveau des projets	<input type="checkbox"/> Prêt												
	<input checked="" type="checkbox"/> Garantie d'emprunt												

8) Analyse des risques :

Risque du projet		
Prière de décrire les risques des projets sur les aspects suivants		
Risques endogènes	Risque opérationnel	Complexité technologique pouvant mettre en péril l'implémentation du projet. Non respect du budget et du calendrier.
	Risque économique	Mauvaise estimation du prix du Kwh rendant le projet non viable.
	Risque juridique	Changement du cadre juridique impact fortement le marché de l'énergie.
	Risque financier	Difficulté à trouver les fonds nécessaires pour implémenter le projet.
Risques exogènes	Risque politique	Le risque politique est plus contextuel au niveau des conflits régionaux.
	Risque naturel (incendie, inondation, glissement de terrain, érosion)	Le risque naturel ne peut être déterminé que par les Etudes géologiques, géotechniques et géophysiques au niveau des barrages, des galeries d'amenée et des fondations des centrales hydroélectriques. A l'étape actuelle, il serait non opportun d'en faire des commentaires.
	Autres	

Tableau 4 : Exemple de fiche d'identification d'un projet du Burundi

Projet N°2 : Domaine de pisciculture - Tableau 5 (Extrait de la fiche d'identification TCH.3) :

1) Identification du projet :

Identification du projet	
Nom du projet	Nom du projet: Projet d'appui aux filières pêche et aquaculture Portée géographique du projet: <input checked="" type="checkbox"/> National <input type="checkbox"/> Multi Pays Dans le cas d'un projet multi-pays, indiquer le nom des pays participant au projet:
Typologie de projet	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Compensation Carbone
Programme sectoriel dans lequel s'inscrit le projet (1/2)	Parmi les 24 programmes de l'économie bleue, sélectionnés par les Ministres de l'environnement de la CCBC dans quel programme s'inscrit votre projet? <input type="checkbox"/> 1) Programme de développement de l'économie du transport durable sur le Bassin du Congo <input type="checkbox"/> 2) Programme de développement de l'économie du système de suivi hydrométrique et météorologique <input checked="" type="checkbox"/> 3) Programme de développement de l'économie de la pêche et l'aquaculture durables <input type="checkbox"/> 4) Programme de l'économie de la pollution des plantes flottantes envahissantes <input type="checkbox"/> 5) Programme de l'économie de l'hydroélectricité <input type="checkbox"/> 6) Programme de l'économie de développement des systèmes d'irrigation et de drainage <input type="checkbox"/> 7) Programme de développement de l'économie de l'eau et de l'assainissement <input type="checkbox"/> 8) Programme de développement de l'économie des systèmes de gestion et de traitement des déchets solides déversés dans les cours d'eaux et les océans <input type="checkbox"/> 9) Programme de développement de l'économie de traitement des eaux usées <input type="checkbox"/> 10) Programme de développement de l'économie de l'approvisionnement en eau potable <input type="checkbox"/> 11) Programme de l'économie de paiement pour services environnementaux (PSE) basés sur la gestion durable des eaux
Programme sectoriel dans lequel s'inscrit le projet (2/2)	<input type="checkbox"/> 12) Programme de lutte contre les érosions <input type="checkbox"/> 13) Programme de développement de l'économie des mangroves <input type="checkbox"/> 14) Programme de développement de l'écotourisme et loisirs dans les zones humides, fluviales, côtières et maritimes <input type="checkbox"/> 15) Programme de développement des mécanismes de veille sanitaire, phytosanitaire et environnementale <input type="checkbox"/> 16) Programme d'appui à la surveillance épidémiologique <input type="checkbox"/> 17) Programme de développement de l'économie des savoir-faire traditionnels aquatiques <input type="checkbox"/> 18) Programme de développement des compétences recherche scientifiques et innovations technologique <input type="checkbox"/> 19) Programme de développement de la diplomatie de l'économie bleue <input type="checkbox"/> 20) Programme de développement de l'économie côtière et des écosystèmes insulaires dans le bassin du Congo <input type="checkbox"/> 21) Programme d'appui à la société civile et aux populations vulnérables (femme, jeunes, autochtones) <input type="checkbox"/> 22) Programme transversal de communications sensibilisation, information, éducation et Marketing <input type="checkbox"/> 23) Protection des populations des régions côtières aux événements extrêmes liés à l'eau <input type="checkbox"/> 24) Gestion durable des ressources hydrauliques
Localisation du projet	Toutes les pêcheries et les zones à hauts potentiels aquacoles du Tchad
Durée du projet	Date de début du projet: Dès le financement Date de fin du projet: 5° année après Si le projet est subdivisé en plusieurs phases, prière de fournir pour chacune d'elles les dates de début et de fin:

2) Identification du porteur de projet :

Porteur de projet	
Nom et nature du porteur de projet (Entité Juridique)	<p>1) Entité(s) légale(s) portant le projet? Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche - Direction générale technique des ressources forestières fauniques et de la pêche</p> <p>2) Dans l'hypothèse d'un projet multi-pays, quels sont les entités légales impliquées?</p> <p>Quelle(s) est(sont) la nature du(des) porteur(s) de projet?</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/> ONG</p>
Point de contact du projet	<p>Nom (Mr/Ms) : Mme Kouesse Prénom : Ramadan Khariffene Responsabilité : Directrice de la Pêche et du Développement de l'Aquaculture</p> <p>E-mail : rkouesse2015@gmail.com Mobile : + 235 66 15 90 90</p>
Partenaire 1 du projet (si applicable)	<p>Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) :</p> <p>Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :</p>
Partenaire 2 du projet (si applicable)	<p>Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) :</p> <p>Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :</p>
Partenaire 3 du projet (si applicable)	<p>Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) :</p> <p>Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :</p>

3) Contenu du projet :

Contenu du projet
<p>A) Description du projet ?</p> <p>En quoi consiste le projet proposé ? Le Porteur de Projet doit fournir une description claire et précise du projet (900 caractères - avec espace - maximum).</p> <p>Le volet Pêche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Composante A : Gestion durable de la ressource : vise à assurer une exploitation meilleure et durable de la ressource aquatique. • Composante B : Appui à la législation et réglementation : vise à appuyer l'élaboration des textes réglementaires spécifiques des régions, à élaborer les programmes IEC/Pêche pour radiodiffusion sur les radios communautaires, à former des équipes en techniques de collecte et de traitement des données, à équiper le personnel pour la collecte de données • Composante C : Renforcement des capacités : vise à doter les structures étatiques et institutions partenaires, et à renforcer les capacités institutionnelle et organisationnelle de la filière. Elle permettra une meilleure organisation des producteurs afin d'assurer une gestion participative à travers la cogestion de la ressource. <p>Le volet Aquaculture :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Composante A : adaptation des systèmes de production aquacoles aux changements climatiques, elle vise à promouvoir l'aquaculture commerciale • Composante B : équipements aquacoles visant à booster la production piscicole <p>Volet : Appui à la Valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture (post capture) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Composante A : réhabiliter et gérer durablement les infrastructures existantes: elle s'intéresse à l'opérationnalisation des infrastructures existantes et au financement de leurs activités. • Composante B : améliorer les stratégies de commercialisation des produits transformés, elle assure l'amélioration des techniques de fumage, l'adaptation de techniques de conservation, le contrôle de l'utilisation des produits de conservation, le soutien à des initiatives privées, le renforcement des capacités des acteurs de la sous filière post capture, la stratégie d'inspection de produits halieutiques, la transformation de ces produits ainsi que et l'identification du circuit de commercialisation. • Composante C : Appuyer les acteurs post capture à travers les financements de proximité (octroi de crédit ou subvention) : Cette composante se limite au financement de proximité comme stratégie d'accompagnement. <p>Volet Gestion du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Composante A : gestion administrative et financière : Le projet sera géré par l'administration des pêches qui créera en son sein une Coordination Nationale du projet. La CGP sera basée à N'Djamena et disposera de quatre coordinations régionales : Bol, Bongor, Ati, Sarh. Elle sera dotée de personnel qualifié, de moyens logistiques, d'équipements informatiques et bureautiques et de frais de fonctionnement. • Composante B : Recherche action et assistance technique : Cette composante vise l'appui à la Recherche Action pour une meilleure connaissance de la ressource afin d'asseoir une politique axée sur une gestion rationnelle des ressources halieutiques pour garantir leur pérennité et leur diversité.
<p>B) Enjeux du projet ?</p> <p>En quoi le projet servira-t-il à l'un ou plusieurs des quatre enjeux du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (900 caractères - avec espace - maximum).:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enjeu 1 : Développer une activité économique durable supportant la transition économique du Bassin du Congo - Enjeu 2 : Contribuer à la mise en œuvre des engagements du Bassin du Congo dans le cadre de l'Accord de Paris (Mise en œuvre des CDN) - Enjeu 3 : Structurer la transition climatique du Bassin du Congo autour des 24 programmes sectoriels - Enjeu 4 : Contribuer à l'intégration de la sous-région <p>Enjeu 1: Restauration des écosystèmes ; Enjeu 2: Conservation de la biodiversité ; Enjeu 3: Amélioration des moyens d'existence des communautés ; Enjeu 4: Amélioration de la sécurité.</p>

C) Objectifs du projet?

Quels sont les objectifs stratégiques du projet?

Quels sont les objectifs opérationnels du projet?

- Merci de bien vouloir déterminer d'un point de vue qualitatif et quantitatif, les objectifs attendus

(900 caractères - avec espace - maximum).

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de vies des populations tchadiennes.

Objectifs spécifiques.

Afin d'atteindre l'objectif global du projet cinq objectifs spécifiques suivants sont visés :

- Augmentation de la productivité des pêcheries et de l'aquaculture ;
- Préservation et restauration des écosystèmes fluvio-lacustres ;
- Valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture ;
- Connaissance de la ressource ;
- Renforcement des capacités d'intervention des institutions d'appui et de suivi ainsi que celles des bénéficiaires.

Il sera exécuté à travers 4 volets notamment :

- Le volet Pêche ;
- Le volet Aquaculture ;
- Le volet Post capture ;
- Le volet gestion du projet.

D) Populations cibles du projet

Quels sont les bénéficiaires directs (indiquer quelles typologies de population) et quantifier le nombre concerné ?

Quels sont les bénéficiaires indirects (indiquer quelles typologies de population) et quantifier le nombre concerné (populations qui vont bénéficier du service ou de la valeur ajoutée générée par les bénéficiaires directs)?

(900 caractères - avec espace - maximum).

Les bénéficiaires directs de ce projet sont les pêcheurs, les Aquaculteurs et autres acteurs qui interviennent dans le domaine post capture et sont estimés à 300000 acteurs dont 176000 pêcheurs, 45 pisciculteurs, 2 000 collectrices de spiruline, 20 000 commerçants et d'autres (collecteurs, transporteurs, commerçants d'intrants etc.).

Les bénéficiaires indirects de ce projet sont entre autre les consommateurs, les populations de la zone du projet particulièrement les couches les plus vulnérables. La population de la zone du projet est de 6 810 057 habitants.

E) Impacts du projet?

Quels sont les impacts attendus (quantitatifs et qualitatifs) du projet sur les principaux objectifs de la CCBC et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo?

1) Impacts généraux

- Impact sur la CDN
- Impact sur les ODD
- Impact sur l'intégration de la sous-région

2) Impacts spécifiques

- Impact Environnemental
- Impacts en matière d'Adaptation
- Impacts en matière d'Atténuation
- Impact social (inclusion, genre, renforcement de capacités...)
- Impact économique (emploi, croissance, leadership industriel africain...) et cohérence avec les stratégies macro-micro économiques nationale

(1700 caractères - avec espace - maximum).

1) Impacts généraux

- Impact sur la CDN (Contribution Nationale Déterminée)
 - Développer la résilience des acteurs de la pêche et de l'Aquaculture pour s'adapter aux changements climatiques extrêmes ;
 - Améliorer les pêcheries pour augmenter la production halieutique afin de réduire les mouvements migratoires face aux changements climatiques.
- Impact sur les ODD (Objectif du Développement Durable)
 - ODD 1. Pas de pauvreté et ODD 2. Zéro faim grâce à l'augmentation de la production à 10% ;
 - ODD 14. Vie aquatique et ODD13. Lutte contre les changements climatiques en assurant la viabilité de l'écosystème aquatique et de son bassin versant ;
 - ODD9. Industrie, Innovation et infrastructure : Adopter et assurer des mesures de bon fonctionnement des infrastructures de pêche et aquacoles.
 - ODD 12. Consommation et production responsables à travers la mise en œuvre de mesures favorisant une aquaculture durable et respectueuse des écosystèmes aquatiques
 - ODD 8. Travail décent et croissance économique et ODD 10. Inégalités réduites à travers la promotion d'activités génératrices de revenus
- Impact sur l'intégration de la sous-région
 - Amélioration de condition de vie des populations ;
 - Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle;
 - Amélioration de la sécurité des personnes et de leurs biens.

E) Impacts du projet?

Quels sont les impacts attendus (quantitatifs et qualitatifs) du projet sur les principaux objectifs de la CCBC et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo?

1) Impacts généraux

- Impact sur la CDN
- Impact sur les ODD
- Impact sur l'intégration de la sous-région

2) Impacts spécifiques

- Impact Environnemental
- Impacts en matière d'Adaptation
- Impacts en matière d'Atténuation
- Impact social (inclusion, genre, renforcement de capacités...)
- Impact économique (emploi, croissance, leadership industriel africain...) et cohérence avec les stratégies macro-micro économiques nationale

(1700 caractères - avec espace - maximum).

2) Impacts spécifiques

- Gestion durable de la ressource : vise à assurer une exploitation meilleure et durable de la ressource aquatique ;
- Adaptation des systèmes de production aquacoles aux changements climatiques ;
- Meilleure prise en considération de la question du genre et plus spécifiquement lutter contre les effets néfastes que vivent les femmes;
- Renforcement de capacités des productrices d'algues ;
- Renforcement de capacités des mareyeuses et transformatrices ;
- Création d'emplois direct et d'indirect, augmentation revenus et contribution au PIB.

4) Aspect économique :

Aspect économique	
Budget du projet	(en USD) 27,632,727
Génération de revenus	Est-ce que le projet génère du revenus? <input type="checkbox"/> Oui* <input checked="" type="checkbox"/> Non
Estimation des revenus	Sur combien d'années, avez-vous estimé les revenus? : Total des revenus sur cette période: _____ (en USD)
Estimation des coûts fixes (achat de matériel, location, les salaires etc.)	Coût Fixe (en USD) Les coûts fixes seront déterminés à travers des études économiques précises.
	Coût Variable (en USD) Les coûts variables seront déterminés à travers des études économiques précises.

* Prière de fournir l'ensemble des justificatifs (business plan, prévisions, flux de trésorerie, etc.)

5) Aspect juridique :

Aspect juridique		
Porteur de projet	Conformité légale, fiscale et administrative du porteur de projet	Est-ce que le porteur de projet est conforme avec les aspects légaux, fiscaux et administratives? <input checked="" type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non
	Contrats clients	Est-ce que le porteur de projet possède des contrats commerciaux liés à son projet? <input type="checkbox"/> Oui* <input checked="" type="checkbox"/> Non Pour quel montant en USD?
Projet	Autorisations et permis	Est-ce que le projet possède l'ensemble des autorisations et des permis (constructions, inscription auprès du greffe etc....) afin de commencer le projet? Projet conforme au cadre juridique du pays <input checked="" type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non
	Autorisations environnementales	Est-ce que le projet possède les autorisations/certifications environnementales <input checked="" type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non

* Prière de fournir l'ensemble des justificatifs

6) Aspect opérationnel :

Aspect opérationnel			
Plan d'actions	Capacité Techniques pour exécuter le projet : Est-ce qu'un organigramme détaillé a été établi avec les CVs appropriés ? Ce projet s'inscrit dans la suite du « Projet de développement de la pêche » qui est déjà terminé <input checked="" type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non		
	Est-ce que les études techniques préalables de faisabilité ont été réalisées? Ce projet s'inscrit dans la suite du « Projet de développement de la pêche » qui est déjà terminé <input checked="" type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non		
	Est-ce qu'un planning d'exécution a été bien défini? <input checked="" type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non		
	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire l'impact sociétal et environnemental du projet? Ce projet s'inscrit dans la suite du « Projet de développement de la pêche » qui est déjà terminé <input checked="" type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non		
Maturité de la chaîne de valeur	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire sa chaîne logistique? Ce projet s'inscrit dans la suite du « Projet de développement de la pêche » qui est déjà terminé <input checked="" type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire sa chaîne de production? Ce projet s'inscrit dans la suite du « Projet de développement de la pêche » qui est déjà terminé <input checked="" type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire son service client? Ce projet s'inscrit dans la suite du « Projet de développement de la pêche » qui est déjà terminé <input checked="" type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/>

* Prière de fournir l'ensemble des justificatifs

7) Financement du projet :

Financement du projet												
Total investissement	En USD: 27,632,727											
Modèle de financement	Quel est le montant apporté par le porteur de projet? _____(USD) Quelle est la source de l'apport personnel? (Plusieurs choix possible)											
	<input type="checkbox"/> Fonds propres <input type="checkbox"/> Dette <input checked="" type="checkbox"/> Subvention Montant: Montant: Montant:											
Mode d'intervention espérée du Fonds Bleu (besoin pour fiabiliser la faisabilité du projet)	Quel est le mode d'intervention que le porteur de projet espère du Fonds Bleu? (Plusieurs choix possible)											
	<table border="0"> <thead> <tr> <th><u>Fonds propres</u></th> <th><u>Dettes</u></th> <th><u>Subvention</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input type="checkbox"/> Prise de participation de l'entité du porteur de projet</td> <td><input type="checkbox"/> Avances remboursables</td> <td><input checked="" type="checkbox"/> Subvention</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Prise de participation au niveau des projets</td> <td><input type="checkbox"/> Prêt</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td><input type="checkbox"/> Garantie d'emprunt</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	<u>Fonds propres</u>	<u>Dettes</u>	<u>Subvention</u>	<input type="checkbox"/> Prise de participation de l'entité du porteur de projet	<input type="checkbox"/> Avances remboursables	<input checked="" type="checkbox"/> Subvention	<input type="checkbox"/> Prise de participation au niveau des projets	<input type="checkbox"/> Prêt			<input type="checkbox"/> Garantie d'emprunt
<u>Fonds propres</u>	<u>Dettes</u>	<u>Subvention</u>										
<input type="checkbox"/> Prise de participation de l'entité du porteur de projet	<input type="checkbox"/> Avances remboursables	<input checked="" type="checkbox"/> Subvention										
<input type="checkbox"/> Prise de participation au niveau des projets	<input type="checkbox"/> Prêt											
	<input type="checkbox"/> Garantie d'emprunt											

8) Analyse des risques :

Risque du projet		
Prière de décrire les risques des projets sur les aspects suivants		
Risques endogènes	Risque opérationnel	Instabilité administrative. Retard de décaissement. Non respect du budget et du calendrier.
	Risque économique	Variation des taux de change.
	Risque juridique	Changement du cadre juridique qui peut impacter la réalisation du projet.
	Risque financier	Défaillance des porteurs de fonds qui peut impacter la réalisation du projet.
Risques exogènes	Risque politique	Instabilité administrative.
	Risque naturel (incendie, inondation, glissement de terrain, érosion)	Inondations. Erosion des bassins versants.
	Autres	

Tableau 5 : Exemple de fiche d'identification d'un projet du Tchad

Projet N°3 : Soutien à la population locale - Tableau 6 (Extrait de la fiche d'identification RWA.14) :

1) Identification du projet :

Identification du projet	
Nom du projet	<p>Nom du projet: Réduire la vulnérabilité des communautés locales et renforcer les bassins versants</p> <p>Portée géographique du projet: <input type="checkbox"/> National <input checked="" type="checkbox"/> Multi Pays</p> <p>Dans le cas d'un projet multi-pays, indiquer le nom des pays participant au projet: Rwanda, République Démocratique du Congo</p>
Typologie de projet	<p><input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Compensation Carbone</p>
Programme sectoriel dans lequel s'inscrit le projet (1/2)	<p>Parmi les 24 programmes de l'économie bleue, sélectionnés par les Ministres de l'environnement de la CCBC dans quel programme s'inscrit</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1) Programme de développement de l'économie du transport durable sur le Bassin du Congo <input type="checkbox"/> 2) Programme de développement de l'économie du système de suivi hydrométrique et météorologique <input type="checkbox"/> 3) Programme de développement de l'économie de la pêche et l'aquaculture durables <input type="checkbox"/> 4) Programme de l'économie de la pollution des plantes flottantes envahissantes <input type="checkbox"/> 5) Programme de l'économie de l'hydroélectricité <input type="checkbox"/> 6) Programme de l'économie de développement des systèmes d'irrigation et de drainage <input type="checkbox"/> 7) Programme de développement de l'économie de l'eau et de l'assainissement <input type="checkbox"/> 8) Programme de développement de l'économie des systèmes de gestion et de traitement des déchets solides déversés dans les cours d'eaux et les océans <input type="checkbox"/> 9) Programme de développement de l'économie de traitement des eaux usées <input type="checkbox"/> 10) Programme de développement de l'économie de l'approvisionnement en eau potable <input type="checkbox"/> 11) Programme de l'économie de paiement pour services environnementaux (PSE) basés sur la gestion durable des eaux
Programme sectoriel dans lequel s'inscrit le projet (2/2)	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 12) Programme de lutte contre les érosions <input type="checkbox"/> 13) Programme de développement de l'économie des mangroves <input type="checkbox"/> 14) Programme de développement de l'écotourisme et loisirs dans les zones humides, fluviales, côtières et maritimes <input type="checkbox"/> 15) Programme de développement des mécanismes de veille sanitaire, phytosanitaire et environnementale <input type="checkbox"/> 16) Programme d'appui à la surveillance épidémiologique <input type="checkbox"/> 17) Programme de développement de l'économie des savoir-faire traditionnels aquatiques <input type="checkbox"/> 18) Programme de développement des compétences recherche scientifiques et innovations technologique <input type="checkbox"/> 19) Programme de développement de la diplomatie de l'économie bleue <input type="checkbox"/> 20) Programme de développement de l'économie côtière et des écosystèmes insulaires dans le bassin du Congo <input type="checkbox"/> 21) Programme d'appui à la société civile et aux populations vulnérables (femme, jeunes, autochtones) <input type="checkbox"/> 22) Programme transversal de communications sensibilisation, information, éducation et Marketing <input type="checkbox"/> 23) Protection des populations des régions côtières aux événements extrêmes liés à l'eau <input checked="" type="checkbox"/> 24) Gestion durable des ressources hydrauliques
Localisation du projet	République Démocratique du Congo et Rwanda
Durée du projet	<p>Date de début du projet: Informations manquantes Date de fin du projet: Informations manquantes</p> <p>Si le projet est subdivisé en plusieurs phases, prière de fournir pour chacune d'elles les dates de début et de fin:</p>

2) Identification du porteur de projet :

Porteur de projet	
Nom et nature du porteur de projet (Entité Juridique)	1) Entité(s) légale(s) portant le projet? Association de Bassin du Lac Kivu et de la rivière Rusizi (ABAKIR) 2) Dans l'hypothèse d'un projet multi-pays, quels sont les entités légales impliquées? Quelle(s) est(sont) la nature du(des) porteur(s) de projet? Inter gouvernementale <input type="checkbox"/> ONG <input checked="" type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé
Point de contact du projet	Nom (Mr/Ms) : TETERO Prénom : Francois Responsabilité : Technical advisory committee (RWANDA) E-mail : ftetero@gmail.com Mobile : +250788466012
Partenaire 1 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : ABAKIR Adresse du partenaire : ftetero@gmail.com Nom & Prénom du point de contact (Mr) : Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :
Partenaire 2 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr) : Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :
Partenaire 3 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) : Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :

3) Contenu du projet :

Contenu du projet
A) Description du projet ? En quoi consiste le projet proposé ? Le Porteur de Projet doit fournir une description claire et précise du projet (900 caractères - avec espace - maximum). L'ABAKIR a demandé l'appui des FPMA pour préparer un projet de grande envergure (FSP) pour répondre aux priorités d'option d'adaptation identifiées dans les PANA (Programme d'Action National d'Adaptation) des trois pays membres qui identifient le changement climatique comme une menace majeure pour le développement des pays membres de l'ABAKIR. La présente proposition répond aux besoins d'adaptation au changement climatique, une priorité de développement national des trois pays membres de l'ABAKIR qui est identifiée dans les cadres de coopération actuel du PNUD et les PANA nationaux notamment via : <ul style="list-style-type: none"> • La protection et la restauration des écosystèmes fragiles ; • Le développement des connaissances et des bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles ; • La réhabilitation des systèmes hydro-agricoles des plaines et des bas-fonds ; • La promotion des activités génératrices de revenus ; • La promotion des technologies innovantes orientées vers l'adaptation. Outre les changements climatiques, le projet analysera les risques liés aux pollutions du lac et de son bassin versant et mettra l'accent sur la réduction des effets de pollution et l'investissement dans les technologies innovantes et pertinentes pour valoriser les déchets polluants, ce qui créera des emplois chez les jeunes et la génération des revenus pour un développement durable de l'environnement des pays membres de l'ABAKIR. Ce projet, le premier en son genre à être mis en œuvre dans le bassin du Kivu et la rivière Rusizi, aura pour objectif de contribuer à la sensibilisation sur la vulnérabilité du lac Kivu et son bassin versant dans le contexte du changement climatique et de la lutte contre les pollutions. Le projet, à travers une approche basée sur les services fournis par les écosystèmes des bassins versants et du lac se concentrera sur la promotion d'une meilleure planification et des politiques d'investissement dans le bassin du Kivu et la rivière Rusizi, ainsi que sur le renforcement des capacités des différents acteurs intervenant dans le bassin pour l'identification, l'évaluation et la surveillance des risques climatiques et de pollution dans le lac Kivu et son bassin versant. La principale valeur ajoutée de ce projet sera la contribution au renforcement des capacités de l'ABAKIR pour planifier et exécuter les mesures d'adaptation climatique et de réduction des pollutions dans le bassin de Kivu et la rivière Rusizi. Cet objectif sera atteint à travers : (i) l'amélioration/renforcement de la résilience des communautés locales et des autres acteurs (politiques, décideurs, personnels de l'ABAKIR, fonctionnaires des ministères techniques) à travers le renforcement de leur capacités pour mieux faire face aux risques climatiques et de pollution et pour mieux les intégrer dans les plans de développement local ; (ii) l'amélioration de la coordination du cadre institutionnel et juridique ; (iii) la gestion des risques climatiques à travers une approche basée sur les services fournis par les écosystèmes des bassins versant en tenant compte de la sauvegarde des capitaux naturels et sociaux (notamment l'eau, l'agriculture et l'élevage) ; (iv) l'efficacité de la programmation financière de l'ABAKIR pour la résilience climatique et la réduction des pollutions et les plans de développement local et (v) une meilleure connaissance et un meilleur accès à l'information. Les sites pilotes du projet constitueront des plateformes de discussion pour la compréhension des risques climatiques, des risques de pollution, des problèmes fondamentaux de la vulnérabilité dans la zone du projet et qui sont : l'eau, l'agriculture/élevage et les écosystèmes des bassins versants. La gestion de l'eau, de l'élevage et de l'agriculture dans les sites pilotes permet de mieux comprendre les risques climatiques et d'apporter des solutions à la gestion des écosystèmes des bassins versants et la gestion des pollutions urbaines autour du lac.

B) Enjeux du projet ?

En quoi le projet servira-t-il à l'un ou plusieurs des quatre enjeux du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (900 caractères - avec espace - maximum):

- Enjeux 1 : Développer une activité économique durable supportant la transition économique du Bassin du Congo
- Enjeux 2 : Contribuer à la mise en œuvre des engagements du Bassin du Congo dans le cadre de l'Accord de Paris (Mise en œuvre des CDN)
- Enjeux 3 : Structurer la transition climatique du Bassin du Congo autour des 24 programmes sectoriels
- Enjeux 4 : Contribuer à l'intégration de la sous-région

Les enjeux auxquels le projet pourra répondre concernent les enjeux 2, 3 et 4.

L'un des problèmes pour la gestion du lac est l'estimation de son évolution et de sa productivité en fonction des variations climatiques. On constate que les réponses aux variations saisonnières sont importantes et influent sur la relative pauvreté du lac notamment en poissons. La zone de surface suffisamment oxygénée pour les accueillir ne s'étend en effet que de 0 à un maximum de 60 mètres pendant la saison sèche et à environ 40 mètres pendant la saison des pluies. Lors de la saison des pluies, l'eau se stratifie davantage et les nutriments nécessaires à la croissance du plancton (algues et zooplancton) et du reste de la chaîne trophique sont piégés dans des eaux trop profondes. Il faut attendre la saison sèche pour que l'eau de surface se refroidisse par évaporation et replonge plus en profondeur, le brassage étant aussi favorisé par des vents plus importants. Les nutriments sont alors à nouveau disponibles dans la zone de surface et permettent la production de biomasse. Des modèles climatiques régionaux mis en place par l'équipe de modélisateurs de la KULeuven ont permis d'établir que ces variations pourraient être exacerbées sous l'influence de l'évolution des conditions atmosphériques. Des saisons des pluies plus longues renforceraient la stratification de la colonne d'eau, réduisant les périodes de prolifération du phytoplancton et menant donc à une diminution naturelle de la productivité à tous les échelons, dont les poissons. Le lac Kivu est menacé par des risques énormes de pollution surtout du côté de la République Démocratique du Congo.

Ce lac reste la voie principale de communication entre les deux provinces du Kivu. A part cela, elle constitue la source d'eau consommée dans la ville de Bukavu, une partie de la République Rwandaise et principalement dans la ville de Goma. Le lac étant la seule source d'abondance d'eau de consommation dans la ville de Goma et sa seule source d'eau en abondance, l'eau traversant la ville subit une pollution intense. Parmi les lacs qui font face à la menace de pollution énorme, celui-ci aussi devrait être pris en considération suite aux différentes menaces auxquelles il fait face tous les jours. Le lac Kivu fait face à un enjeu de taille qui est la population de Goma qui croît de jour en jour suite à un exode rural d'une grande partie de la population vers Goma et qui trouve sa seule source d'eau dans ce lac. Les conditions géographiques et topographiques rendent particulièrement exposés aux risques naturels le bassin de Kivu et ses bassins versants (inondation, érosion, glissement de terrain, volcanisme, explosion des gaz du lac etc.).

L'ensemble de l'économie du bassin est affectée par le changement climatique, car la plupart des secteurs économiques et les principales activités sont sur le lac ou sur ses bassins versants. Bien que presque tous les secteurs soient affectés par les impacts de changement climatiques, les secteurs clés les plus exposés aux risques climatiques et de pollutions incluent l'agriculture, l'élevage, les ressources en eau et la gestion des bassins versants.

Pour le secteur agricole, la vulnérabilité est liée à l'état de disponibilité de l'eau, à l'état des sols et aux pratiques culturales. Les impacts prévus du changement climatique sur les ressources en eaux, tels que les inondations et la sécheresse auront une incidence directe sur la production agricole et les rendements des élevages à travers des facteurs comme l'érosion et auront des effets sur la détérioration de la qualité des eaux du lac à travers leur pollution due aux apports des polluants par les eaux de ruissellement. Le climat plus sec réduira le rendement des cultures agricoles et des élevages en augmentant le déficit alimentaire.

C) Objectifs du projet?

Quels sont les objectifs stratégiques du projet?

Quels sont les objectifs opérationnels du projet?

- Merci de bien vouloir déterminer d'un point de vue qualitatif et quantitatif, les objectifs attendus

(900 caractères - avec espace - maximum).

L'objectif du projet est de contribuer à la réduction de la vulnérabilité des communautés locales du lac Kivu et de la rivière Rusizi aux risques additionnels causés par le changement climatique et les pollutions et renforcer leur résilience à travers une approche basée sur la gestion des pratiques agricoles et d'élevage et d'utilisation des terres qui se concentrent dans les écosystèmes des bas fonds et des bassins versants.

D) Populations cibles du projet

Quels sont les bénéficiaires directs (indiquer quelles typologies de population) et quantifier le nombre concerné ?

Quels sont les bénéficiaires indirects (indiquer quelles typologies de population) et quantifier le nombre concerné (populations qui vont bénéficier du service ou de la valeur ajoutée générée par les bénéficiaires directs)?

(900 caractères - avec espace - maximum).

L'incorporation des informations sur les principes de gestion des risques climatiques et de pollution dans les politiques provinciales ou de district dans les plans de développement de l'ABAKIR est conduite dans l'espoir que cela soit une motivation et entraîne l'identification des nouvelles priorités, la révision des stratégies, l'évolution du cadre légal et les mécanismes d'application des lois, aussi bien que les cadres de suivi et d'évaluation. Les gouvernements des Etats membres de l'ABAKIR combleront les lacunes importantes qui existent dans les technologies d'adaptation pour lutter contre les risques d'inondation et de sécheresse en développant des technologies innovantes, appropriées et efficaces.

Le projet fera en sorte que tous les éléments clés prennent en compte les aspects spécifiques au genre tels que les liens entre genre et vulnérabilité aux risques de sécheresse et d'inondation, ainsi que les différences d'accès aux technologies entre l'homme et la femme. En effet, le partenaire de mise en œuvre et les communautés intégreront les préoccupations des femmes lors de la conception des activités résilientes. La prise en compte des modèles genre et du rôle spécifique des femmes dans l'utilisation et l'entretien des infrastructures au niveau des ménages et du village, en particulier les structures d'approvisionnement en eau et les mesures pour réduire les risques d'érosion ou d'inondation est un élément critique que ce projet doit promouvoir. L'information sur le changement climatique, la lutte contre les pollutions et les mesures d'adaptation sera conçue et disséminée de sorte que les femmes et les jeunes filles, en particulier celles qui sont très pauvres ou bien peu éduquées, aient facilement accès à cette information et l'assimilent.

Le projet ciblera les populations les plus vulnérables face aux effets du changement climatique dans la zone concernée par le projet.

E) Impacts du projet?

Quels sont les impacts attendus (quantitatifs et qualitatifs) du projet sur les principaux objectifs de la CCBC et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo?

1) Impacts généraux

- Impact sur la CDN
- Impact sur les ODD
- Impact sur l'intégration de la sous-région

2) Impacts spécifiques

- Impact Environnemental
- Impact en matière d'Adaptation
- Impact en matière d'Atténuation
- Impact social (inclusion, genre, renforcement de capacités...)
- Impact économique (emploi, croissance, leadership industriel africain...) et cohérence avec les stratégies macro-micro économiques nationale

(1700 caractères - avec espace - maximum).

Impacts généraux

Impacts sur la CDN:

- Des mesures pour renforcer la résilience des populations et lutter contre les effets du changement climatique seront prises avec ce projet et permettra la mise en œuvre des Plans d'Action Nationaux d'Adaptation mis en avant par la CDN;
- La pollution des bassins versants ainsi que la préservation de la biodiversité sera également adressée.

Impacts sur les ODD:

- ODD1. Pas de pauvreté, ODD 10. Inégalités réduites et ODD 8. Travail décent et croissance économique grâce à la promotion d'activités génératrices de revenus
- ODD 6. Eau et assainissement, ce projet permettra de favoriser et de préserver l'accès à l'eau potable aux populations dépendantes des bassins concernés par le projet
- ODD 13. Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique et ODD 14. Vie Aquatique seront adressés à travers la réduction de la pollution des lacs et des bassins versants ainsi que grâce à l'augmentation de la résilience des populations les plus vulnérables face aux effets du changement climatique.

Impacts spécifiques

Impacts environnementaux : Réduction de la pollution, préservation de la biodiversité

Impacts en matière d'Adaptation : Augmentation de la résilience des populations face au changement climatique (inondations, érosion, baisse de rentabilité des cultures, accès à l'eau...)

Impact social : Renforcement des capacités institutionnelles et celle des populations dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement

Impact économique : Création d'emplois, préservation et renforcement de l'économie et de la croissance

E) Impacts du projet?

Quels sont les impacts attendus (quantitatifs et qualitatifs) du projet sur les principaux objectifs de la CCBC et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo?

1) Impacts généraux

- Impact sur la CDN
- Impact sur les ODD
- Impact sur l'intégration de la sous-région

2) Impacts spécifiques

- Impact Environnemental
- Impact en matière d'Adaptation
- Impact en matière d'Atténuation
- Impact social (inclusion, genre, renforcement de capacités...)
- Impact économique (emploi, croissance, leadership industriel africain...) et cohérence avec les stratégies macro-micro économiques nationale

(1700 caractères - avec espace - maximum).

Les conditions géographiques et topographiques rendent particulièrement exposé aux risques naturels le bassin de Kivu et ses bassins versants (inondation, érosion, glissement de terrain, volcanisme, explosion des gaz du lac etc.). L'ensemble de l'économie du bassin est affecté par le changement climatique, car la plupart des secteurs économiques et les principales activités sont sur le lac ou sur ses bassins versants. Bien que tous presque tous les secteurs soient affectés par les impacts de changement climatique, les secteurs clés les plus exposés aux risques climatiques et de pollutions incluent l'agriculture, l'élevage les ressources en eau et la gestion des bassins versants. Pour le secteur agricole, la vulnérabilité est liée à l'état de disponibilité de l'eau, à l'état des sols et aux pratiques culturales. Les impacts prévus du changement climatique sur les ressources en eau, tels que les inondations, la sécheresse auront une incidence directe sur la production agricole et les rendements d'élevage à travers des facteurs comme l'érosion et des effets sur la détérioration de la qualité des eaux du lac à travers leur pollution due aux apports des polluants par les eaux de ruissellement. Le climat plus sec réduira le rendement des cultures agricoles et des élevages en augmentant le déficit alimentaire.

4) Aspect économique :

Aspect économique	
Budget du projet	(en USD) 5 432 220 \$
Génération de revenus	Est-ce que le projet génère du revenus? Non, il ne s'agit pas d'un projet d'entreprise commerciale; il s'agit d'un projet de développement visant à améliorer la résilience des communautés locales aux effets négatifs des risques climatiques et des pollutions <input type="checkbox"/> Oui* <input checked="" type="checkbox"/> Non
Estimation des revenus	Sur combien d'années, avez-vous estimé les revenus? : _____ (en USD) Total des revenus sur cette période: _____ (en USD)
Estimation des coûts fixes (achat de matériel, location, les salaires etc.)	Coût Fixe (en USD)
	Coût Variable(en USD)

Détails des coûts fixes (à compléter dans la colonne correspondante) :

- Achat de matériel : USD 775,000
- Location du terrain : aucun terrain à louer car le projet est mis en œuvre dans les trois États membres de l'ABAKIR; projet sera mis en œuvre dans des sites pilotes sélectionnés où les communautés exercent leurs activités
- Salaires : USD 1,497,500
- Honoraires de conseillers (avocat, expert comptable...): USD 750,000
- Coûts d'amortissements : il n'y aura pas de frais d'amortissement car le projet sera financé par une subvention
- Autres: USD 2,359,720

Détails des coûts variables (à compléter dans la colonne correspondante) :

- Achat de matières premières :
- Autres:

* Prière de fournir l'ensemble des justificatifs (business plan, prévisions, flux de trésorerie, etc.)

5) Aspect juridique :

Aspect juridique		
Porteur de projet	Conformité légale, fiscale et administrative du porteur de projet	Est-ce que le porteur de projet est conforme avec les aspects légaux, fiscaux et administratives? Il est exécuté par les pays membres de l'ABAKIR dans le cadre du mandat ABAKIR convenu par les pays membres <input checked="" type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non
	Contrats clients	Est-ce que le porteur de projet possède des contrats commerciaux liés à son projet? Il ne s'agit pas d'un projet d'entreprise commerciale <input type="checkbox"/> Oui* <input checked="" type="checkbox"/> Non Pour quel montant en USD?
Projet	Autorisations et permis	Est-ce que le projet possède l'ensemble des autorisations et des permis (constructions, inscription auprès du greffe etc....) afin de commencer le projet? Le projet n'implique pas de construction car il sera exécuté dans le bâtiment local de l'ABAKIR <input type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non
	Autorisations environnementales	Est-ce que le projet possède les autorisations/certifications environnementales? Le projet est mis en œuvre par les pays membres d'ABAKIR. La création d'ABAKIR et son fonctionnement le rendent déjà conforme aux réglementations gouvernementales. L'exécution du projet est conforme au mandat ABAKIR tel que convenu par les pays <input checked="" type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non

* Prière de fournir l'ensemble des justificatifs

6) Aspect opérationnel :

Aspect opérationnel			
Plan d'actions	Capacité Techniques pour exécuter le projet : Est-ce qu'un organigramme détaillé a été établi avec les CVs appropriés ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non		
	Est-ce que les études techniques préalables de faisabilité ont été réalisées? Le projet s'appuie sur le document élaboré pour l'évaluation des ressources en eau du lac Kivu <input checked="" type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non		
	Est-ce qu'un planning d'exécution a été bien défini? Le projet est défini dans le cadre de l'ABAKIR qui a été défini par accord par les pays membres <input type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non		
	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire l'impact sociétal et environnemental du projet? Le projet est basé sur le cadre d'impact social et environnemental selon les statuts de l'ABAKAR et est défini dans le mandat, le rôle et les procédures ABAKIR <input checked="" type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non		
Maturité de la chaîne de valeur	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire sa chaîne logistique?	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire sa chaîne de production?	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire son service client?
Conforme au mandat ABAKIR approuvé par les pays membres	<input type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non

* Prière de fournir l'ensemble des justificatifs

7) Financement du projet :

Financement du projet												
Total investissement	En USD: 5,432,220 \$											
Modèle de financement	Quel est le montant apporté par le porteur de projet? 2,000,000 (USD) Quelle est la source de l'apport personnel? (Plusieurs choix possible) La contribution proviendra des pays membres d'ABAKIR et sera en nature ou en espèces (fourniture de personnel du gouvernement, d'espaces de bureau, etc.)											
	<input type="checkbox"/> Fonds propres <input type="checkbox"/> Dette <input checked="" type="checkbox"/> Subvention Montant: Montant: Montant:											
Mode d'intervention espérée du Fonds Bleu (besoin pour fiabiliser la faisabilité du projet)	Quel est le mode d'intervention que le porteur de projet espère du Fonds Bleu? (Plusieurs choix possible)											
	<table border="0"> <tr> <td>Fonds propres</td> <td>Dette</td> <td>Subvention</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Prise de participation de l'entité du porteur de projet</td> <td><input type="checkbox"/> Avances remboursables</td> <td><input checked="" type="checkbox"/> Subvention</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Prise de participation au niveau des projets</td> <td><input type="checkbox"/> Prêt</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td><input type="checkbox"/> Garantie d'emprunt</td> <td></td> </tr> </table>	Fonds propres	Dette	Subvention	<input type="checkbox"/> Prise de participation de l'entité du porteur de projet	<input type="checkbox"/> Avances remboursables	<input checked="" type="checkbox"/> Subvention	<input type="checkbox"/> Prise de participation au niveau des projets	<input type="checkbox"/> Prêt			<input type="checkbox"/> Garantie d'emprunt
Fonds propres	Dette	Subvention										
<input type="checkbox"/> Prise de participation de l'entité du porteur de projet	<input type="checkbox"/> Avances remboursables	<input checked="" type="checkbox"/> Subvention										
<input type="checkbox"/> Prise de participation au niveau des projets	<input type="checkbox"/> Prêt											
	<input type="checkbox"/> Garantie d'emprunt											

8) Analyse des risques :

Risque du projet Prière de décrire les risques des projets sur les aspects suivants		
Risques endogènes	Risque opérationnel	Recrutement de personnel technique non qualifié pour l'exécution du projet Mauvaise coordination
	Risque économique	Changements dans l'économie ou inflation mondiale, changements dans le niveau de l'activité économique, le taux de change, etc.
	Risque juridique	Poursuites judiciaires par les employés du projet ou par le public Réglementation foncière et forestière inadéquate dans la zone du lac Kivu
	Risque financier	Mauvaise gestion : contrôle insuffisant, mauvaise planification, mauvaise opération du chef de projet Les pays membres d'ABAKIR qui exécuteront le projet sont les pays les moins développés
Risques exogènes	Risque politique	Manque de volonté politique des autorités locales en vue de la planification des écosystèmes du lac Kivu dans les sites pilotes du projet Manque de capacités des autorités locales, des parlementaires, et de prise de décisions de certaines institutions pour soutenir et réglementer l'utilisation des ressources naturelles
	Risque naturel (incendie, inondation, glissement de terrain, érosion)	Inondations, feu de forêts, érosion
	Autres	Zone touchée depuis un certain temps par la maladie à virus Ebola Zone touchée il y a longtemps par la guerre Faible engagement des femmes dans la mise en œuvre des activités de planification de l'utilisation de la terre pour l'élevage, l'agriculture dans les bassins versants

Tableau 6 : Exemple de fiche d'identification d'un projet du Rwanda

2.2.1.6 - Challenges et leçons apprises

1^{er} challenge :

Le rythme de collecte des données a été hétérogène entre les différents pays membre de la CCBC. Ce rythme a eu tendance à s'uniformiser au cours de la réalisation de la mission grâce :

Au soutien régulier du Secrétariat de la CCBC qui mobilise les Ministères des 16 pays et au travail de relance régulier de la part du Consortium EY - Innpact.

2^{ème} challenge :

Les Points Focaux Fonds Bleu ont rencontré des difficultés (i) dans la compréhension de la méthodologie du Consortium EY - Innpact et (ii) dans l'utilisation des outils méthodologiques qui leur ont été transmis.

Afin de résoudre cette difficulté, le Consortium EY - Innpact a renforcé l'accompagnement des Points Focaux Fonds Bleu dans la compréhension de la méthodologie et des outils méthodologiques pour identifier les projets en lien avec les 24 programmes de l'économie bleue et les CDN des pays.

3^{ème} challenge :

Le Consortium EY - Innpact a rencontré plusieurs difficultés à recueillir des informations exhaustives sur les projets.

Afin de résoudre cette difficulté, le Consortium EY - Innpact a organisé plusieurs réunions téléphoniques et échanges par email avec les porteurs de projets afin de recueillir les informations nécessaires à l'analyse de maturité.

4^{ème} challenge :

Le Consortium EY - Innpact a constaté plusieurs informations contradictoires mentionnées dans les fiches d'identification des projets (et plus particulièrement concernant les budgets et durées des projets).

Afin de résoudre cette difficulté, le Consortium EY - Innpact a organisé plusieurs réunions téléphoniques et échanges par email avec les porteurs de projets afin de clarifier les contradictions.

5^{ème} challenge :

Adapter les Termes de Référence de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo afin de prendre en compte les évolutions de l'étude et prendre en compte les recommandations formulées par les différentes parties prenantes.

Au cours de l'étude, le Consortium EY - Innpact a montré une grande flexibilité afin de modifier sa méthodologie afin de prendre en considération les recommandations et les orientations formulées par les différentes parties prenantes lors des Comité de Pilotages. Ces éléments sont résumés en [Annexe 10](#).

6^{ème} challenge :

Pour des raisons pratiques, les Points Focaux Fonds Bleu ont souhaité fournir les informations propres aux projets dans leur langue officielle (espagnole, portugaise et anglaise).

Grâce aux équipes pluridisciplinaires et polyglottes du Consortium EY - Innpact, le traitement des documents en langues étrangères a été facilité.

Exécution du contrat - Lot 2

Le présent rapport constitue la recommandation finale du Consortium EY - Innpact concernant le Lot 2.

2.2.2.1 - Philosophie du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement détaillée du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo sera établie par le gestionnaire du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo en tenant compte des attentes des principaux bailleurs du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Cette stratégie d'investissement sera néanmoins dérivée des principes directeurs d'investissement résultant de la présente étude de préfiguration.

Ces principes directeurs d'investissement ont été établis en conformité avec les textes et les protocoles légaux suivants :

- ▶ Déclaration finale du Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements lors de la COP22 du 16 novembre 2016 ;
- ▶ Mémoire d'Entente D'Oyo pour la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo du 9 mars 2017 ;
- ▶ Protocole instituant la Commission Climat du Bassin du Congo du 29 avril 2018 ;
- ▶ Déclaration des Chefs d'Etats de Brazzaville du 29 avril 2018.

Ces principes sont en conformité avec les recommandations émises par la CCBC en réponse aux travaux menés par le Consortium EY - Innpact présentés lors des premier, second et troisième Comités de Pilotage, et sont la traduction du positionnement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo comme suit :

- ▶ Créé par les Etats membres Africains de la CCBC, co-financé par les Etats Africains, administré et géré par des experts Africains, au bénéfice de projets durables Africains et localisé en Afrique ;
 - A1 : Un mécanisme de financement créé par les 16 Etats Africains membres de la CCBC ;
 - A2 : Un fonds d'investissement public co-financé par 16 Etats Africains, ouvert aux bailleurs de fonds publics, les bailleurs de fonds privés pouvant intervenir directement au niveau des projets ;
 - A3 : Un fonds d'investissement géré par des experts Africains et internationaux ;
 - A4 : Un instrument pour financer la transformation et le développement d'un nouveau modèle économique, social et environnemental durable de l'Afrique aligné sur l'agenda 2063 de l'Union Africaine et les 16 Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
 - A5 : Un fonds d'investissement multi-pays localisé en Afrique, plus particulièrement au cœur du Bassin du Congo.

A cette fin, le Consortium EY - Innpact a établi une proposition de philosophie d'investissement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, présentant les principes directeurs sur lesquels la stratégie d'investissement détaillée du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo devra être établie. La philosophie d'investissement définit entre autres les éléments suivants :

- ▶ La vision, la mission, le mode d'intervention, l'éthique et les valeurs du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- ▶ L'ambition et les objectifs du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- ▶ Les critères d'éligibilité des projets du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo en termes de :
 - Périmètre géographique ;
 - Secteurs éligibles ;
 - Critères d'éligibilité des projets ;
 - Critères d'exclusion ;
 - Critères d'éligibilité des porteurs de projets.
- ▶ Les différents modes d'intervention du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- ▶ Les critères généraux de sélection des projets ;
- ▶ Les principes généraux de déploiement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;

- ▶ Le système de gestion environnementale et sociale.

Il sera proposé à la CCBC via le Comité Exécutif du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo de valider cette philosophie d'investissement car elle constituera un élément clé dans la sélection du gestionnaire du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Chaque candidat devra formuler une proposition d'ébauche de stratégie d'investissement pour le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo suivant ces principes directeurs.

2.2.2.1.1 - Vision et mission du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

La vision :

Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo œuvre pour la transformation structurelle des économies des pays membres de la CCBC pour assurer un développement inclusif et durable, de manière à éradiquer la pauvreté et à améliorer le bien-être des populations en activant tous les leviers humains, financiers, techniques et technologiques ainsi que les opportunités offertes par l'économie verte et l'économie bleue.

La mission :

Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo initie et soutient les plans d'investissement des programmes et projets de développement durable et de l'économie bleue dans la sous-région du Bassin du Congo afin de renforcer la résilience des populations et de leur permettre de s'adapter aux effets des changements climatiques.

Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo constitue un instrument de coopération économique, d'intégration de la sous-région et de soutien à la cohésion économique sociale et territoriale grâce à la coopération régionale.

Le mode d'intervention :

Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo supporte financièrement les projets relevant de sa mission grâce à un large éventail d'instruments de financement : dons, prêts concessionnels, garanties, obligations vertes, fonds propres, etc....

Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo finance, par les modes d'intervention précités, les projets éligibles et en fonction de leur réponse aux critères suivants et non exhaustifs : la nature, les objectifs, les impacts socio-économiques, environnementaux et climatiques, la rentabilité, les risques, la taille et l'origine des porteurs de projets (publics et privés).

Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo mobilise, directement et indirectement, les ressources nécessaires à la réalisation de sa mission, auprès de donateurs internationaux et locaux, parmi lesquels les Etats membres de la CCBC et les investisseurs publics et privés internationaux et locaux).

L'éthique et les valeurs :

Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo observe des principes (i) de complémentarité en termes d'initiatives, de programmes d'investissement et d'acteurs de la sous-région, (ii) de transparence de son processus de décision et d'opération et (iii) d'inclusivité en se rendant accessible à tous types de projets de l'économie bleue et de la lutte contre le changement climatique.

2.2.2.1.2 - Ambition et objectifs du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

L'ambition du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo est portée par les objectifs stratégiques et opérationnels suivants :

- ▶ Faciliter et participer au financement de projets de l'économie bleue et durable à hauteur de plus de 10 milliards USD sur une période de 10 ans ;
- ▶ Soutenir activement l'atteinte des Contribution Déterminées au niveau National des Etats membres de la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC) et de leurs plans nationaux d'adaptation ;
- ▶ Mettre en œuvre les 24 programmes sectoriels de l'économie bleue ;

- ▶ Mettre en place la transition économique et climatique (i) par le renforcement des capacités techniques et (ii) le renforcement des capacités financières, par la mobilisation à la fois des fonds privés et des fonds publics au niveau des projets ;
- ▶ Inscrire son action dans une logique d'intégration régionale en soutenant des projets portant la coopération régionale ;
- ▶ Contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

2.2.2.1.3 - Critères d'éligibilité des projets

Périmètre géographique :

Les projets suivants peuvent être éligibles : nationaux et régionaux implémentés dans un ou plusieurs pays membres de la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC) :

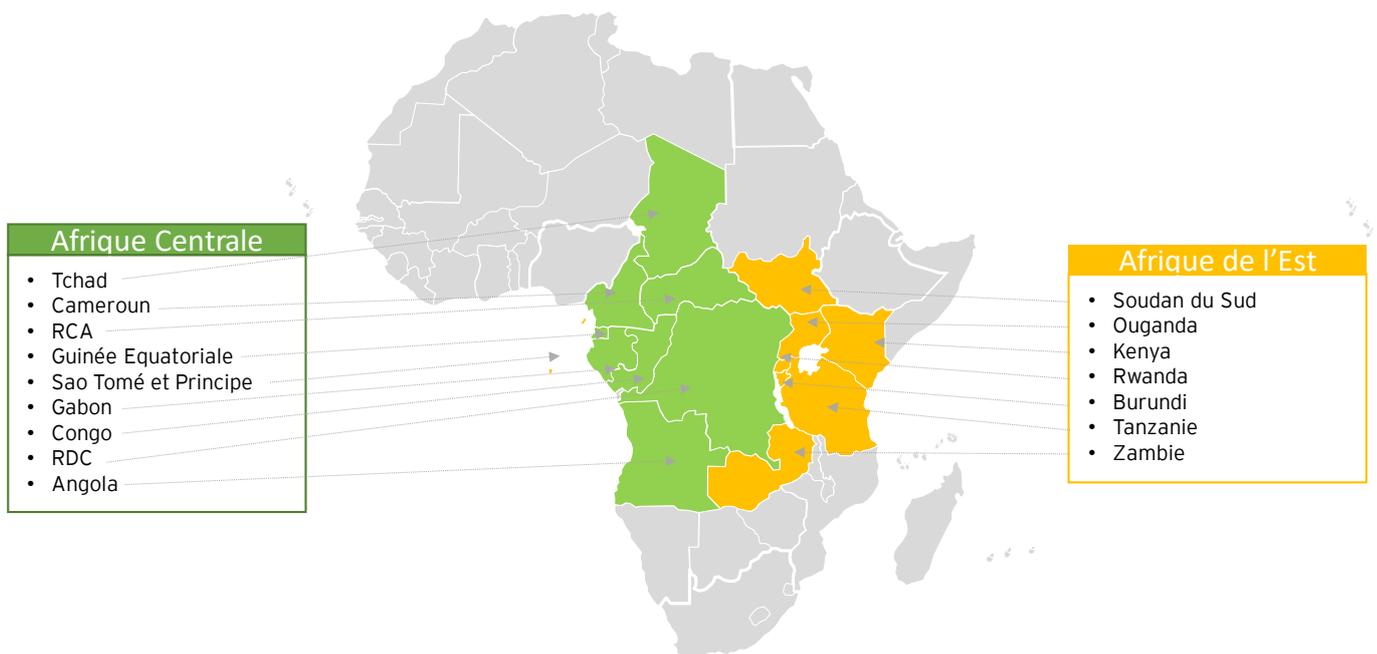


Figure 16 : Répartition des pays membres de la CCBC par sous-région

Les pays membres sont catégorisés en 2 sous-régions (comme illustré en figure 16) :

- ▶ Afrique Centrale : Angola, Cameroun, République du Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sao Tomé et Príncipe et Tchad ;
- ▶ Afrique de l'Est : Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda, Soudan du Sud, Tanzanie et Zambie.

Secteurs éligibles :

Tout projet œuvrant dans le cadre :

- ▶ Des 24 programmes sectoriels ;
- ▶ Des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) des pays membres de la CCBC et de leurs plans nationaux d'adaptation ;
- ▶ De l'économie bleue et traitant en particulier des problématiques d'atténuation ou d'adaptation face au changement climatique.

Critères d'éligibilités et d'exclusions des projets

Avant toute évaluation de l'éligibilité d'un projet, il est indispensable que le ou les Etats membre(s) dans lequel se situe le projet ait émis une lettre de non-objection à l'égard du projet.

Ensuite, afin d'être éligibles, les projets devront principalement satisfaire aux critères suivants :

- ▶ Être implémentés ou localisés dans au moins un des pays membres de la CCBC ;
- ▶ Répondre à un des secteurs clés de l'économie bleue tel que décrit par les 24 programmes sectoriels ou aux CDN des Etats membres de la CCBC ;
- ▶ Contribuer à l'atteinte d'au moins à un des ODD ;
- ▶ Contribuer à la préparation et à la mise en œuvre des stratégies nationales et régionales relatives au climat ;
- ▶ Être innovant et mettre à profit les dynamiques de changement ;
- ▶ Être sensible à la dimension genre ;
- ▶ Démontrer une bonne synergie au travers d'initiatives bilatérales/multilatérales existantes ;
- ▶ Fournir des évaluations des risques aux niveaux environnemental, économique et social ainsi que des mesures d'atténuation et d'adaptation appropriées ;
- ▶ Favoriser la participation des bénéficiaires dans la réalisation du projet.

Une liste d'activités exclues sera définie reprenant notamment les activités suivantes :

- ▶ Projets impliquant l'utilisation de munitions et armes, équipements ou infrastructures militaires ou policières, projets engendrant une limitation des droits individuels et de la liberté des personnes ou portant atteinte aux droits humains ;
- ▶ Projets non acceptables d'un point de vue environnemental et social (projets dans des zones protégées, des habitats essentiels et des sites classés, sans mesure de compensation ou d'atténuation appropriée) ;
- ▶ Projets prêtant à controverse du point de vue éthique ou moral (commerce du sexe et infrastructures associées, services et médias connexes, expérimentation animale), jeux de hasard et équipements y afférents, hôtels avec casinos, tabac (production, transformation et distribution) ;
- ▶ Activités non autorisées par les législations nationales.

Critères d'éligibilités des porteurs de projets

Toute personne physique ou morale est en principe éligible dans la mesure où elle n'est pas concernée par les critères d'exclusion du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo sera notamment accessible aux :

- ▶ Etats membres de la CCBC, leurs institutions ou agences gouvernementales centrales et locales ;
- ▶ Organisations Non Gouvernementales (ONG) au niveau international, national ou régional ;
- ▶ Organisations de la Société Civile (OSC) et organisations communautaires ;
- ▶ Institutions de recherche et de formation ;
- ▶ Organisations régionales, sous-régionales
- ▶ Organisations sectorielles ;
- ▶ Organisations internationales ;
- ▶ Coopératives, PME, entreprises de taille intermédiaire et grandes entreprises locales et internationales.

Ces entités devront notamment :

- ▶ Être des organisations qui souscrivent pleinement aux priorités de développement continental, régional et des pays du Bassin du Congo, et dont les activités proposées seront exécutées en Afrique ;
- ▶ Être basées en Afrique ou apporter la preuve d'un partenariat avec des institutions africaines ;
- ▶ Posséder une capacité d'organisation et de gestion appropriée ;
- ▶ Avoir des états financiers robustes et pérennes ;
- ▶ Fournir la preuve que l'organisation possède les compétences et autorisations requises pour réaliser les activités prévues dans le pays dans lequel elle opère.

- Sous-critère 1.2 : Niveau de risque qui permettra d’anticiper les difficultés que pourraient rencontrer le porteur de projet mais aussi de donner des éléments factuels aux investisseurs privés en cas de prise de participation ;
 - Sous-critère 1.3 : Durée du projet afin de permettre à chacun de se projeter soit sur le court terme soit sur le long terme ;
 - Sous-critère 1.4 : Taille du projet afin d’estimer le niveau d’investissement nécessaire à son implémentation ;
 - Sous-critère 1.5 : Réplicabilité qui permettra de renforcer la solidarité et la coopération de la sous-région.
- ▶ **Critère numéro 2 : Domaine du projet :**
- Sous-critère 2.1 : Répondre aux 24 programmes sectoriels de l’économie bleue ;
 - Sous-critère 2.2 : Répondre aux CDN des pays membres de la CCBC.
- ▶ **Critère numéro 3 : Phases du projet :**
Déterminer les phases du projet afin de déterminer s’il s’agit :
- Sous-critère 3.1 : Etudes de faisabilité ;
 - Sous-critère 3.2 : Conception ;
 - Sous-critère 3.3 : Développement ;
 - Sous-critère 3.4 : Pilote/Démonstrateur ;
 - Sous-critère 3.5 : Extension.
- ▶ **Critère numéro 4 : Activités du projet :**
- Sous-critère 4.1 : Coopération entre les Etats membres de la CCBC ;
 - Sous-critère 4.2 : Recherche et Développement à différents niveaux de maturité technologique ;
 - Sous-critère 4.3 : Infrastructures de type production industrielle ou services ;
 - Sous-critère 4.4 : Formation et renforcement de capacités ;
 - Sous-critère 4.5 : Activités entrepreneuriales en recherche de fonds d’amorçage, prise de participation, ou formation.
- ▶ **Critère numéro 5 : Impact du projet :**
- Sous-critère 5.1 : Economique en termes de génération de richesse et de croissance pour les populations bénéficiaires ;
 - Sous-critère 5.2 : Social en termes d’intégration et implication de la société civile dans l’implémentation du projet, de protection des populations locales et autochtones, de prise en compte de la dimension genre ;
 - Sous-critère 5.3 : Géopolitique en termes d’intégration de la sous-région et d’amélioration de la coopération entre les Etats membres de la CCBC ;
 - Sous-critère 5.4 : Environnemental en termes de réponses aux Objectifs de Développement Durable ;
 - Sous-critère 5.5 : Climatique en termes d’Atténuation ou d’Adaptation.

2.2.2.1.6 - Principes d’opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

Dans le cadre de son opérationnalisation, le portefeuille de projets du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo observera des principes de diversification visant à établir un équilibre en matière de :

- ▶ Diversification géographique entre les Etats membres de la CCBC ;
- ▶ Diversification entre les projets à caractère national et régional ;
- ▶ Diversification entre les différents programmes sectoriels du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- ▶ Diversification en termes de secteurs d’activités (agriculture, pêche, énergie etc...) ;
- ▶ Diversification de rentabilité et des risques d’investissement ;
- ▶ Diversification en termes de nature des porteurs de projets ;

- ▶ Diversification en termes de budgétisation (petits projets pour apporter de la « liquidité » au portefeuille, gros projets pour des investissements lourds où il faudra peut-être avoir recours aux investisseurs extérieurs suite à la conclusion d'études de faisabilité).

Ce principe de diversification tendra à garantir la couverture des enjeux, besoins et secteurs prioritaires du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo tout en assurant une gestion des risques équilibrée, une attractivité du Fonds aux yeux des bailleurs de fonds locaux et internationaux et une viabilité à long terme du Fonds.

2.2.2.1.7 - Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES)

Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo devra se doter d'un Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) devant être en ligne avec les standards internationaux. Ce SGES tiendra notamment compte des éléments essentiels suivants :

Politique de gouvernance :

Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo suivra les meilleures pratiques et respectera les réglementations légales locales et internationales relatives à la prévention du blanchiment de fonds, du financement du terrorisme et aux autres crimes financiers.

Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ne pourra pas réaliser ou détenir des investissements dans des entités (i) visées par une sanction internationale selon les résolutions émises par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, sous le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies; (ii) reprises par la Banque Mondiale sur la liste des Entités Inéligibles; (iii) qui ont été condamnées, inculpées ou soumises à une sanction pénale similaire, par un tribunal ou un organisme gouvernemental compétent, pour blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ou pour toute pratique sanctionnable figurant sur la liste OFAC (Office of Foreign Assets Control).

Politique sociale et environnementale :

Le Fonds reconnaît sa responsabilité de préserver l'environnement et d'agir conformément aux normes sociales internationalement reconnues. Il doit intégrer des pratiques de finance responsable dans ses opérations et chercher à mener ses activités conformément aux meilleures pratiques internationales, notamment les Standards de Performance de la Société Financière Internationale (SFI), le Global Compact des Nations Unies et les Normes Internationales du Travail de l'Organisation Internationale du Travail.

Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo développera et maintiendra une capacité adéquate pour mettre en œuvre un « Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) » pour gérer la conformité des projets aux critères sociaux et environnementaux. À cet égard, les critères sociaux et environnementaux désignent les obligations sociales et environnementales que l'entité doit assumer par rapport aux investissements financés pour se conformer à la Liste d'Exclusion Sociale et Environnementale, les Lois sociales et environnementales applicables localement ; les Standards de Performance internationaux.

2.2.2.2 - Modèle de véhicule financier

2.2.2.2.1 - Modèle de fonds public, privé et hybride

Au démarrage de l'étude de préfiguration, le Consortium EY - Innpact a présenté trois modèles de fonds :

- Le modèle de fonds public ;
- Le modèle de fonds privé ;
- Le modèle de fonds hybride.

La définition du modèle de fonds devait prendre en considération trois éléments de complexité du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (figure 18) :

1. **Une diversité des projets à soutenir** : 24 programmes sectoriels et une multitude de secteurs visés, projets développés par des porteurs privés et publics, projets présentant différents degrés de maturité, projets d'intérêt général et à haut impact environnemental et social (études, sensibilisation, renforcement de capacités...) mais ne générant pas de revenu immédiat, projets générateurs de revenus et économiquement viables... ;
2. **Une dimension multi-pays** : prise en compte des différents enjeux nationaux, des plans stratégiques d'investissement à l'échelle nationale permettant également de développer une approche régionale ; nécessité d'atteindre un consensus des 16 Etats membres de la CCBC sur le type d'instrument financier à mettre en place, la gouvernance et la stratégie générale du Fonds ;
3. **Un fonds visant des investisseurs publics et privés** ayant des attentes et capacités différentes : priorité à l'intérêt général et ressources limitées pour les investisseurs publics, capacités de financement importantes pour les investisseurs privés, avec une attention particulière à la rentabilité des projets.

Trois éléments de complexité dans la définition du fonds

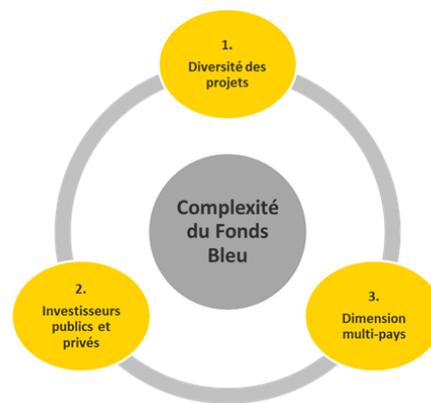


Figure 18 : Eléments de complexité dans la définition du Fonds

Trois modèles de fonds furent envisagés pour le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (Figure 19) :

- **Option 1** : un fonds purement public financé par les bailleurs publics, soutenant tous types de projets et gouverné par les Etats membres de la CCBC et les bailleurs de fonds ;
- **Option 2** : un fonds purement privé financé par des investisseurs privés, investissant uniquement dans des projets rentables (privés ou publics) et gouverné et géré par une société de gestion indépendante privée ;
- **Option 3** : un fonds hybride avec une branche fonds public et une branche fonds privé réconciliant les exigences d'intérêt public et de rentabilité.

	Option 1 Fonds Public	Option 2 Fonds Privés	Option 3 Fonds Mixte																																				
Financement	Exclusivement public assuré par les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux	Exclusivement assuré par les investisseurs privés	2 Fonds spécifiques inclus dans une même plateforme (Fonds Bleu) dont le financement est assuré par les investisseurs publics (pour le fonds public) et privés (pour le fonds privé)																																				
Rentabilité	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Projets publics</th> <th colspan="2">Projets privés</th> </tr> <tr> <th>Profit</th> <th>Non-Profit</th> <th>Profit</th> <th>Non-Profit</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4">Enjeu secondaire, priorité donnée aux projets à fort impact développement durable, environnementale et climatique, publics et privés</td> </tr> </tbody> </table>	Projets publics		Projets privés		Profit	Non-Profit	Profit	Non-Profit	Enjeu secondaire, priorité donnée aux projets à fort impact développement durable, environnementale et climatique, publics et privés				<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Projets publics</th> <th colspan="2">Projets privés</th> </tr> <tr> <th>Profit</th> <th>Non-Profit</th> <th>Profit</th> <th>Non-Profit</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4">Ne finance que des projets économiquement et financièrement viables</td> </tr> </tbody> </table>	Projets publics		Projets privés		Profit	Non-Profit	Profit	Non-Profit	Ne finance que des projets économiquement et financièrement viables				<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Fonds Public</th> <th colspan="2">Fonds Privé</th> </tr> <tr> <th>Profit</th> <th>Non-Profit</th> <th>Profit</th> <th>Non-Profit</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4">Réconcilie l'intérêt publics. et les exigences économiques du secteur privé</td> </tr> </tbody> </table>	Fonds Public		Fonds Privé		Profit	Non-Profit	Profit	Non-Profit	Réconcilie l'intérêt publics. et les exigences économiques du secteur privé			
	Projets publics		Projets privés																																				
Profit	Non-Profit	Profit	Non-Profit																																				
Enjeu secondaire, priorité donnée aux projets à fort impact développement durable, environnementale et climatique, publics et privés																																							
Projets publics		Projets privés																																					
Profit	Non-Profit	Profit	Non-Profit																																				
Ne finance que des projets économiquement et financièrement viables																																							
Fonds Public		Fonds Privé																																					
Profit	Non-Profit	Profit	Non-Profit																																				
Réconcilie l'intérêt publics. et les exigences économiques du secteur privé																																							
Gouvernance	Gestion exclusive par les Etats Membres de la CCBC et les Bailleurs de Fonds	Gestion exclusive par une entité tierce privée sélectionnée pour son expérience et sa performance démontrée dans la gestion de fonds privés	<table border="1"> <tr> <td>Gestion exclusive par les Etats Membres de la CCBC et les Bailleurs de Fonds</td> <td>Gestion par une entité tierce privée mais avec un droit de regard des Etats sur la gouvernance</td> </tr> </table>	Gestion exclusive par les Etats Membres de la CCBC et les Bailleurs de Fonds	Gestion par une entité tierce privée mais avec un droit de regard des Etats sur la gouvernance																																		
Gestion exclusive par les Etats Membres de la CCBC et les Bailleurs de Fonds	Gestion par une entité tierce privée mais avec un droit de regard des Etats sur la gouvernance																																						

Le tableau ci-dessus présente une analyse comparée des trois options de fonds sur trois critères: la capacité financière, la rentabilité et la gouvernance.

X L'option 2 s'avère non applicable car non conforme à la déclaration des Chefs d'Etat de Brazzaville

Figure 19 : Options de fonds

Le modèle d'« Option 2 », bien que très répandu, s'est avéré néanmoins à exclure car il n'était pas conforme aux engagements de la Déclaration des Chefs d'Etats de Brazzaville du 29 avril 2018. En effet, il privilégie la rentabilité financière au détriment des impacts climatiques et des ODD (1) ainsi que des engagements des Etats pour lutter contre les effets du changement climatique (2).

Le modèle de fonds public bénéficie d'une certaine flexibilité dans la définition de sa gouvernance et peut donc répondre aux exigences des Etats de la CBCC et des bailleurs de fonds par le respect des standards internationaux de transparence, la représentativité des Etats au sein des organes de gouvernance et la préservation de l'intérêt public (Figure 20).

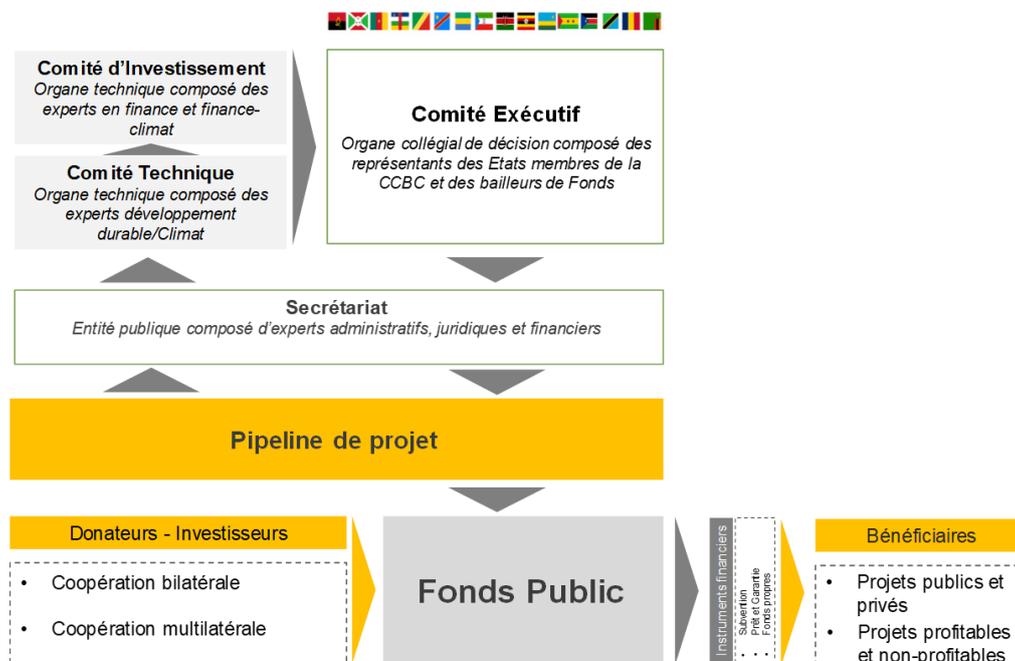


Figure 20 : Schéma de fonctionnement d'un fonds public

Le modèle de fonds privé est généralement plus simple dans sa mise en œuvre mais également moins flexible. En effet, les investisseurs privés exigeront de confier la gestion totale et discrétionnaire du fonds à une société de gestion privée indépendante (Figure 21).

Le mandat sera confié par les investisseurs à la société de gestion via la signature d'un contrat définissant précisément l'univers d'investissement dans lequel la société peut opérer.

Après signature, les investisseurs n'auront plus d'influence sur les choix de la société de gestion privée qui a néanmoins une obligation d'information envers les investisseurs. Ces derniers regroupés en assemblée des actionnaires peuvent démettre la société de gestion si elle ne respecte pas les clauses du contrat.

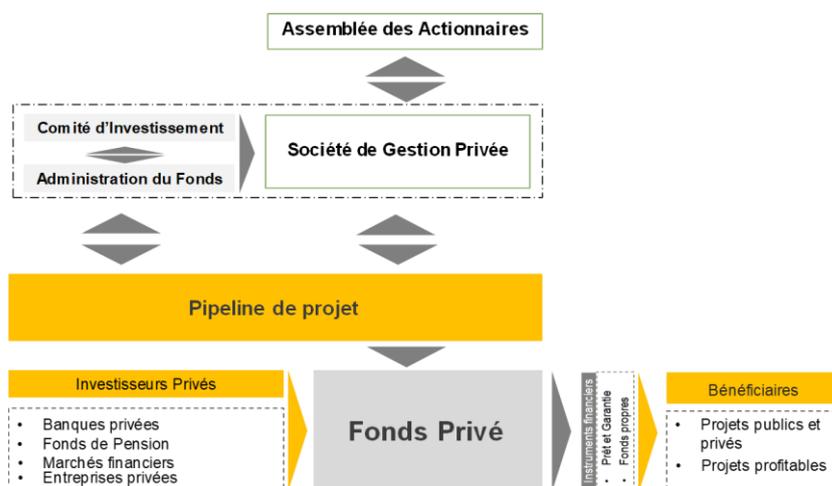


Figure 21 : Schéma de fonctionnement d'un fonds privé

Tous types d'investisseurs privés seront visés par le fonds privé (banques privées, fonds de pension, marchés financiers, entreprises privées). La rentabilité des projets assurera la possibilité pour le fonds de se refinancer lui-même pour poursuivre ses activités sur le long terme.

Le modèle hybride tente de concilier les avantages des deux précédents modèles. Il assure que l'ensemble des projets, rentables et non rentables, est soutenu par le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo tout en attirant les investisseurs privés, pour atteindre la taille nécessaire à l'atteinte des ambitions de la CBCC. Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo sera constitué sous la forme d'une « plateforme » constituée d'un compartiment opérant sous le modèle public et d'un compartiment de type fonds privé (Figure 22).

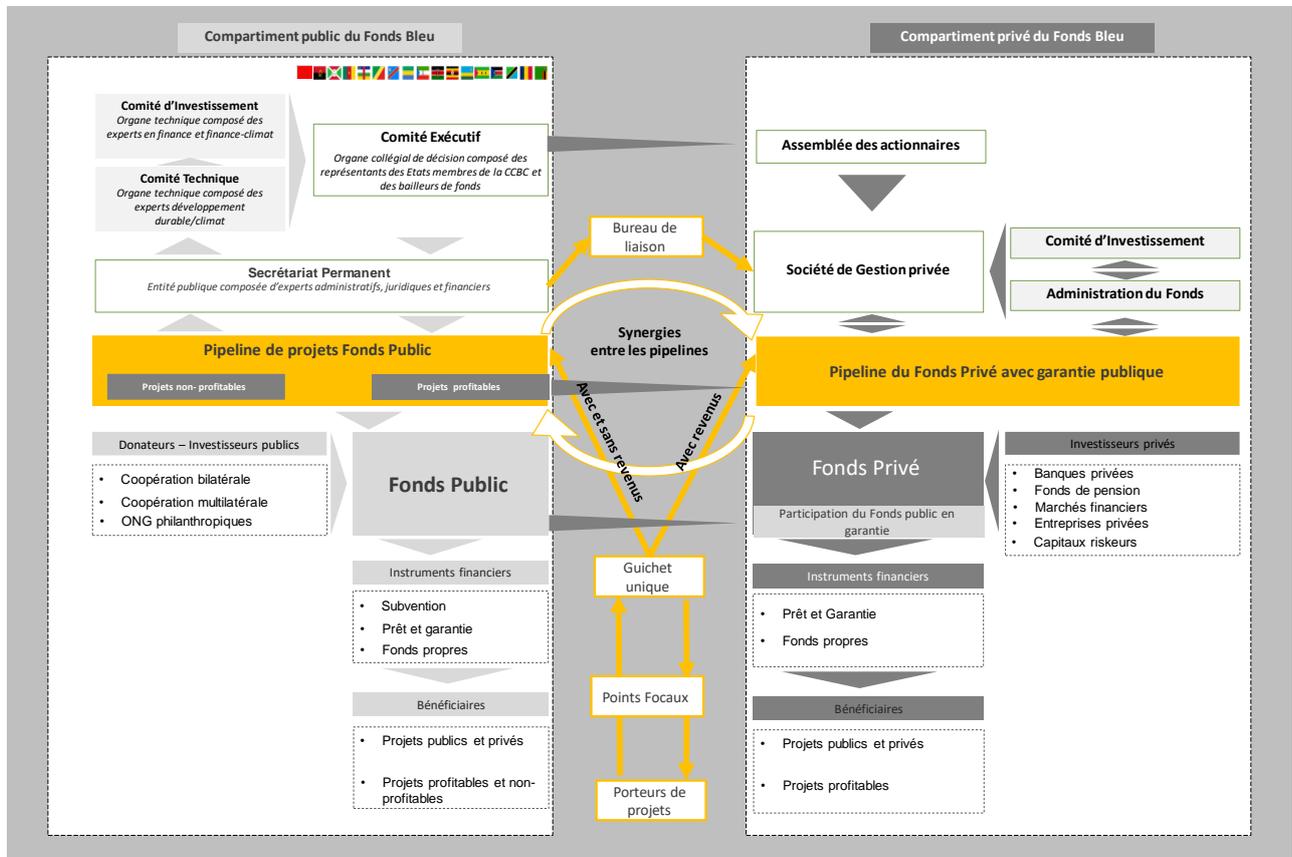


Figure 22 : Schéma de fonctionnement d'un fonds hybride

La figure ci-après (Figure 23) résume les principaux avantages et inconvénients des modèles de fonds présentés.

	F2BC.1 - PUBLIC	F2BC.2 - PRIVE	F2BC.3 - MIXTE
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> Intérêt général préservé avec priorité au: <ul style="list-style-type: none"> Développement durable Changement climatique Gouvernance publique Souveraineté des Etats Projets profitables et non-profitables 	<ul style="list-style-type: none"> Capacités financières et capacités d'action renforcées Pérennité du fonds par sa capacité d'auto-financement Gestion déléguée Visibilité accrue du Fonds 	<ul style="list-style-type: none"> Enjeux publics et les exigences du secteur privés réconciliés Optimisation des fonds publics avec effet de levier sur le secteur privé Accès des Etats à la gouvernance du compartiment privé
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> Ambition et capacité d'action limitées Lourdeur de structuration de l'équipe de gestion Limite du périmètre des projets à financer 	<ul style="list-style-type: none"> Perte de souveraineté des Etats dans la gouvernance Incapacité à financer des projets non-profitables Non conforme aux souhaits des Chefs d'Etats 	<ul style="list-style-type: none"> Complexité accrue dans la structuration du Fonds Bleu

Figure 23 : Avantages et inconvénients des différents types de fonds

Lors des sessions des premier, deuxième et troisième Comités de Pilotage, il a été décidé que le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo sera constitué sous la forme d'un fonds public, fonds financé exclusivement par les financeurs publics, soutenant tous types de projets (bancables et non bancables). Cette décision répond notamment aux 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} engagements de la Déclaration des Chefs d'Etats de la CCBC faite à Brazzaville le 29 avril 2018. La possibilité d'un fonds purement privé et hybride sont donc exclues.

2.2.2.2.2 - Caractéristiques du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo comme fonds public

En vue de répondre aux objectifs énoncés par les Chefs d'Etats des pays de la sous-région du Bassin du Congo et aux recommandations émises par la CCBC ces derniers mois lors de l'étude de préfiguration, la structure du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo devra répondre aux caractéristiques suivantes :

- ▶ Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo sera intégré dans une entité existante afin de permettre son opérationnalisation rapide sans nécessiter la création d'une entité juridique distincte ;
- ▶ Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo sera un mécanisme multi-contributeurs pouvant héberger à la fois des dons faits par les Etats membres de la CCBC et des bailleurs de fonds internationaux mais aussi des prêts par des bailleurs de fonds internationaux et de ce fait permettre de réunir au sein du même mécanisme deux types d'investisseur : prêteurs et donateurs ;
- ▶ Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo prendra la forme d'une ligne de financement permettant l'octroi de subventions à l'égard des projets non bancables et l'octroi de prêts et de fonds propres à l'égard des projets bancables ;
- ▶ Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo sera un instrument accrédité par les bailleurs internationaux afin de bénéficier de leur support immédiat.

A cette fin, il est proposé d'héberger le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo au sein d'une banque de développement déjà active dans la sous-région. Le Consortium EY-Innpact a présenté cette option devant des bailleurs internationaux lors d'une réunion à Brazzaville le 18 novembre 2019. Lors de cette réunion, ces bailleurs internationaux ont appuyé cette proposition en confirmant l'importance pour le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo de se doter d'outils et d'un processus de contrôle fiduciaire répondant aux normes internationales et aux exigences des bailleurs de fonds.

Cette exigence ainsi que la préférence pour l'hébergement du Fonds au sein d'une banque de développement furent également rappelées par Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République du Congo et Président de la Commission Climat du Bassin du Congo lors de la présentation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo aux bailleurs internationaux lors de l'événement parallèle en marge de la COP 25 à Madrid le 3 décembre 2019.

2.2.2.3 - Structuration juridique, financière et opérationnelle

2.2.2.3.1 - Approche juridique

Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo sera juridiquement institué sous la forme d'une ligne de financement hébergée par une banque de développement. Par cet hébergement, la banque de développement sélectionnée aura la gestion exclusive de la ligne de financement à la suite d'une délégation formalisée sous la forme d'un contrat de mandat entre les 16 Etats membres de la CCBC et la banque de développement, et sous la forme de contrats de financement entre la banque de développement et chaque bailleur international. La banque de développement est l'entité juridique seule habilitée à prendre les décisions de financement pour le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo via son Comité d'Investissement et son Conseil d'Administration. Elle supportera exclusivement le risque crédit et supportera toutes les conséquences juridiques des décisions de financement prises par le Conseil d'Administration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo sous les conseils du Comité d'Investissement.

Ce mécanisme de délégation et d'hébergement est un mécanisme existant sous la forme de fonds fiduciaires multi bailleurs, modèle de fonds de subvention communément appelé « Trust » ou fonds « multi-donneurs » promu par de nombreuses organisations internationales.

En plus de l'administration et de la gestion des dons faits par les bailleurs de fonds internationaux et locaux à l'égard du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, la banque de développement aura pour mandat la gestion des lignes de financement accordées par les financeurs internationaux et locaux. Par l'exécution de ces lignes de financement, la banque de développement doit donc établir et administrer une ligne de financement ouverte aux porteurs de projets du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo tout en tenant compte de son obligation de rembourser ses prêteurs. En cas de défaut de remboursement du porteur de projet, la banque de développement supportera seule le défaut et en aucun cas les prêteurs internationaux auront à supporter un tel défaut. Au vu de cette innovation par rapport aux fonds multi-donneurs classiques, l'appel à candidature relatif à la sélection de la banque de développement exige de chaque candidat de prouver sa capacité à héberger, administrer et gérer une ligne de financement multi-financeurs.

D'un point de vue contractuel, l'établissement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo au sein de la banque de développement se formalisera comme suit :

- ▶ Signature d'un **contrat de mandat** entre la banque de développement et les Etats Membres de la CCBC, contributeurs au Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (le « **memorandum** ») par lequel les Etats Membres de la CCBC instituent la ligne de financement « Fonds Bleu » au sein de la banque de développement sélectionnée. La banque de développement agira en conformité avec la mission et les objectifs du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo émis par les Chefs d'Etats des Etats membres de la CCBC ;
- ▶ Signature de **contrats de financement** entre la banque de développement et les bailleurs de fonds formalisant juridiquement le déboursement des financements accordés par les Etats membres de la CCBC et les bailleurs de fonds internationaux et locaux à la ligne de financement « Fonds Bleu » créé au sein de la banque de développement.

En sa qualité d'administrateur et de gestionnaire du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, la banque de développement assurera l'administration et la gestion des ressources du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, en faisant appel à sa propre organisation, à ses services, installations et équipes. Les procédures, politiques, processus et le suivi du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo s'inscriront donc dans le cadre juridique, administratif et opérationnel existant de la banque de développement. Les ressources et les comptes du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, eux, demeurent distincts des ressources ordinaires de la banque de développement ainsi que des autres actifs et comptes administrés par la banque de développement.

Dans le cas où le projet reçoit une évaluation positive du **Comité Technique**, le **Comité d'Investissement**, organe composé exclusivement des membres de la banque de développement proposera des suggestions sur le financement ou non du projet. Le **Conseil d'Administration** sera informé immédiatement par les suggestions d'investissements du **Comité d'Investissement** et pourra les valider ou réfuter.

Enfin, une **Assemblée des Financeurs** du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo composée des Etats membres de la CCBC et des bailleurs internationaux du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (coopération bilatérales et multilatérales) se réunira une fois par an en assemblée ordinaire et autant de fois que nécessaire en assemblée extraordinaires, en vue de discuter de la stratégie du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo notamment par la revue des rapports annuels et des rapports d'évaluation émis par le Conseil d'Administration.

Gouvernance :

Il revient à la banque de développement, une fois sélectionnée, de fixer précisément les règles de gouvernance du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo sur la base du schéma de gouvernance ci-dessous en respectant la composition et les tâches de chaque organe telles qu'élaborées et d'ores et déjà expliquées et validées lors du troisième Comité de Pilotage (**Annexe 4**).

Le schéma ci-dessous (Figure 25) reflète le rôle des Chefs d'Etats membres de la CCBC comme initiateurs du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et par conséquent donne les orientations stratégiques pour les organes du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, organes composés exclusivement des membres de la CCBC (en bleu), de la banque de développement (en jaune) ou bien à la fois des membres de la CCBC et de la banque de développement (jaune et bleu).

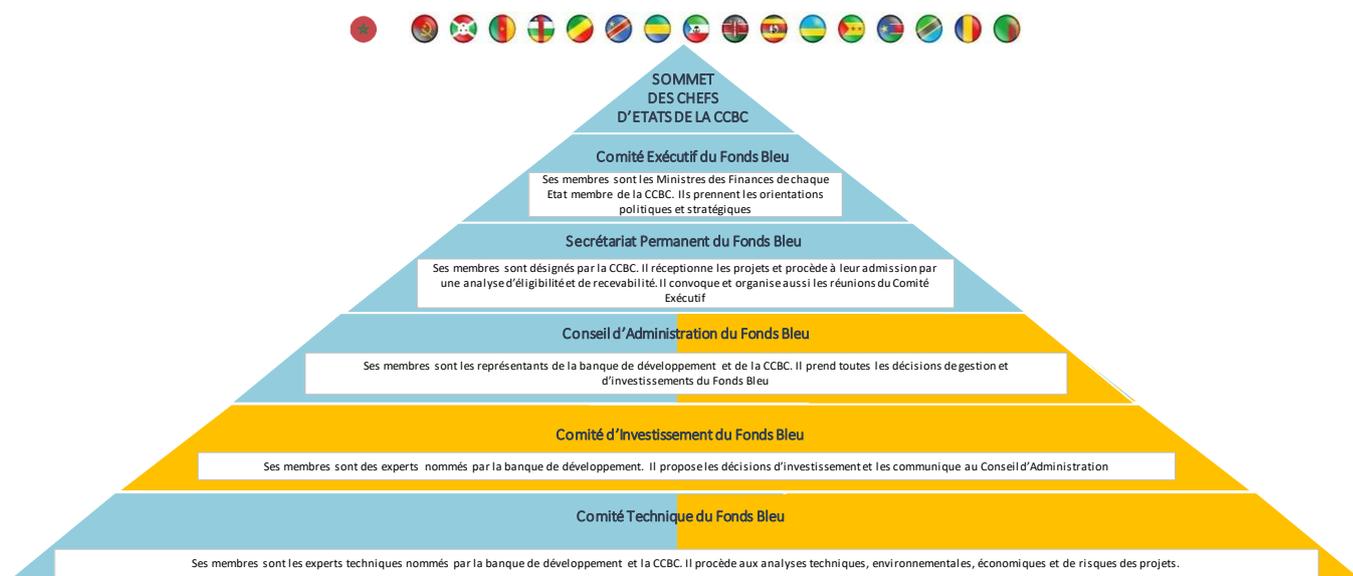


Figure 25 : Organes du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

Les organes du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo sont les suivants :

a) **Le Sommet des Chefs d'Etats des Etats membres de la CCBC**

En vue de lancer le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, les Chefs d'Etats membres de la CCBC réunis en Sommet approuveront l'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo par l'établissement du Comité Exécutif du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo en charge de la sélection finale de la banque de développement et de la supervision de cette même banque de développement.

Une fois le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo mis sur pied, le Sommet des Chefs d'Etats membres de la CCBC décidera des orientations politiques et stratégiques du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Ces orientations seront transmises au Comité Exécutif chargé de les appliquer.

b) Le Comité Exécutif du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

Le Comité Exécutif du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo sera le comité de pilotage stratégique du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo avec les fonctions principales suivantes :

- ▶ Sélection et révocation de la banque de développement ;
- ▶ Sélection de l'agent en charge de la gestion et de l'approvisionnement du portefeuille de projets ;
- ▶ Superviser la mobilisation financière qui sera assurée dans le cadre de la requête de financement du GCF ;
- ▶ Supervision de la gestion du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo réalisée par la banque de développement ;
- ▶ Mise en place d'un système de notification à la réception des projets du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo enregistrés par le Secrétariat Permanent du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo en vue de récolter la lettre de non-objection du Point Focal identifié du ou des pays dans lequel se situe le projet à financer ;
- ▶ Etablissement du Secrétariat Permanent du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- ▶ Ratification de la désignation des Points Focaux dans chaque Etat Membre de la CCBC par le Secrétariat de la CCBC ;
- ▶ Désignation des membres du Conseil d'Administration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo représentant les Etats membres de la CCBC ;
- ▶ Désignation des membres du Comité Technique du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo représentant les Etats membres de la CCBC ;
- ▶ Approbation du système de contribution des Etats membres de la CCBC ;
- ▶ Approbation et signature du mémorandum ;
- ▶ Approbation des modifications matérielles au mémorandum.

Le Comité Exécutif sera composé du Ministre désigné par chaque Etat membre de la CCBC et se réunira au moins une fois par an à Brazzaville sur convocation écrite du Secrétariat Permanent. Chaque membre du Comité Exécutif a une voix et le Comité Exécutif ne pourra délibérer que si tous les Etats membres de la CCBC sont représentés. Il appartiendra à la CCBC de proposer au Comité Exécutif des règles de gouvernance et notamment celles liées au droit de vote (par exemple à la majorité, à la majorité qualifiée, à l'unanimité).

c) L'Assemblée des Financeurs du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

L'Assemblée des Financeurs du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (comme indiquée en figure 24) se réunira au moins une fois par an sous la forme d'un forum des bailleurs de fonds, organe non-décisionnel au sein duquel sera discutée la stratégie du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo de manière générale et qui aura pour objectif d'émettre des recommandations non contraignantes au Comité Exécutif.

L'Assemblée des Financeurs aura les tâches suivantes :

- ▶ Revue du rapport annuel préparé par le Conseil d'Administration ;
- ▶ Revue des rapports d'évaluation émis par le Comité Exécutif, notamment sur les impacts générés par le portefeuille de projets du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- ▶ Conseils stratégiques sur la stratégie d'investissement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- ▶ Promotion du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo auprès de nouveaux bailleurs internationaux potentiels ;
- ▶ Recommandations au Conseil d'Administration en cas de conflit d'intérêt au sein du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Elle sera composée de représentants de tous les bailleurs du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, donateurs ou prêteurs, et se réunira à Brazzaville sur convocation du Secrétariat Permanent du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

d) Conseil d'Administration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

Le Conseil d'Administration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo est l'organe décisionnel composé d'un minimum de 5 membres et d'un maximum de 9 membres comme suit :

- ▶ 3 à 5 représentants de la banque de développement
- ▶ 2 à 4 représentants des Etats membres de la CCBC (1 ou 2 représentants par sous-région : Afrique Centrale et Afrique de l'Est) élus par le Comité Exécutif pour une durée de 3 ans renouvelables.

Le Conseil d'Administration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo a les fonctions principales suivantes :

- ▶ Approuver la stratégie d'investissement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo élaborée par la banque de développement ;
- ▶ Approuver la stratégie de financement et de planification du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo incluant le déboursement successif des 3 tranches conditionné par la performance du portefeuille d'investissement ;
- ▶ Accepter ou réfuter les propositions d'investissements émises par le Comité d'investissement ;
- ▶ Nommer et révoquer les membres du Comité Technique ;
- ▶ Approuver la politique d'abondement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- ▶ Approuver et superviser le système de Gestion Sociale et Environnementale du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- ▶ Approuver toutes les procédures et politiques du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (lutte contre le blanchiment d'argent, gestion du cash, conflit d'intérêt, gestion du risque, règles anti-corruption, protection des données personnelles, manuel opérationnel, règles de déboursement, d'évaluation etc ...)
- ▶ Approuver le reporting devant être fait à l'attention des financeurs internationaux et des Etats membres de la CCBC ;
- ▶ Fournir à l'Assemblée des Financeurs le rapport annuel et les rapports d'évaluation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- ▶ Approuver le budget annuel du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- ▶ Approuver les procédures d'intervention du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- ▶ Approuver les rapports annuels du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- ▶ Approuver les rapports d'audit ;
- ▶ Approuver les contrats de financement conclus entre la banque de développement et le bailleur de fonds international et toutes les modifications qui y seraient apportées ;
- ▶ Proposer au Comité Exécutif du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo les modifications matérielles au mémorandum ;
- ▶ Approuver la théorie de changement propre au Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et le système de gestion sociale et environnementale du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Le Conseil d'Administration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo se réunira à Brazzaville trimestriellement sur convocation du président du Conseil d'Administration. Le Président du Conseil d'Administration est nommé par les membres du Conseil d'Administration et sera obligatoirement membre de la banque de développement. Les règles de quorum, de fonctionnement ainsi que les règles de composition du Conseil d'Administration seront fixées par la banque de développement et établies dans le mémorandum.

Il est recommandé que les règles de quorum prévoient la présence d'au moins deux membres nommés par le Comité Exécutif à chaque réunion du Conseil d'Administration. En outre, en vue d'assurer que la décision soit supportée par les Etats membres de la CCBC, il appartiendra à la CCBC de proposer au Conseil d'Administration des règles de gouvernance et notamment celles liées au droit de vote (par exemple à la majorité, à la majorité qualifiée, à l'unanimité).

e) Comité d'Investissement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

Le Comité d'Investissement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo est un organe créé au sein de la banque de développement composé d'un minimum de 5 membres exclusivement nommés par la banque de développement. Le rôle de ce Comité sera de proposer les décisions de financements des projets au Conseil d'Administration en conformité avec les objectifs du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, la stratégie d'investissement et le cadre de gestion sociale et environnementale du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Les propositions de financement adoptées par le Comité d'Investissement seront communiquées immédiatement au Conseil d'Administration en vue de lui permettre de valider ou non les propositions d'investissement.

Le Comité d'Investissement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo se réunira au moins une fois par mois. A l'instar du Conseil d'Administration, les règles de quorum, de fonctionnement ainsi que les règles de composition du Comité d'Investissement seront fixées par la banque de développement et établies dans le Mémoire.

f) Comité Technique du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

Ce Comité Technique sera composé d'experts environnementaux et d'experts en changement climatique de la région du Bassin du Congo. La moitié de ses membres seront nommés par le Comité Exécutif et l'autre moitié sera elle nommée par la banque de développement.

Ce Comité sera chargé d'analyser l'adéquation des projets présentés avec les critères d'éligibilité (technique, social, risque et environnemental) présents dans la stratégie d'investissement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Le Comité Technique se réunira au minimum une fois par mois. A l'instar du Conseil d'Administration, les règles de quorum, de fonctionnement ainsi que les règles de composition du Comité Technique seront fixées par la banque de développement et établies dans le mémoire.

g) Secrétariat Permanent du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

Ce Secrétariat Permanent, constitue l'équipe de fonctionnement établie par le Comité Exécutif.

Sur le plan politique et stratégique : Il constituera l'organe de liaison au niveau stratégique entre le Comité Exécutif du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et le Conseil d'Administration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Le Secrétariat Permanent assurera le secrétariat des réunions du Comité Exécutif.

Sur le plan opérationnel : Il assurera la gestion du guichet unique d'enregistrement des nouveaux projets ainsi que l'instance de dialogue avec les porteurs de projets. A ce titre, Il assurera la gestion de la plateforme en ligne permettant l'enregistrement automatique des projets. Par ailleurs, il assurera le contrôle d'éligibilité des projets et transmettra au Comité Technique les dossiers éligibles pour examen.

Le Secrétariat Permanent sera établi à Brazzaville (dans pays de résidence de la présidence de la Commission) et financé au moyen des cotisations versés par les Etats Membres de la Commission Climat du Bassin du Congo.

Enfin il sera également chargé de recueillir de la part des Points Focaux Fonds Bleu les lettres de non objection pour les dossiers présentés.

h) Banque de développement

En tant que gestionnaire du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, la banque de développement aura les principales fonctions suivantes :

i. Phase de design et création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo :

La banque de développement aura à charge de finaliser l'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, d'établir en détail les différentes règles gouvernant la vie du Fonds et de créer légalement et financièrement le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Ceci comprendra notamment les activités suivantes :

- ▶ Revoir la stratégie générale du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo :
 - Revue détaillée du pipeline identifié lors de l'étude de préfiguration ;
 - Définition des objectifs d'impact du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, de sa théorie du changement et de la mise en place d'un cadre et d'un système de gestion d'impact ;
 - Définition d'un Business Plan à 5 et 10 ans.
- ▶ Etablir et développer les politiques et procédures opérationnelles :
 - Les règles d'investissement (Critères d'éligibilité, périmètre d'intervention, liste d'exclusion, instruments d'investissement, etc.) ;
 - Le processus d'investissement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (directives de financement, processus décisionnel, procédure de valorisation, mesures d'impact) ;

- Le manuel opérationnel et administratif des procédures.
- ▶ Développer la structure juridique, opérationnelle et administrative du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo au sein de la banque de développement :
 - Finaliser le dessin du modèle de gouvernance du Fonds et définir précisément les règles pour chaque organe de gouvernance ;
 - Formaliser juridiquement la délégation de gestion faite à la banque de développement ;
 - Héberger le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo au sein de la banque de développement ;
 - ❖ Créer l'ensemble des organismes de gouvernance du "Fonds Bleu" au sein de la banque de développement ;
 - ❖ Créer l'équipe opérationnelle et l'équipe de gestion du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.
- ▶ Soutenir la mobilisation financière :
 - En appui du cabinet international chargé des levées de fonds successives auprès des bailleurs de fonds nationaux et internationaux ;
 - En négociant, établissant et gérant les contrats de contributions financières avec les bailleurs de fonds
 - En réalisant l'ingénierie financière pour le financement des projets bancables et en mobilisant les investisseurs privés jusqu'à la réalisation des opérations financières.

ii. Phase d'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo :

La banque de développement agira en tant que gestionnaire du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo sous la supervision du Comité Exécutif du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et fournira notamment les services suivants :

- ▶ Gérer le cycle de vie des projets de l'identification jusqu'à la maturité pour investissement (excepté dans l'hypothèse où la CCBC préférerait confier cette activité à une autre organisation spécialisée) :
 - Prêter son support dans l'identification du portefeuille de projets avec le Secrétariat Permanent, l'agent désigné et les Points Focaux, y inclus la mise en place d'une plateforme de dépôt de projets ;
 - Préparer le dossier technique du projet pour son évaluation technique et environnementale ;
 - Préparer la proposition de financement du projet au Comité d'Investissement ;
 - Mobiliser les services, l'infrastructure et les équipements nécessaires aux activités de financement de chaque projet ;
 - Exécuter les prêts et les dons en conformité avec les décisions prises par le Conseil d'Administration sous les conseils du Comité d'Investissement ;
 - Assurer le suivi financier des projets, notamment concernant le remboursement des prêts et la génération de revenus pour les projets bancables ;
 - Mettre en place le système de gestion des résultats et performances du portefeuille de projets.
- ▶ Assurer une gestion équilibrée du portefeuille de projets :
 - Assurer un déploiement du portefeuille selon les règles de diversification établies ;
 - Assurer une gestion des risques adéquate au niveau du portefeuille ;
 - Assurer la planification financière du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo en établissant le budget annuel du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo en termes de décaissement à destination des projets et autres dépenses ;
 - Assurer la mise en adéquation entre les besoins de décaissement des fonds et les financements (dons et lignes de financement) à disposition.
- ▶ Fournir les services nécessaires à l'administration du Fonds :
 - Exécuter les opérations de trésorerie au moyen d'un cadre opérationnel et comptable « Fonds Bleu » distinct des autres opérations de la banque de développement ;
 - Approuver et exécuter les dépenses et les charges opérationnelles du Fonds selon le budget établi ;
 - Mettre en place la comptabilité du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

- ▶ Fournir le support administratif aux différents Comités du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo :
 - Préparer les supports nécessaires à l'information et la prise de décision de chaque Comité ;
 - Convoquer et gérer l'organisation et le déroulement des réunions du Comité d'Investissement du Fonds Bleu ;
 - Convoquer et gérer conjointement avec le Secrétariat Permanent, les réunions les Comités Techniques et le Conseil d'Administration.
- ▶ Assurer la conformité du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo aux lois, règlements, procédures et politiques applicables :
 - Assurer la conformité des investissements et autres opérations du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
 - Mettre en application les mécanismes de sauvegarde sociale et environnementale au sein de chaque projet ;
 - Soumettre et obtenir l'approbation, les mises à jour et les modifications des procédures et politiques du Fonds notamment la stratégie d'investissement.
- ▶ Préparer les rapports du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo :
 - Préparer l'ensemble des rapports financiers et non financiers du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
 - Préparer les rapports périodiques spécifiques requis par le Comité Exécutif et les bailleurs internationaux.
- ▶ Support à la promotion et à la capitalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo :
 - Définir et déployer la stratégie de levée de fonds du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
 - Négocier, superviser et gérer les engagements des donateurs et prêteurs.
- ▶ Assurer le marketing du Fonds :
 - Promouvoir le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo au niveau sous-régional et international ;
 - Mettre en place et implémenter une stratégie marketing (présence web, politique des médias, événements "Fonds Bleu", publications).

Lors du troisième Comité de Pilotage (**Annexe 4**), dans lequel était présent l'UE, l'AFD, le PNUD et la BDEAC dans la section d'information publique, ce dernier a indiqué que la gouvernance proposée ci-dessus est conforme aux exigences juridiques et opérationnelles relatives à l'hébergement d'une ligne de financement et de dons multi-financeurs au sein d'une banque de développement.

Lors de la conférence des bailleurs de fonds et en présence des Chefs d'Etats africains, la gouvernance du mécanisme de financement devra être présentée aux bailleurs internationaux afin de les rassurer sur sa transparence et sa conformité avec les standards internationaux et meilleures pratiques. Lors de cette présentation, il est possible que les bailleurs internationaux exigent de participer à la gouvernance du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, non seulement par leur présence au sein de l'Assemblée des Financeurs comme prévue ci-dessus mais aussi par leur représentation au sein des organes du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo tels que le Comité Technique et le Conseil d'Administration.

La gouvernance une fois finalisée par la banque de développement sera inscrite juridiquement dans le mémorandum instituant le Fonds Bleu. Ce mémorandum sera signé par les Etats membres de la CCBC, contributeurs au Fonds Bleu, et par la banque de développement.

2.2.2.3.2 - Approche financière

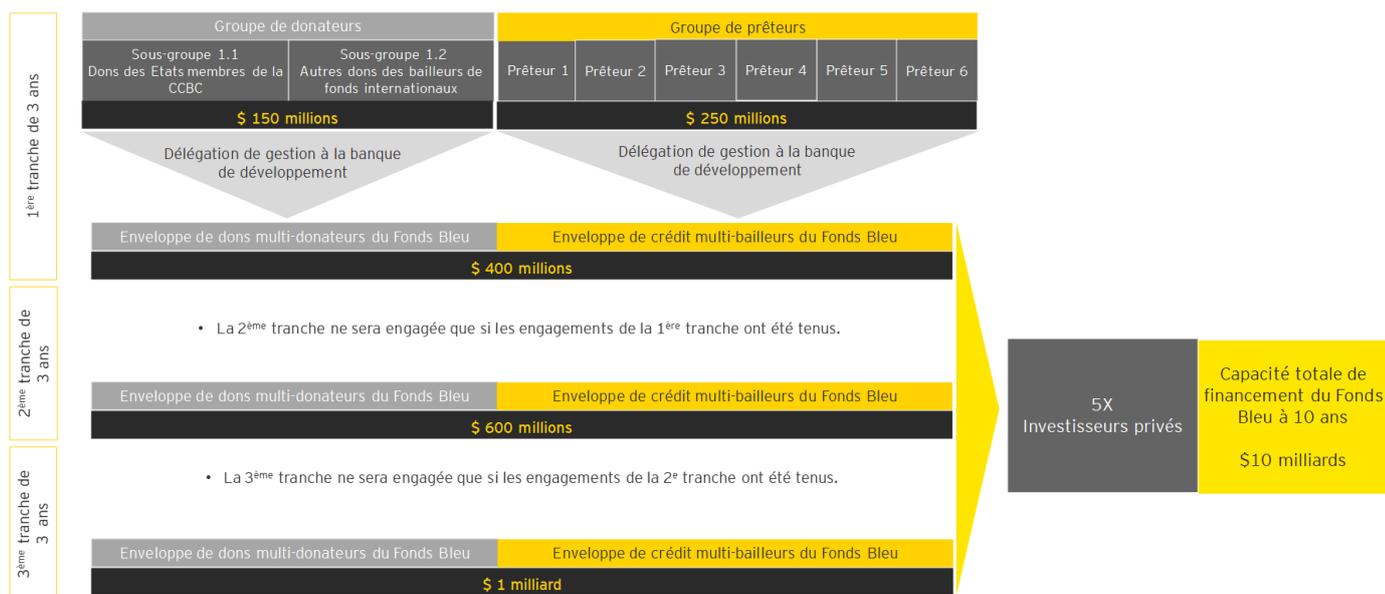


Figure 26 : Schéma Financier

La figure 26 présente l'approche financière du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. En vue de répondre au pipeline identifié par les travaux du Lot 1, une levée de fonds totale d'un montant estimé à 10 milliards de dollars sur une durée de 10 ans devra être envisagé. Il est ainsi envisagé d'assurer la capitalisation financière du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo pour un montant total de deux milliards de dollars en trois tranches comme suit :

- ▶ 1^{ère} Tranche : 400 millions de dollars ;
- ▶ 2^{ème} Tranche : 600 millions de dollars ;
- ▶ 3^{ème} Tranche : 1 milliard de dollars.

La 2^{ème} tranche et la 3^{ème} tranche de levée de fonds ne seront engagées que si les engagements respectifs de la 1^{ère} tranche et de la 2^{ème} tranche ont été honorés.

Chaque tranche sera financée (i) par des donateurs (les Etats membres de la CCBC et les bailleurs de fonds internationaux) et (ii) par des prêteurs. Ces deux catégories de financeurs répondent à deux types d'intervention financières. L'une, le don, ne requiert aucun remboursement au donateur et permettra au Fonds Bleu pour le Bassin du Congo de financer par subventions les projets non bancables tels que des études de faisabilité, du renforcement de capacités, des études d'impact. L'autre, la ligne de financement, devra être remboursée au prêteur et sera utilisée par la banque de développement en vue de financer les projets bancables générant des revenus et permettant donc le remboursement du prêt par le porteur de projet.

Concernant la mobilisation des dons de la part des Etats membres de la CCBC, celle-ci peut se faire sur base des fonds propres dont dispose l'Etat membre, mais aussi par l'utilisation d'une subvention accordée par un bailleur international au pays. A titre d'exemple, le Fonds Vert pour le Climat pourrait accorder une contribution à l'Etat membre, conditionnée au fait que la totalité ou une partie de cette contribution soit utilisée pour financer le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Il est donc important que le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et la banque de développement soient reconnues comme entités accréditées par les bailleurs de fonds internationaux tel que le Fonds Vert pour le Climat.

Au niveau de la contribution de chaque Etat membre de la CCBC, les deux options suivantes sont possibles :

- ▶ Contribution différenciée : les contributions des Etats membres de la CCBC ne sont pas identiques et peuvent être déterminées en fonction de la capacité financière de chaque pays sur base par exemple de leur produit intérieur brut ;
- ▶ Contribution égalitaire : la contribution de chaque Etat membre de la CCBC est identique (par exemple : cinq millions de dollars par pays).

Avantages de la contribution différenciée :

- ▶ Flexibilité pour meilleure prise en compte de la capacité financière de chaque Etat membre ;
- ▶ Plus grand financement des Etats membres de la CCBC car aucune limitation quant au volume de leur contribution qui pourra également se montrer évolutive dans le temps.

Inconvénients de la contribution différenciée :

- ▶ Risque élevé d'influence plus importante des Etats membres les plus grands contributeurs au sein des organes du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- ▶ Risques de tension dans la gouvernance du Fonds Bleu et avantages donnés aux grands Etats.

Avantages de la contribution égalitaire :

- ▶ Approche unitaire et consensuelle qui transcende les clivages politiques, économiques et géographiques ;
- ▶ Encourage la coopération régionale en uniformisant l'implication des Etats et en renforçant la logique de solidarité.

Inconvénients de la contribution égalitaire :

- ▶ Elle limite la capacité de dons du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo en nivelant par le bas le niveau de financement par les Etats membres de la CCBC car elle empêche certains pays de fournir un don plus important au Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- ▶ Elle n'est pas représentative de la diversité des situations des Etats au regard du changement climatique notamment en matière de leurs différences de démographiques, écologiques, forestières, économiques et financières notamment par rapport à d'autres Etats membres.

En intervenant à hauteur de 2 milliards de dollars, le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo a pour objectif de permettre une levée de capitaux privés investissant directement dans les projets pour un montant total représentant cinq fois le capital du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Il est donc espéré que le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo permette un investissement à hauteur de 10 milliards de dollars sur une durée de 10 ans.

2.2.2.3.3 - Approche opérationnelle

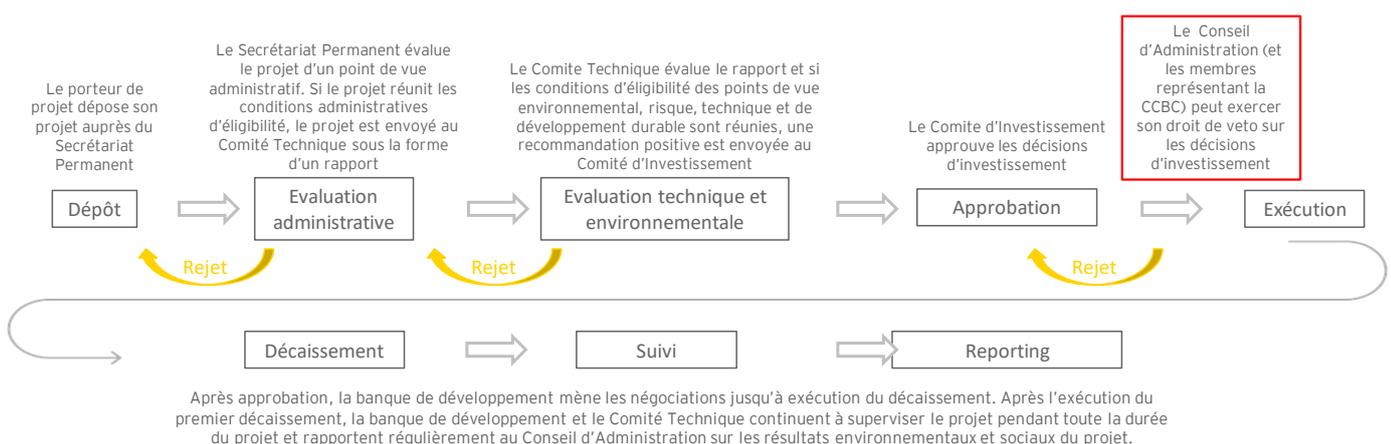


Figure 27 : Schéma opérationnel

La figure 27 résume, pour le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, les différentes étapes du chemin critique parcouru par un projet, de son dépôt au Secrétariat Permanent en passant par son suivi et jusqu'à son arrivée à la banque de développement. Il détaille également le rôle de chaque instance du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo : Conseil d'Administration, Comité Technique, Comité d'Investissement, Secrétariat Permanent.

Il est important que dans ce processus, le Secrétariat Permanent assure une communication immédiate des projets au Point Focal du pays ou des pays où le projet est localisé en vue d'obtenir une lettre de non-objection du ou des

pays concerné(s). Le Comité Exécutif doit donc veiller à nommer un Point Focal dans chaque Etat membre de la CCBC.

Les notifications faites par le Comité d'Investissement doivent être communiquées rapidement au Conseil d'Administration en vue de lui permettre de prendre les décisions d'investissements, notamment via les membres du Conseil d'Administration nommés par le Comité Exécutif et donc représentant les Etats Membres de la CCBC.

La banque de développement en tant que gestionnaire du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo joue un rôle primordial dans le processus de financement. Par exemple, elle assurera que le projet comporte des études de faisabilité technique, économique, financière, environnementale et sociale avant sa transmission au Comité Technique notamment en effectuant les tâches suivantes :

- ▶ Evaluation des cadres juridique et institutionnel ;
- ▶ Evaluation des cadres sectoriel, économique, environnemental et social ;
- ▶ Evaluation des conditions indicatives d'intervention ;
- ▶ Rédaction du rapport de pré-évaluation ;
- ▶ Rédaction de la note préliminaire de risque.

Une fois le projet adopté par le Conseil d'Administration, la banque de développement mène les négociations avec le porteur de projet en vue de la contractualisation du don ou du prêt, et une fois le contrat signé, elle veillera au bon déroulement de la procédure de déboursement. Enfin, la banque de développement doit assurer l'évaluation financière du projet ainsi que l'évaluation de l'impact du projet en vue de rapporter les performances environnementales et financières du projet au Comité d'Investissement et au Conseil d'Administration.

2.2.2.4 - Prochaines étapes

2.2.2.4.1 - Sélection de la banque de développement

Maintenant que (i) la structure juridique du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (ii) la gouvernance du Fonds bleu pour le Bassin du Congo et (iii) le modèle de gestion envisagé du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ont été définis, il est important que la CCBC analyse la robustesse des capacités fiduciaires de chaque candidat à administrer et gérer le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, notamment dans les domaines suivants :

- ▶ **Transparence** : Des politiques, procédures et outils répondant aux standards internationaux et aux exigences des bailleurs de fonds ;
- ▶ **Expérience** : La démonstration de sa capacité à gérer un portefeuille de projets dans les domaines de l'économie bleue et du climat en matière d'adaptation et d'atténuation ;
- ▶ **Crédibilité** : Une notation financière rassurante pour les bailleurs de fonds ;
- ▶ **Ancrage** : Une proximité avec la sous-région du Bassin du Congo ;
- ▶ **Contrôle** : Des outils et processus de contrôle fiduciaire répondant aux normes internationales et aux exigences des bailleurs de fonds.

Comme instruit lors de la COP 25 à Madrid par Son Excellence Mr. Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République du Congo, Président de la CCBC, le Secrétariat de la CCBC est en charge de conduire l'appel à candidature relatif à la sélection de la banque de développement. Dans ce cadre, la CCBC bénéficiera de l'appui technique d'une institution internationale telle que le PNUD en vue d'assurer que les standards internationaux des marchés publics soient appliqués ainsi que pour l'évaluation des offres reçues.

Dans l'appel à candidature relatif à la sélection de la banque de développement, chaque candidat formulera une proposition sur les éléments suivants :

Proposition technique

- ▶ Présentation du profil de la banque de développement ;
- ▶ Démonstration de l'expérience de la banque de développement selon les critères de sélection : gestion de fonds/trust public multi-bailleurs, crédibilité auprès des bailleurs internationaux, ancrage dans la sous-région

du Bassin du Congo, expérience liée à la stratégie d'investissement du Fonds, systèmes de contrôle, transparence et organisation ;

- ▶ Analyse critique du pipeline de projets identifié par l'étude de préfiguration, de la philosophie d'investissement et de la structure du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- ▶ Proposition d'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo :
 - Ebauche de stratégie d'investissement et de stratégie de déploiement ;
 - Implémentation du système de gouvernance du Fonds dans le système juridique et la gouvernance existants dans la Banque ;
 - Business Plan préliminaire et stratégie de levée de Fonds ;
 - Description de l'organisation interne, du contrôle et de la transparence ;
 - Equipes de gestion dédiée au Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.
- ▶ Description de la méthodologie pour la phase de design et création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Proposition financière

- ▶ Description de la structure de rémunération proposée : rémunération fixe, rémunération variable selon les performances réalisées ;
- ▶ Proposition de contribution financière de la banque de développement au Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

L'appel à candidature relatif à la sélection de la banque de développement comprendra la nature des tâches et des services devant être rendus par la banque de développement en tant qu'administrateur et gestionnaire du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et les critères de sélection de cette banque de développement.

A cet effet, outre l'adéquation de la proposition de stratégie d'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo avec les objectifs de la CCBC, les critères suivants seront notamment à considérer dans l'évaluation des propositions des différents candidats :

- ▶ Expérience dans l'établissement, l'administration et la gestion d'un fonds public pour le compte de bailleurs internationaux :
 - Expérience dans la création juridique, opérationnelle et l'administration de fonds public ou « trust funds » multi-donneurs ;
 - Expérience dans l'hébergement d'un fonds public multi donneurs ;
 - Expérience dans la création et la gestion d'une ligne de financement de bailleurs internationaux ;
 - Expérience dans la mise en place des politiques, procédures, outils et processus de contrôle fiduciaire répondant aux standards internationaux et aux exigences de reporting et de transparence des bailleurs de fonds.
- ▶ Crédibilité auprès des bailleurs internationaux :
 - Solidité financière certifiée par une notation financière rassurante pour les bailleurs de fonds ;
 - Reconnaissance de la banque de développement comme partenaire de choix par les principaux bailleurs internationaux tels que par exemple : le Fonds Vert pour le Climat, la Banque Mondiale, l'Union Européenne, l'Union Africaine, les banques de développement telles que BAD, AFD, KfW, JICA, USAID, FMO et plus généralement l'ensemble des bailleurs de fonds identifiés par le Consortium EY - Innpact en [Annexe 9](#)... ;
 - Reconnaissance comme institution financière d'hébergement des donations, prêts des bailleurs internationaux et partenaire d'implémentation de programmes d'assistance technique.
- ▶ Ancrage dans la sous-région du Bassin du Congo :
 - La banque de développement doit avoir des bureaux dans plusieurs des 16 Etats-Membres de la CCBC ;
 - Expertise et expérience démontrée de financement de projets en Afrique Centrale et de l'Est ;

- Expertise et expérience dans le soutien aux Etats-Membres, aux organisations sous-régionales, aux institutions financières et aux opérateurs économiques de la région du Bassin du Congo et dans la mobilisation des ressources financières et le financement des projets : communauté économique des Etats, institutions et organismes spécialisé africains, ONG et organisation de société civile africaines et internationales intervenant en Afrique Centrale, fonds d'investissement, sociétés de gestion investissant en Afrique, acteurs privés opérant en Afrique Centrale.
- ▶ **Expérience liée à la stratégie d'investissement du Fonds :**
 - Expérience de financement dans les secteurs climatique, environnemental et de l'économie bleue ;
 - Expérience spécifique dans le financement de projets des 24 programmes sectorielles du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo en Afrique Centrale, projets relatifs à la lutte contre le changement climatique (atténuation, adaptation, REDD+) ;
 - Expérience dans la mise en œuvre des plans CDN au niveau des Etats Membres de la CCBC ;
 - Expérience et capacité de la banque de développement dans le déploiement et la gestion de subventions à l'égard de projets d'assistance technique, d'études de faisabilité, de renforcement des capacités ;
 - Expérience et capacité dans le déboursement et la gestion des lignes de financement de type « financement de projets » ;
 - Expérience dans la structuration et le financement de projets régionaux.
 - ▶ **Contrôle, Transparence et organisation :**
 - Présence de personnalité juridique et des organes de gouvernance autonomes permettant d'implémenter le système de gouvernance tel que souhaité par le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
 - Présence d'un système de contrôle interne efficace, efficient et économique, fondé sur les meilleures pratiques internationales ;
 - Présence d'un système de comptabilité qui fournit des informations exactes, complètes et fiables en temps voulu, suivant les normes de comptabilité internationales ;
 - Politiques, procédures et outils répondant aux standards internationaux et aux exigences des bailleurs de fonds en termes de transparence ;
 - Organisation interne et équipes expérimentées et en capacité suffisante pour gérer le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
 - Expérience dans la mise en œuvre de financement des programmes relatifs à l'Agenda 2063 pour l'Afrique.

En outre, la CCBC annexera à l'appel à candidature relatif à la sélection de la banque de développement la philosophie d'investissement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ainsi que les éléments du pipeline constitués grâce aux informations fournies par les Points Focaux et porteurs de projets tout au long de l'étude de préfiguration menée par le Consortium EY-Innpact.

Une fois les candidatures reçues, le Comité Exécutif sélectionnera la banque de développement en évaluant la proposition technique et financière de chaque candidat. A ce titre, les étapes suivantes doivent être menées :

- ▶ Préparation et publication des documents et procédures nécessaires au lancement de la procédure de sélection (ex : lettre d'invitation, termes de référence, critères de sélection, formulaires de soumission etc..) ;
- ▶ Réception des candidatures ;
- ▶ Analyse de la proposition technique et financière de chaque candidat ;
- ▶ Entretiens avec chaque candidat ;
- ▶ Sélection et communication de la sélection à tous les candidats ;
- ▶ Négociation, conclusion et signature du contrat de mandat confié par la CCBC à la banque de développement sélectionnée sous la forme d'un mémorandum.

2.2.2.4.2 - Collecte des fonds

Une conférence des bailleurs sera organisée en vue de commencer la collecte des fonds pour le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo avec comme support de base notamment des éléments d'ores et déjà produits par le Consortium EY-Innpact lors de la présentation faite à Madrid à la COP25. A titre d'exemple, le Consortium EY-Innpact a collecté et identifié les potentiels bailleurs de fonds internationaux et locaux pour le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et les a regroupés dans une base de données regroupant les coordonnées de chaque potentiel bailleur de fonds.

En vue de cette collecte de fonds, la banque de développement, effectuera les tâches suivantes :

- ▶ Organisation de la Conférence des bailleurs de fonds ;
- ▶ Définition de la stratégie de collecte de Fonds ;
- ▶ Identification et priorisation des bailleurs de fonds à contacter ;
- ▶ Préparation du matériel de communication et de documents marketing ;
- ▶ Réunion avec les bailleurs potentiels ;
- ▶ Contractualisation du don et de la ligne de financement avec les bailleurs internationaux.

2.2.2.4.3 - Etablissement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

L'établissement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo formalisera comme suit :

- ▶ Création de la ligne de financement « Fonds Bleu » d'un point de vue juridique, technique et opérationnel ;
- ▶ Conclusion des contrats de financement avec les bailleurs internationaux.

2.2.2.4.4 - Opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

Une fois établie l'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo :

- ▶ Sélection de l'agent supportant l'identification des projets éligibles dans le pipeline ;
- ▶ Identification et approbation des projets à financer par le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- ▶ Déboursement de la première tranche de financement par les bailleurs internationaux et les Etats membres de la CCBC ;
- ▶ Financement des premiers projets identifiés.

2.2.2.5 - Challenges et leçons apprises

1^{er} challenge :

Trouver un mécanisme de financement consensuel à l'ensemble des Etats membres de la CCBC. Cette difficulté a été levée par :

- Un ancrage aux 7 engagements des Chefs d'Etats mentionnés dans le Mémoire d'Oyo ainsi qu'au processus politique qui a conduit à la création et à l'opérationnalisation du la CCBC et du F2BC.

2^{ème} challenge :

L'identification d'un mécanisme de financement qui réconcilie les enjeux et les ambitions du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et les intérêts des bailleurs de fonds. Également, les difficultés rencontrées afin d'élaborer un mécanisme de financement public tout en mobilisant les secteurs privés. Ces difficultés ont été levées grâce :

- La compétence technique du Consortium EY - Innpact ;
- Le travail de concertation de la Commission Climat du Bassin du Congo avec l'appui de ses partenaires techniques PNUD et 4C Maroc ainsi que du Consortium EY - Innpact.

3^{ème} challenge :

Sonder les bailleurs de fonds et collecter leurs exigences afin de les prendre en considération. Cette difficulté a été levée grâce :

- Aux différentes réunions de consultation menées par la CCBC avec le soutien du Consortium EY - Inn pact ;
- A la consultation des bailleurs de fonds menée par le Consortium EY - Inn pact ;
- Aux propositions techniques formulées du Consortium EY - Inn pact.

4^{ème} challenge :

Rendre flexibles les Termes de Référence de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo afin de prendre en compte les évolutions de l'étude et les contributions formulées par les différentes parties prenantes.

- Au cours de l'étude, le Consortium EY - Inn pact a montré une grande souplesse d'exécution technique, opérationnelle et contractuelle afin de prendre en considération les attentes, les contraintes et les orientations formulées par les différentes parties prenantes lors des Comités de Pilotage. Ces éléments sont résumés en **Annexe 10**. La Commission Climat du Bassin du Congo et son partenaire technique le PNUD, cosignataire du contrat avec le Consortium EY - Inn pact ont également fait montre de souplesse sur la mise en œuvre du contrat et de ses livrables dans la fluidité et l'efficacité.

3 - Conclusion générale

L'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo a permis, grâce à la forte mobilisation et la contribution efficace des Point Focaux Fonds Bleu des 16 Etats membres de la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC), l'identification d'un portefeuille de 254 projets pour une valorisation totale de 8,7 milliards de dollars. 84 projets, soit environ un tiers du portefeuille, pour un montant de 2,6 milliards de dollars constituent le pipeline opérationnel, offrant une maturité technique de niveau 1, et pouvant être présentés devant le Comité d'Investissement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo sous une période de 6 mois. Il est à noter que parmi les 84 projets de maturité très avancée, les projets à caractère régional s'élèvent à 1,4 milliards de dollars.

L'étude de préfiguration a également rendu ses recommandations sur le modèle de véhicule financier et sa gouvernance en préconisant la création d'une ligne de financement ad hoc, hébergée par une banque de développement africaine offrant ainsi un ancrage local, abondée strictement par des bailleurs de fonds publics et non-commerciaux, au moyen de prêts et de dons. Sa gouvernance politique et stratégique sera placée sous le contrôle des Etats membres de la CCBC, et sa gestion opérationnelle sera déléguée à la banque de développement qui sera sélectionnée dans le cadre d'une procédure de marché public. Cette dernière devra démontrer un ancrage au sein du Bassin du Congo. Les investisseurs privés seront associés au financement des projets bancables, dans le cadre de l'ingénierie financière qui interviendra après les études de faisabilité technique (due diligence) par la banque de développement. L'étude de préfiguration prévoit trois tranches de financement : respectivement de \$400 millions, \$600 millions et \$1 milliard, soit une levée de fonds d'environ 2 milliards de dollars sur une période de 10 ans. Par ailleurs, la première tranche sera abondée en prêts pour deux tiers et en dons pour un tiers sur la période 2020 - 2023. Le financement privé devrait générer un effet de levier de 5, ce qui permettra au Fonds Bleu pour le Bassin du Congo de se doter d'une capacité de financement de 10 milliards de dollars sur la période 2020-2030, et lui permettra ainsi d'accompagner la transition économique bas carbone et durable des économies des 16 pays de la sous-région du Bassin du Congo.

Cette approche s'inscrit dans la stricte conformité des sept engagements des Chefs d'Etats de la CCBC consignés dans le Mémoire d'Oyo et portés tout au long du processus politique, engagé sous l'impulsion de sa Majesté Mohamed VI, Roi du Maroc, lors de la COP 22 à Marrakech, à l'occasion du Sommet des Chefs d'Etats Africains.

Le modèle de véhicule financier et sa gouvernance ont été testés auprès des bailleurs de Fonds nationaux et internationaux qui ont exprimé leur intérêt pour un instrument qui permettra de mutualiser les efforts et les risques financiers dans le cadre d'une démarche sous-régionale d'intégration des politiques climats des Etats du Bassin du Congo, eu égard des réserves suivantes :

- Que les Etats membres de la CCBC contribuent au financement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et que les coûts fonctionnement de la CCBC n'impactent pas la gestion financière du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- Que la gouvernance soit transparente et conforme aux pratiques et standards internationaux ;
- Que la banque de développement chargée de la gestion opérationnelle du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo réponde aux standards internationaux en matière de gestion fiduciaire ;
- Que la banque de développement participe au financement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

L'étude a enfin établi la feuille de route de la mise en œuvre du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (cf **Livable 4 - Feuille de route d'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo**) qui repose sur 5 étapes clés :

- **Etape 1 :**
 - Date à déterminer après la fin de crise sanitaire lié au COVID-19 : Réunion des Ministres de l'Environnement des Etats membres de la Commission Climat du Bassin du Congo pour approbation des résultats de l'étude de préfiguration.
- **Etape 2 :**
 - Septembre - octobre 2020 : Sélection de la banque de développement ;

- Novembre - décembre 2020 : Roadshow afin de rencontrer les principaux bailleurs de fonds afin de lever la première tranche de financement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (cf [Annexe 9](#) pour la liste des bailleurs de fonds) ;
 - 11 janvier 2021 : Sommet des Chefs d'Etats pour ratifier la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
 - 26 janvier 2021 : Forum Davos afin de rencontrer les Bailleurs de Fonds ;
- **Etape 3 :**
 - Septembre 2020 : Constitution du Secrétariat Technique Permanent du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
 - Novembre 2020 : Démarrage de la levée de fonds de la 1^{ère} tranche ;
 - Novembre 2020 : Création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
 - Novembre 2020 - mars 2021 : Constitution de ses instances de gouvernance ;
 - Janvier - mars 2021 : Elaboration de sa stratégie.
- **Etape 4 :**
 - 1 novembre 2021 : Conférence de haut niveau en marge de la COP 26 afin de présenter les premiers résultats du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
 - Décembre 2021 : Clôture de la première tranche de financement.
- **Etape 5 :**
 - Avril - décembre 2021 : Approfondissement technique et financier du plan d'investissement en vue du financement des premiers projets prioritaires ;
 - Juin - Juillet 2021 : Financement des premiers projets par le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Enfin, dans le contexte de la crise sanitaire du COVID-19 et de la crise économique mondiale qui en résulte, le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo constituera une réponse efficace pour contribuer à la relance d'une dynamique économique et la création d'emplois dans les 16 pays du Bassin du Congo, par le financement de projets d'investissements pour une économie résiliente et bas carbone.

4 - Bibliographie

L'élaboration des fiches pays s'est faite grâce aux documents suivants :

S'agissant du Lot 1 :

Angola (2011) : NAP - <https://unfccc.int/resource/docs/napa/ago01.pdf>

Burundi (2007) : NAP - <https://unfccc.int/resource/docs/napa/bdi01f.pdf>

Cameroun (2015) : NAP -

https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/Documents%20NAP/National%20Reports/Cameroun%20NAP_French.pdf

Congo (2013) : PAA (Plan Adaptation en Afrique en République du Congo) <https://erc.undp.org> > évaluation > documents > download

Gabon (2012) : Plan National Climat <https://www.documents.clientearth.org/library/download-info/plan-national-climat-2012-gabon/>

République Centrafricaine (2008) : NAP - <http://unfccc.int/resource/docs/napa/caf01f.pdf>

République Démocratique du Congo (2006) : NAP - <http://unfccc.int/resource/docs/napa/cod01.pdf>

Guinée Equatoriale (2013) : NAP -

<https://unfccc.int/sites/default/files/resource/NAPA%20Equatorial%20Guinea.pdf>

Kenya (2016) : NAP - https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/Documents%20NAP/Kenya_NAP_Final.pdf

Rwanda (2007) : NAP - <http://unfccc.int/resource/docs/napa/rwa01f.pdf>

Sao Tomé et Principe (2007) : NAP - <http://unfccc.int/resource/docs/napa/stp01.pdf>

Soudan du Sud (2017) : NAP -

https://unfccc.int/files/adaptation/application/pdf/south_sudan_napa_2016_15feb2017.pdf

Ouganda (2007) : NAP - <http://unfccc.int/resource/docs/napa/uga01.pdf>

Tanzanie (2007) : NAP - <http://unfccc.int/resource/docs/napa/tza01.pdf>

Tchad (2010) : NAP - <https://unfccc.int/resource/docs/napa/tcd01.pdf>

Zambie (2007) : NAP - <http://unfccc.int/resource/docs/napa/zmb01.pdf>

Mais aussi l'ensemble des CDN de chaque pays :

<https://unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement/nationally-determined-contributions-ndcs>

Pour les informations démographique, socio-économiques, géographiques, ressources :

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur>

Pour les taux de changes : <https://www.bloomberg.com/markets/currencies>

L'ensemble des sites des Ministères ayant transmis des fiches projets.

Liste des ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Action Climat des Nations Unies : <https://www.un.org/fr/climatechange/climate-action-areas.shtml>

S'agissant du Lot 2 :

Facilité africaine de l'eau (« FAE », <https://www.africanwaterfacility.org/en/>) ;

Le Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique (« ESMAP » <https://www.esmap.org>) ;

Le Mécanisme mondial de financement des infrastructures (« GIF », <http://www.worldbank.org/en/programs/global-infrastructure-facility>) ;

Le Mécanisme de réduction d'émission de gaz à effet de serre (« PAF », <https://www.pilotauctionfacility.org/>) ;

Le programme des Nations Unies REDD, (« UN REDD », <https://www.un-redd.org/>) ;

L'initiative pour la forêt d'Afrique Centrale (« CAFI », <https://www.cafi.org/>) ;

Le Partenariat pour une action sur l'économie verte (« PAGE », <https://www.un-page.org>) ;

Le Financement de gestion durable des FORêts TROPicales humides (« FINFORTROP »)

5 - Remerciements

Le Consortium EY - Innpact remercie chaleureusement les différentes parties prenantes pour leur disponibilité et leur contribution précieuse à l'élaboration de l'étude et plus particulièrement pour :

- L'identification du pipeline de projets ;
- La participation à la réflexion sur le choix du modèle de fonds et de sa gouvernance.

